

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LES IDÉES ET LES FAITS

L'apport d'un petit pays

Le Conseil interparlementaire, organe de l'Union interparlementaire qui groupe des délégués d'une cinquantaine de pays, siège actuellement à Genève et hier, en fin d'après-midi, M. Spuhler, chef du département politique fédéral, s'est adressé à cette assemblée.

Geste protocolaire, certes, mais aussi occasion, pour le porte-parole du Conseil fédéral, de rappeler le rôle que peut jouer un petit pays, tout en gardant le sens exact de sa propre mesure et de ses moyens.

Tout autant que le gouvernement, le pouvoir législatif, dans n'importe quel Etat — à condition bien sûr qu'il soit en mesure d'influencer le cours de la politique — doit compter avec ce phénomène qu'on appelle « l'accélération de l'histoire » et que M. Spuhler a plus spécialement saisi sous l'un de ses aspects particuliers : la révolution scientifique.

Or, c'est bien le côté paradoxal de l'affaire qu'au temps même où l'homme semble accroître toujours plus rapidement son empire sur la matière, fait reculer la maladie, multiplie la capacité de production, de vastes parties du monde restent sous la menace de la misère et de la famine.

Le problème fondamental reste donc celui du développement. Il est, a déclaré le magistrat fédéral, plus « technique » que « politique ». C'est vrai, dans la mesure où la technique peut être mise au service du progrès matériel. Il reste éminemment politique si l'on considère l'état d'impréparation dans lequel se trouvent les peuples récemment promus à l'indépendance et qui prétendent en assumer les charges en passant d'un coup et sans la moindre transition de l'état d'apprenti à celui de maître. Mais cela c'est une autre histoire.

Par quelque bout qu'on le prenne, le problème de développement exige de tous ceux qui se mettent sérieusement à la recherche d'une solution, un effort considérable. Un petit pays est-il en mesure de le fournir ?

Pour la Suisse, il s'agit d'abord de comprendre qu'une collaboration est nécessaire entre tous ceux qui disposent largement des fruits de la « croissance économique », que c'est là aussi un des devoirs de cette « solidarité », dont nous entendons assortir notre neutralité.

Mais — et nous arrivons à ce que M. Spuhler a dit, hier, de plus intéressant — un petit pays peut « mettre en évidence une méthode de travail qui a fait chez lui ses preuves ».

En effet, les déclarations, les protestations, les manifestations spectaculaires qui « animent » certaines réunions internationales censées ouvrir pour le bien des peuples, ne révèlent guère que l'impuissance des hommes à dominer leurs passions. Les effets de prestige comptent plus que l'effet tout court, et le résultat pratique reste à zéro.

Or, notre pays a dû, tout au long de son histoire, faire l'effort de concilier des intérêts divergents, de rechercher un équilibre, d'harmoniser des conceptions diverses. Il a dû se résigner à maint compromis ; ce n'est certes pas toujours glorieux, mais cette politique s'est révélée, pour l'Etat fédératif, une condition même de son existence.

Ce compromis, M. Spuhler l'a justifié en disant qu'il « implique la tolérance, mais plus encore la considération pour la minorité ».

Il n'est toutefois valable que dans le respect du droit, « le meilleur garant de l'ordre intercantonal ou international, le plus sûr soutien des petits et des faibles, et la plus solide base de la communauté internationale ».

La Suisse, si diverse soit-elle, est parvenue à résoudre certains problèmes parce qu'elle a accepté de les « dépolitiser » — pourquoi les grandes assemblées internationales, appelées à se prononcer sur l'un des plus importants problèmes de notre temps, celui du développement, n'essayeraient-elles pas de cette méthode ?

Georges PERRIN

Lire aujourd'hui

Accidents mortels en Romandie

- ★ Neuchâtel : cyclomotoriste tué
- ★ Villarboud : jeep happée par le train : 1 mort
- ★ Genève : auto contre platane : 1 mort, 2 blessés

(Lire pages 3, Jura - Fribourg, ainsi qu'en avant-dernière page)

COUR D'ASSISES DE BULLE

Elle avait étouffé ses deux enfants :
3 ans d'emprisonnement

Pages 2, 3, 7, 8 et 14 : L'actualité régionale.
Page 11 : Notre revue économique.
Pages 18 et 19 : Les sports.
Page 21 : Le carnet du jour — Les programmes radio-TV. Les bourses.

LE KREMLIN PREND DE NOUVELLES MESURES

LES RUSSES DEVRAIENT VIVRE DANS DE MEILLEURES CONDITIONS DÈS... 1970

La période de service militaire réduite d'un an

MOSCOU (AFP). — Le conseil des ministres et le comité central du parti de l'URSS ont décidé une série de mesures pour améliorer les conditions de vie de la population. Ces mesures, publiées hier matin par la « Pravda », préconisent notamment une nette amélioration des services publics destinés aux consommateurs, dans les domaines du ravitaillement, de l'approvisionnement en produits de consommation courante, vêtements, chaussures, appareils ménagers, etc.

L'arrêté engage également les pouvoirs publics à créer des centres de stockage et de vente dans les campagnes, à améliorer les services dans les entreprises, les kolchozes et sovkhoses, les hôtels, les motels et les centres touristiques.

Ceux-ci, notamment, devront à l'avenir être dotés de coiffeurs, de cordonniers, de stations-service et de magasins de pièces détachées pour automobiles.

Les usines et les entreprises sont engagées à construire de nouvelles cantines et des magasins de vente de produits alimentaires.

Il est stipulé également dans cet arrêté que les retraités et pensionnés, tout en conservant le droit à leur retraite ou pension peuvent, dorénavant, être employés par les services publics à plein salaire, à condition que leur travail contribue à l'amélioration des services à la population.

Ces nouvelles mesures devraient entrer en vigueur sur toute l'étendue du territoire soviétique en 1970.

Moins de service

La durée du service militaire obligatoire en URSS sera réduite d'un an à partir du 1er janvier 1968, apprend-on de bonne source.

A cette date, les quelque trois millions deux cent mille soldats, aviateurs

et marins servant dans les forces armées de l'URSS seront assujettis aux nouvelles règles suivantes :

● Deux ans de service (au lieu de trois) pour l'infanterie (qui représenterait à elle seule environ deux millions d'hommes), et l'aviation.

● Trois ans de service (au lieu de quatre) pour la marine et certaines armes spécialisées.

Les nouvelles dispositions concernant la réduction du service militaire en URSS auraient déjà reçu un commencement d'application, les profonds changements que ces réformes entraîneront en janvier prochain devant être précédés d'opérations-tests.

Fin des classes creuses

La raison profonde de cette réduction semble être la fin des « classes creuses » et l'afflux, maintenant massif, de nouvelles classes de conscrits à effectif dense nés dans les premières années de l'après-guerre.

Depuis un ou deux ans déjà le problème était posé. Le recrutement se faisant en URSS à l'âge de 19 ans, le dernier appel sous les drapeaux, publié dans la presse le 5 septembre, concernait la classe 1948.

Il apparaît que les autorités responsables, en prenant cette décision de réduire la durée du service militaire, ont essentiellement cherché à adapter

l'offre à la demande, les besoins de l'armée restant fixes.

Buts politiques et techniques

Les buts de cette décision semblent être à la fois politiques et techniques.

L'arrivée des classes « pleines » à l'âge du recrutement a placé, en effet, les responsables militaires devant un choix : recruter tous les jeunes non exemptés (étudiants, mineurs, etc.), mais accepter de nouvelles et lourdes charges budgétaires, ou augmenter le nombre des exemptions, mais prendre le risque de soustraire un pourcentage considérable de jeunes à une formation militaire qui est aussi, et surtout, une école de civisme et un creuset, entre les années de « komsomol » et la vie adulte.



CARY, C'EST FINI

La jeune femme de Cary Grant, Dyan Cannon, a, il y a quelques jours, demandé le divorce. Chose faite ! Elle demande maintenant des dommages et intérêts à son ex-mari. Une somme bien rondelette. Elle est ici dans le salon d'attente du tribunal de Los-Angeles.

(Téléphoto AP)

5,000 personnes ont attendu en vain l'apparition de Paul VI

LE PAPE POURRAIT SUBIR UNE INTERVENTION CHIRURGICALE

CITÉ-DU-VATICAN (AP). — Le pape Paul VI, qui souffre d'une affection des voies urinaires, pourrait subir une intervention chirurgicale. Un communiqué signé des trois médecins qui soignent le souverain pontife — le Dr Mario Fontana, son médecin personnel, le Dr Pietro Valdonof, chef de la clinique chirurgicale de l'Université de Rome, et le Dr Mario Arduini, éminent urologue romain — a annoncé la nouvelle en ces termes :

« L'état du Saint-Père s'est notablement amélioré en ce qui concerne la cysto-pyérite dont il souffre. Les médecins pensent qu'ils poursuivront le traitement actuel, en se réservant la possibilité de le modifier par la chirurgie, dans le but d'aboutir à une guérison complète et définitive de l'auguste malade. »

(Lire la suite en dépêches)

MILAN: COMME A CHICAGO

Des règlements de comptes font 4 morts et 12 blessés

MILAN (ATS-AFP). — Après les bandits sardes, ce sont les bandits de Milan qui font parler d'eux : en six jours, on a enregistré quatre morts et une douzaine de blessés au cours de règlements de comptes nocturnes entre bandes rivales. La police milanaise est sur les dents, mais se heurte au « mur du silence », et l'opinion publique s'inquiète.

Il semble que les bandes soient actuellement au nombre de quatre. Jusqu'à présent, elles s'étaient limitées à se faire une guerre froide. Ces bandes visent évidemment au monopole des activités clandestines très lucratives qui vont du jeu de hasard à la prostitution, de la contrebande de grand style à l'extorsion de fonds ; l'exploitation de la prostitution surtout est devenue une affaire énorme.

Un immeuble s'est écroulé à Hong-kong: 155 sans-abri



Un immeuble de quatre étages s'est écroulé hier, à Hong-kong. Un enfant a été tué et douze personnes blessées, et enfin cent cinquante-cinq autres se trouvent sans abri. On voit ici les policiers et les pompiers dégager les ruines du bâtiment.

(Téléphoto AP)

Ferrari traverse la Manche



M. Andrea Ferrari, un sportif italien (rien à voir avec le constructeur d'automobiles) a traversé la Manche en canot pneumatique. Il a été

accueilli, sur la côte anglaise, par la nageuse australienne Linda MacGill, qui a défrayé la chronique, ces derniers temps, par sa tentative de traverser le « Channel », à la nage, en monokini !

(Téléphoto AP)

Un beau cadeau d'anniversaire !

Les mesures que viennent de décider, à Moscou, le gouvernement et la direction du parti communiste pour assurer un meilleur approvisionnement du consommateur en URSS sont portées à la connaissance du public fort opportunément, à quelques semaines de la célébration du cinquantième anniversaire de la Révolution d'octobre. L'annonce de la réduction de la durée du service militaire — qui toutefois ne correspond nullement à une diminution des effectifs se trouvant en permanence sous les drapeaux — est faite au même moment, pour contribuer à créer dans l'opinion une euphorie de bon aloi. Ce quinquagénaire qui s'appelle l'Union soviétique est mis en condition ; pour que l'événement soit fêté dans l'allégresse et dans l'optimisme, on lui offre en cadeau la promesse de l'abondance pour tous. Le bilan des réalisations accomplies par le communisme en URSS depuis 1917 ne sera vraiment positif, aux yeux du monde entier, que si le niveau de vie continue à s'améliorer !

Mais la recherche avouée du mieux-être planifié correspond également à un besoin intense des masses. Il n'est pas exagéré de dire que c'est sous la pression des consommateurs, désireux de participer davantage aux fruits de leur travail, que les mesures tendant à élever le confort du Russe moyen ont dû être prises par les maîtres du Kremlin. La longue paix à laquelle aspirent les populations, après les terribles ravages de la dernière guerre, est inséparable d'un mode de vie plus facile à l'intérieur des frontières de l'URSS ; elle est indissociable du désir de plus de liberté dans les rapports avec les autres peuples. Les dispositions que les dirigeants soviétiques envisagent de prendre pour rendre plus agréable le séjour des touristes étrangers sont, à cet égard, significatives.

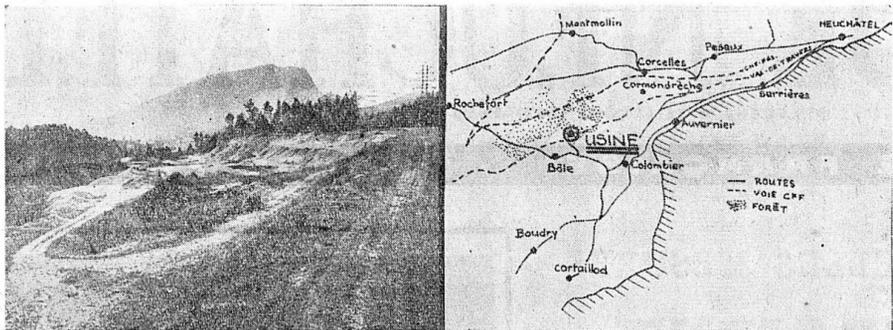
On se réjouira des bonnes intentions qui se manifestent ainsi à Moscou. Tout le monde préfère avoir affaire à un grand peuple qui inscrit à son programme le bien-manger, le bien-boire et le bien-vivre, pour autant que ceux qui le gouvernement renoncent sincèrement à leurs plans d'asservissement des autres nations par la subversion ou la guerre révolutionnaire — ce qui reste malgré tout à prouver. Seuls les Chinois et leur clientèle à travers le monde reprocheront à leurs voisins les Russes de s'aligner de plus en plus sur les peuples nantis, au lieu d'agiter le spectre de la guerre, et de partager les fruits de leur croissante prospérité avec les déshérités de la terre.

R. A.

AU LOCLE

Des voleurs éventrent le coffre d'une usine

(Lire page 7)



ICI. — C'est dans cette gravière désaffectée que s'installera la future usine d'incinération des déchets urbains pour une quarantaine de communes.

Un pas en avant pour l'usine d'incinération de Cottendart

Les communes intéressées approuvent les statuts de la SA

Notre journal a déjà longuement exposé les projets de l'usine intercommunale d'incinération des déchets urbains qui aura place dans la gravière de Cottendart, sur le territoire de la commune de Colombier. Cette usine sera construite sous l'égide d'une société anonyme — capital social d'un million divisé en 1000 actions nominatives de 1000 fr. — qui groupe quelque quarante communes intéressées au projet. Le choix de la structure juridique de ce groupement de communes, de même que les projets de statuts de cette société n'ayant donné lieu à aucune objection, la commission d'étude pour la construction de l'usine avait convoqué hier, à Neuchâtel, les représentants de toutes les communes. Il s'agissait de discuter et d'approuver le projet des statuts de la future société. Tous les présidents de ces communes ou leur représentant étaient présents, en face du président et du vice-président de la commission d'étude, MM. P.-E. Martenet et J.-C. Duvanel, conseillers communaux, du secrétaire-rapporteur, M. Haldenwang, de M. J.-H. Aeberhard, responsable du côté technique de l'usine, et du notaire François Quartier.

VAL-DE-RUZ

AU TRIBUNAL DE POLICE Des dépassements qu'il aurait mieux valu ne pas faire

(c) Sous la présidence de M. Pierre Faessler, suppléant, de M. Marc Monnier, substitut-greffier, le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé hier après-midi à l'hôtel de ville de Cernier.

PERTE DE MAÎTRISE
Le 1er juillet, à 13 h 55, M. S., 1938, des Geneveys-sur-Coffrane, circulait dans une colonne de véhicules sur la rue des Carabiniers, aux Geneveys-sur-Coffrane en direction de Coffrane. Peu avant d'arriver à la maison des Carabiniers, il s'est déplacé légèrement sur la gauche pour éviter l'arrière de la voiture qui le précédait, laquelle s'engageait sur un chemin de traverse à droite. Au cours de cette manœuvre, l'arrière gauche de sa machine était tamponné par l'avant de la voiture pilotée par G.-A. D., des Bois (J.B.) qui, lui, dépassait la colonne. M. S. n'aurait pas pris toutes les précautions nécessaires pour opérer sa manœuvre, alors que G.-A. D. aurait perdu la maîtrise de son véhicule, le frein à pied de celui-ci n'ayant pas été immédiatement efficace. De plus, G.-A. D. a dépassé la vitesse de 60 km/h autorisée dans le village des Geneveys-sur-Coffrane.

Les deux conducteurs ayant commis des infractions à la L.C.R. sont traduits devant le tribunal. Ils comparaissent tous deux et s'expliquent.

Alors que G.-A. D. reconnaît les faits, sauf celui d'avoir circulé à plus de 60 km/h dans le village, M. S., lui, estime ne pas être fautif; il demande sa libération.

Le tribunal, au vu des pièces du dossier, de l'audition du gendarme, auteur du rapport, et de plusieurs témoignages entendus lors de l'enquête, condamne M. S. pour s'être déplacé sur la gauche et ne pas avoir manifesté son intention de dépasser, ne prenant pas toutes les précautions nécessaires, à une amende de 15 fr. et 5 fr. de frais; condamne G.-A. D. pour excès de vitesse, avec un véhicule qui n'était pas en parfait état, freins inefficaces, ce qui est une faute grave, à 100 fr. d'amende et aux frais de 35 fr. Dit que l'amende pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'un an.

DÉPASSEMENT TÊMÉRAIRE
Mardi 1er août, au début de l'après-midi, vers 14 heures, G. B., boucher, à la Chaux-de-Fonds, circulait avec sa voiture sur la route des Hauts-Geneveys, direction Malvilliers. Peu après le pont, à la sortie des Hauts-Geneveys, il amorsa un dépassement de la voiture qui le précédait et au volant de laquelle se tenait Mme E. E. Au même moment, cette dernière procédait à une manœuvre identique. Surpris, G. B. aurait donné un coup de volant à gauche, ce qui fit perdre le contrôle de sa machine qui zigzagua sur la route, pour s'immobiliser tout à gauche, après avoir traversé la chaussée à deux reprises et heurté le trottoir gauche avec la roue arrière gauche.

G. B. et Mme E. E. comparaissent tous deux, pour infractions à la L.C.R. Mme E. E., dans ses explications, déclare: «Avant d'entreprendre le dépassement, correctement, j'ai fait fonctionner le clignoteur, je n'ai donc aucune responsabilité et je sollicite mon acquittement.» Ce que le tribunal admet en la libérant des fins de la poursuite dirigée contre elle, mettant les frais à la charge de l'Etat.

Par contre, le conducteur J. B. est condamné, pour perte de maîtrise de son véhicule, à une amende de 30 fr. et aux frais par 10 fr.

APFAIRE REMISE
En fin de matinée, vers 11 heures, le 19 juillet, un automobiliste de la Chaux-de-Fonds, R. B., boucher, circulait avec sa voiture sur la route de la Vue-des-Alpes, direction les Hauts-Geneveys, à une vitesse inadaptée aux conditions de la route. A un certain moment, lors d'un dépassement, il aurait perdu la maîtrise de son véhicule, heurtant la voiture de W. W. qui arrivait en sens inverse. Résultat: quatre blessés; sa femme et sa fille ainsi que le conducteur W. W.

Observations météorologiques
Observatoire de Neuchâtel 13 septembre 1967. — Température: Moyenne: 11,3. min: 10,1, max: 13,8. Baromètre: Moyenne: 716,2. Vent dominant: Direction: nord-est, force: calme à faible. Etat du ciel: couvert jusqu'à 14 h, dès 14 h nuageux à légèrement nuageux, soir, très nuageux à couvert.

Sept.	9	10	11	12	13
735					
730					
725					
720					
715					
710					
705					
700					

Niveau du lac, 13 sept., à 6 h 30: 429.12
Température de l'eau (12 sept.): 18°

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le ciel restera en général très nuageux à couvert. Quelques pluies éparpillées pourront encore se produire. La température sera comprise entre 6 et 9 degrés en fin de nuit, et entre 11 et 18 degrés l'après-midi. Vent du secteur sud en montagne. Tendence au fehn dans les vallées des Alpes.

Naissances
Monsieur et Madame Eugène RUGIN-WYSS ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite fille
Angela - Isabelle
13 septembre 1967
Maternité Pourtalès Neuchâtel Charmettes 33

Monsieur et Madame Pierre et Gentiane BLANCHET-MAILRE ont la très grande joie de faire part de la naissance de leur fils
Jean - Pierre
13 septembre 1967
Maternité des Cadolles Sauserie 1a 2013 Colombier

Monsieur et Madame E.-Maurice SCHENKER-WERMELINGER et Laurent-Michel ont la très grande joie d'annoncer la naissance de
Valérie-Astrid-Tatania
12 septembre 1967
Maternité Pourtalès Pharmacie Saint-Blaise

Monsieur et Madame Pierre MATHIEU-PIANCA ont la joie d'annoncer la naissance de
Pierre - Arnaud
petit frère d'Antoine
13 septembre 1967
Clinique du Parc de Clagny, Versailles 44, rue Saint-Charles, Versailles

Monsieur et Madame Gilles DU PASQUIER-DE MONTMOLLIN ont la grande joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fils
Philippe - Gilles - Ernest
13 septembre 1967
Maternité des Cadolles, Neuchâtel 6a Avenue de la Gare, Colombier

AU TRIBUNAL DE POLICE DE BOUDRY Malade, le chauffeur avait consommé de l'alcool: amende sans prison

De notre correspondant:
Le tribunal de police du district de Boudry a tenu son audience hebdomadaire mercredi matin, sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de M. André Mannwiller, remplissant les fonctions de greffier. Au début de l'audience, le président a lu deux jugements. Nous signalons les causes dans l'ordre de leur importance.

IVRESSE AU VOLANT
R. W. circulait au volant d'un camion avec remorque, sur la RN 5, à Gorgier, en direction de Neuchâtel. Peu après l'hôtel des Platanes, lorsqu'il croisait un autre camion, R. W. a serré un peu trop à droite de sorte que la remorque a heurté la bordure de la route, le camion même a tamponné le début du mur, au sud de la chaussée, et s'est immobilisé en travers de la route, à une distance de 36 mètres environ du point de choc. Il est évident qu'en vue du camion venant en sens inverse, R. W. avait perdu la maîtrise de son véhicule. L'audience des témoins a prouvé que le camion venant de Neuchâtel avait circulé en empiétant sur la ligne médiane et même un peu à gauche de celle-ci, mais il restait assez de place pour effectuer le croisement, comme l'un des témoins l'a fait. En outre, R. W. roulait vite, en dépassant les 60 km/h. D'après le résultat des examens habituels, le prévenu avait 1,59‰ d'alcoolémie. Le tribunal prend en considération qu'avant l'accident, R. W. se sentait mal et qu'il s'était soigné en consommant de l'alcool. Les renseignements obtenus sur le sujet de sa personne sont excellents et témoignent de sa parfaite honorabilité. C'est pourquoi, et vu également l'âge avancé du prévenu, le tribunal renonce à une peine d'emprisonnement et condamne R. W. à une amende de 1200 fr. auxquels s'ajoutent 220 fr. de frais.

IVRESSE AU GUIDON
A. R. a été arrêté le 15 avril à Champion pour ivresse au guidon et son permis lui a été retiré pour une période indéterminée, car il est récidiviste. Sans même attendre son jugement et malgré l'interdiction, A. R. a réussi à tromper un autre jeune homme, H. B., de sorte que ce dernier lui a prêté son scooter. Le prévenu a circulé avec ce scooter, sur la Grand-Rue, à Peseux, en direction de Corcelles et s'est fait de nouveau arrêter. Le tribunal condamne A. R. à dix jours d'arrestation, à une amende de 100 fr. et au paiement des frais de la cause, fixés à 50 francs. Quant à H. B., il est libéré des poursuites pénales.

ENCORE...
Le 17 juin, à 23 heures environ, E. G. circulait à bicyclette sur la route cantonale, descendant de Chambrélin à Bôle. Après le hameau de Pré-Vert, sans raison précise, E. G. est monté sur la banquette sud, il a perdu l'équilibre et est tombé sur la chaussée, tandis que son véhicule dévalait la forêt. Le cyclomotoriste, blessé, a été trouvé par un usager de la route qui a averti la police. E. G. a été transporté à l'hôpital, où une prise de sang a montré 1,45‰ d'alcoolémie. Le tribunal condamne E. G. à 350 fr. d'amende et met à sa charge les frais de la cause, fixés à 150 fr.

Le 5 juillet à 18 heures 30 environ, un accident est survenu sur la RN 5, à proximité de l'échangeur de Perreux. Circulant sur cette route de Boudry à Saint-Aubin, A. B. avait arrêté son automobile à droite avant l'échangeur de Perreux, pour prendre un auto-stoppeur. Deux voitures, circulant derrière lui, ont dû également s'arrêter, le refuge de sécurité ne leur permettant pas de dépasser. A ce moment-là, une colonne de voitures est survenue à vive allure de Boudry. Le conducteur de la première voiture a subitement tiré à droite pour emprunter la route donnant accès à l'échangeur. Le conducteur de la deuxième voiture, S. M., à qui la première automobile avait masqué la vue, a été surpris de la présence des voitures arrêtées. Pour les éviter, il a donné un brusque coup de volant à gauche, mais cette manœuvre lui a fait perdre la maîtrise de son véhicule. Celui-ci a heurté d'abord la dernière des automobiles arrêtées, puis déporté sous l'effet de choc à gauche, il a heurté une automobile venant en sens inverse, a fait un tête-à-queue, est monté sur le trottoir nord de la route et s'est immobilisé à 79 mètres du premier choc après avoir arraché un signal. Les conditions de la route étaient bonnes à ce moment-là, mais le trafic était dense. Le tribunal condamne S. M. pour perte de maîtrise à 50 fr. d'amende et met à sa charge 20 fr. de frais. A. B. qui a été à

l'origine de tout, ayant entravé la circulation, écope de 30 fr. d'amende et de 10 fr. de frais.

Le 14 juin à 13 heures 20, F. C. circulait en automobile dans l'avenue de la Gare à Colombier en direction de Bôle. A la hauteur de la maison B., il a obliqué à gauche pour se rendre au parc privé de cette maison. Au même moment, W. B. circulait derrière lui à tenté de le dépasser. Les deux voitures sont entrées en collision. F. C. qui n'a pas pris les précautions nécessaires pour obliquer à gauche, paiera 50 fr. d'amende et 40 fr. de frais. W. B. est acquitté.

AUTRES DÉLITS
M. P., prévenu de détournement d'objets mis sous main de justice, est condamné par défaut à trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, ce sursis étant conditionné au paiement des sommes dues avant le 30 septembre 1967.

J.-P. J., prévenu d'outrage public à la pudeur, est condamné à 250 fr. d'amende et paiera 60 fr. de frais. Cette peine pourra être radiée du casier judiciaire dans le délai de deux ans, si le prévenu se comporte bien.

Seigneur, j'ai fait ma prière.
Sous tes ailes, je m'endors,
Heureux de savoir qu'un Père
Plein d'amour veille au-dehors.

Monsieur Serge Guyot;
Madame et Monsieur Louis Filliez-Paris, à Médières (VS);
Madame et Monsieur Edouard Feuz-Paris et leurs enfants, à Hauterive;
Madame et Monsieur Pierre Eschler-Paris et leurs enfants à Saint-Blaise;
Madame veuve Marie Veluzat, à Saint-Blaise;
Mademoiselle A. Paris, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Paul Serge Guyot, à la Coudre;

Monsieur et Madame Raoul Guyot-Sandoz et leurs enfants, à Chez-le-Bart, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la grande peine de faire part du décès de

Madame
Jacqueline GUYOT-PARIS
leur chère épouse, fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et amie, rappelée à Dieu dans sa 43ème année.
Saint-Blaise, le 13 septembre 1967.
(Rochettes 8)

Pour toi, les ténés ne sont pas obscures: La nuit respicndit comme le jour.
Ps. 139: 12.

L'ensevelissement sans suite aura lieu vendredi 15 septembre au cimetière de Saint-Blaise.
Culte au Temple à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Robert Bachmann;
Monsieur et Madame Robert Gygax, leurs enfants et petits-enfants à Saint-Imier, Lausanne et Montreux;
Monsieur et Madame Walthier Gygax, leurs enfants et petit-fils, à Dornach;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Bachmann et leurs enfants,
ainsi que les familles Rothenbach, parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame
Ida ROTHENBACH
née GYGAX
leur très chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, paisiblement, dans sa 85ème année.
Neuchâtel, le 12 septembre 1967.
(Beauregard 7)

J'ai patiemment attendu l'Eternel; il s'est incliné vers moi et il a ouï mes oris.
Ps. 40: 2.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 14 septembre.
Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Vous que j'ai pris à ma charge
dès votre origine, que j'ai porté
dès votre naissance, jusqu'à votre
vieillesse, je vous soutiendrai et
vous soulagerai.
Esaie 46: 3-4.

Madame Edouard Berruex, à Peseux, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Edouard BERRUEX
leur cher époux, beau-frère, oncle, parent et ami, survenu dans sa 89ème année.
Peseux, le 13 septembre 1967.
(rue de Rugin 33)

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, vendredi 15 septembre, à 15 heures.
Prière de ne pas faire de visites
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

ADMINISTRATION DE LA
«FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL»
ET DE L'«EXPRESS»

Pompes Funèbres E. FAVARD
Cercueils Incinérations Couronnes Transports
Seyon 23 - Tél. 5 36 04

Wettstein
Gd-Rue 5 Seyon 16
Neuchâtel
Tél. (038) 5 34 24

A LA COR DE CASSATION PÉNALE

On ne condamne pas «un gangster de la route pour faire un exemple»!

La Cour de cassation pénale a siégé hier, sous la présidence de M. P.-R. Rosset...

Le 25 juin 1966, vers 16 heures, E.L. circulait au volant de son automobile, de Fleurier en direction de Môtiers...

L. s'est pourvu en cassation, pour arbitraire. Il pense en effet que le juge a dépassé son pouvoir d'appréciation...

un conducteur imprudent. Et c'est ce qui arriva. Tout à coup, le prévenu vit devant lui, serrant le milieu de la chaussée, un automobiliste...

même avis, le jugement est cassé par trois voix contre deux, et la cause renvoyée à un autre tribunal...

POURVOI REJETÉ

Le 22 novembre 1966, L.D. avait eu un accident au volant de son automobile. Il était en état d'ébriété...

La demande de réhabilitation de F.S. est acceptée et la radiation au casier judiciaire ordonnée...

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE NEUCHÂTEL

Dans certains cas le code devrait prévoir une autre catégorie d'infractions: les imbécillités!

Le tribunal correctionnel a siégé hier sous la présidence de M. Y. de Rougemont...

même somme à venir passer quelques jours en Suisse.

IL INVITE A SON TUR

Rapidement, l'inculpé se rendit compte que son projet ne tenait pas et que la somme de 120 francs était dérisoire...

L'avocat, représentant la société de jeunesse lésée insiste sur le fait que le prévenu était un bon camarade...

Une deuxième affaire d'escroquerie et de banqueroute simple a été renvoyée pour ordonner une expertise comptable.

ROUTE GLISSANTE

Le 6 juin 1966 était une journée plutôt pluvieuse. Elle faisait suite à une longue période de sécheresse...



Cycliste blessé

UN AUTOMOBILISTE de Cressier, M. Hans Pfeiffle, circulait hier, vers midi, avenue du Vignoble...

Pour une antenne collective de TV à Neuchâtel

LA MOTION suivante, signée de MM. Roger Hamel et Bernard Grison, vient d'être déposée à la Chancellerie communale...

Collision

AU VOLANT de sa voiture, M. J.-P. D., habitant Neuchâtel, circulait hier, vers 14 heures...

Un cyclomotoriste tué sur le pont Casse-Bras

Hier soir, un cyclomotoriste s'est jeté contre un signal routier annonçant des travaux et s'est tué. Il était âgé de 20 ans...

de danser la valse, l'français cancan ou le charlestonique jour Molière ou de prêter un spectacle de variétés...

C'est sans doute des les dix tableaux du «Palmas des Mérites» que les «Gosses de Paris» ont donné la meilleure d'eux-mêmes...

En revanches chanteurs m'ont déçu. Devois fraîches et bien équilibrées sans doute, quelques petits soles doués d'un beau timbre...

Encore un remarque: pourquoi ces arrangements fantaisistes «au ge du jour» qu'il s'agisse du «Chate de Bouvet» ou de l'œuvre de Mozart?

Inutile dire que les «Gosses de Paris» ont été vivement applaudis par un public enthousiaste.

L. de M.

Course 15 personnes âgées

PARIS hier de Neuchâtel par un temps pluvieux, les aînés du quartier du Temple-du-Bas appartiennent au secteur du pasteur...

Collation, animée par des cha et un concours, fut offert dans un hôtel accueillant à l'initiative du lac Saint-Point...

EXPLOIT AQUATIQUE D'UNE FLEURISANE DE TROIS ANS

Joëlle s'est jetée dans la piscine et a nagé comme un poisson dans l'eau!

Joëlle, blondinette et charmante petite-fille de M. Roger Vaucher, domiciliée à la rue de la Sagne, à...



Fleurier a fêté son troisième anniversaire le 22 août dernier. Près de deux mois avant cette date, elle a été l'auteur d'un véritable exploit aquatique.

En effet, le 1er juillet, se réjouissant d'aller entendre la musique au cortège de la jeunesse du lendemain, elle s'est jetée sans bouée dans la piscine familiale et s'est mise à nager comme un poisson dans l'eau...

EXERCICES EN CHAMBRE

L'enfant avait coutume de bafouler autour du bassin. Pour prévenir un accident, ses parents et grands-parents ont été prévoyants. Le meilleur moyen de lui éviter un accident fatal, en ont-ils déduit, était que Joëlle sache nager.

Mme Roger Vaucher a suivi les états de sa petite-fille. Elle a fait d'intéressantes observations.

«Quand un bambin tombe à l'eau, dit-elle, il garde les yeux ouverts, ne bois jamais une tasse et ne pleure pas. Les gosses en bas âge, quelque peu débrouillards, ont le sens de l'imitation et nagent à moitié par instinct. Le reste est une question de technique...»

Un seul obstacle à surmonter: les enfants ont coutume de prendre des bains chauds. Plongés dans une piscine, cela leur fait friger pour commencer. Toutefois ils s'habituent vite à ce changement de régime. Et maintenant Joëlle trouve qu'à 17 degrés l'eau est bien tempérée!

Si tous les parents prenaient l'exemple de la famille Vaucher, les maîtres de natation pourraient se mettre en chômage. Mais éviteraient-ils sans doute bien des tragédies estivales quand les gens, insuffisamment expérimentés, vont faire tremper au plus fort des grandes chaleurs.

G. D.



(Avipress - J.-P. Baillod)

Sur la route Rochefort-Corcelles

Perte de maîtrise: une blessée et une voiture démolie

Hier matin, vers 11 h 45, un conducteur domicilié à... Tel-Aviv, M. Ram Livay, qui utilisait une voiture à plaques suédoises, descendait la RN 10, de Rochefort vers Corcelles...

Va-t-on agrandir le stand de tir du Landeron?

Le Conseil municipal de la Neuveville a pris connaissance du procès-verbal de la séance de la commission pour le déplacement du stand de tir de la Neuveville, du 30 août 1967.

M. Nançois, conseiller, la commune et la Société de tir du Landeron ont déclaré qu'elles ne s'opposaient pas à l'idée que les tireurs neuvevillois viennent faire leurs tirs au Landeron.

Concernant le délai, il est rappelé que le problème est urgent. Le nombre des places pour la Neuveville peut se chiffrer à douze. Le stand actuel du Landeron a neuf cibles, mais trois cibles peuvent être ajoutées facilement.

M. Grau, président de la commune du Landeron, signale que la commune de Cressier se trouve actuellement dans la situation de la commune de la Neuveville et affirme qu'il prendra contact avec les autorités de Cressier afin d'envisager l'agrandissement du stand pour les trois communes.

VIGNOBLE

PESEUX - Fillette blessée

Hier, vers 7 h 50, une automobiliste de Pesieux, Mme Mag Moine, circulait en direction de Neuchâtel. Arrivée à la hauteur de l'arrêt des tramways des Carrels, sa machine renversa la petite Anne Guillaume, 8 ans, habitant Neuchâtel...

SAINT-BLAISE

Carnet de deuil

La population de Saint-Blaise a appris hier, avec surprise et chagrin, le décès survenu à l'âge de 88 ans, à Meyriez (Fribourg), où elle était en séjour, de Mme Henri Schreiber, veuve de l'ancien ministre de Suisse à Stockholm, qui s'était fixé à Saint-Blaise dès sa retraite.

Les musiques militaires neuchâteloises en quête d'un nouvel uniforme au Musée du château de Colombier

Des représentants des sociétés de musique militaire de Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, du Locle et de Colombier, se sont réunis samedi 9 septembre dernier à Colombier, sous la présidence de M. Marcel Calame, du Locle, qui est à la tête depuis plusieurs années du groupement de ses corps de musique.

répondent avec élan, car nos musiques militaires, héritières de longues traditions, entendent maintenir celles-ci, tout en modernisant leur répertoire et en faisant honneur, par leur tenue et une nouvelle présentation, au pays de Neuchâtel.

au Jour le Jour

A méditer... et à appliquer!

- THOMAS Jefferson, troisième président des Etats-Unis, né en 1743, décédé en 1826, a été, comme son compatriote Franklin, un moraliste reconnu. 1) Ne regrettez jamais de ne pas avoir mangé. 2) Le travail fait de bon cœur ne fatigue pas. 3) Ne recourez jamais à autrui pour faire ce que vous pouvez faire vous-même. 4) L'orgueil et la vanité vous coûtent plus cher que la faim et la soif. 5) Commencez les choses par le commencement. 6) Gardez-vous des soucis et des peines qui ne sont que dans votre imagination et qui n'arrivent jamais. 7) Ne renvoyez jamais au lendemain ce que vous pouvez faire aujourd'hui. 8) Ne dépensez jamais votre argent avant de l'avoir gagné. 9) N'achetez jamais rien d'inutile sous prétexte que c'est «bon marché».

NEMO

AVIS OFFICIELS**VILLE DE NEUCHÂTEL****Cours de français**

organisés par la

Commission scolaire à l'intention des jeunes filles de langue allemande qui sont en place à Neuchâtel.

Durée des cours : 5 mois à raison de 4 heures par semaine, soit au total 80 heures.

Les leçons ont lieu de 16 à 18 h au collège du passage Max-Meuron, le lundi et le jeudi.

Inscriptions : Jeudi 14 septembre 1967, de 15 à 17 heures au collège de la Promenade, rez-de-chaussée, salle No 2.

Les cours commenceront jeudi 21 septembre 1967.

Ecolage Fr. 30.— pour les élèves suisses
Fr. 45.— pour les élèves étrangères.

Direction des écoles primaires et pré-professionnelles.

**VILLE DE NEUCHÂTEL****Service des ordures ménagères**

Lundi du Jeûne fédéral

18 septembre 1967 :

PAS DE SERVICE

Direction des Travaux publics,

Service de la voirie.

Neuchâtel, le 11 septembre 1967.

IMMEUBLES

A vendre à Boudry

MAISON FAMILIALE

avec

ATELIER GARAGE PISCINE5 chambres, nombreuses dépendances. Terrain 936 m². S'adresser : Fiduciaire et Gérances Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 5 83 83.**L'AGENCE DU VIGNOBLE**route de l'Arèuse 25
CORTAILLOD - Tél. 6 42 68**offre à vendre :****A SAINT-MARTIN
(Val-de-Ruz)**

immeuble locatif

de trois appartements, respectivement de 3 et 4 pièces. Placement intéressant. Prix de vente : Fr. 95,000.— Possibilités hypothécaires Fr. 40,000.— à 50,000.—.

A vendre, à 5 km de Lausanne — bordure autoroute Lausanne-Genève —

bâtiment industriel

construction récente, comprenant : locaux — bureaux — vestiaire avec W.-C., lavabos, douche.

Surface 360 m² sur 2 niveaux.**maison d'habitation**

construction ancienne d'un appartement de 4 chambres, cuisine, bains et W.-C. + 2 chambres indépendantes. Cave, galetas, boîte à voiture, et divers locaux.

Surface totale de la propriété 1320 m².

Accès facile à tous véhicules. A proximité de gare CFF et centres commerciaux et industriels.

Prix avantageux — Facilités de paiement.

S'adresser à R. Demierre, agent immobilier, à Renens, 14-Avril 3. Tél. 34 46 35.

**Terrains
à vendre**Nous possédons belles parcelles à Anvernier, Cortaillo, Bevaix.
Tél. (038) 8 55 44.
Bottini, architecte, P.-de-Vinglo 14, Neuchâtel-Serrières.**Immeuble
ancien**A vendre dans magnifique situation, ancien immeuble, pouvant être aménagé en résidence. Vue, dégagement, tranquillité.
Adresser offres écrites à I N 1864 au bureau du journal.A vendre
immeuble

dans région en plein développement, avec vastes locaux et dépendance, 2 logements, conviendrait pour artisan. Toutes possibilités d'aménagement, magnifique situation.

Adresser offres écrites à H M 1863 au bureau du journal.

Nous cherchons un
terrainà bâtir dans les environs de Neuchâtel.
Adresser offres écrites à J O 1866 au bureau du journal ou tél. (038) 5 55 12.**A LOUER**

A louer près de la gare

appartement

de 4 pièces et hall. Vue magnifique, tout confort. Loyer mensuel 370 fr. plus charges.

ETUDE PIERRE JUNG, Bassin 14, Neuchâtel, tél. 5 82 22.

BEL-AIR

A louer immédiatement ou pour date à convenir, bel appartement de

3 1/2 CHAMBRES

tout confort. Ascenseur et service de conciergerie.

S'adresser : ETUDE WAVRE, notaires. Tél. 5 10 63.

Etude Clerc, notaires

Rue J.-L. Pourtalès 2, 2001 Neuchâtel
Tél. 5 14 68**A louer à CRESSIER**

1 appartement de 3 1/2 pièces, tout confort, dans immeuble moderne. Loyer : Fr. 290.— plus Fr. 35.— de participation au chauffage et à l'eau chaude. Entrée en jouissance : à convenir (disponible tout de suite).

A louer à Bienne

boucherie-charcuterie

moderne, bien placée, conditions avantageuses, avec logement libre.

S'adresser à : Grande Boucherie BIGLER S.A., Büren-sur-l'Aar, tél. (032) 81 23 45.

A louer

à Colombier

APPARTEMENTS

de 2 et 2 1/2 pièces. Tout confort. Loyer à partir de 270 fr., plus charges. Téléphoner au 5 76 72.

A louer à

Pesieux-centre dans

STUDIO

non meublé, avec cuisine. Convientrait également pour bureau. Libre dès le 24 septembre. Tél. 8 12 43.

Appartement

Je cherche à échanger appartement de 3 pièces, confort, à Neuchâtel, contre un appartement / identique à la Chaux-de-Fonds. Loyer mensuel 260 fr.

URGENT

Faire offres sous chiffres P 11252 N à Publicitas S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds.

DEMANDES À LOUER

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., Neuchâtel, cherche pour un de ses ingénieurs,

appartement de 2 ou 2 1/2 pièces

avec confort, à Neuchâtel ou aux environs.

Entrée en jouissance : fin octobre 1967 ou à convenir.

Prière de faire offres au service du personnel, téléphone No 5 72 31, interne 21.

MIGROS

cherche pour l'un de ses employés

logement de 3 à 4 piècesavec confort si possible, dans la région de MONRUZ - HAUTERIVE - SAINT-BLAISE - MARIN.
Téléphoner au No 3 31 41 pendant les heures de bureau (dépt du personnel).

Les cours de l'Université reprendront entre le 15 octobre et le 1er novembre. Pour cette date, nous cherchons des

**CHAMBRES MEUBLÉES
OU STUDIOS**

pour nos étudiants.

Indiquez-nous les chambres que vous pourriez mettre à notre disposition en téléphonant le matin (du lundi au vendredi, au No 5 77 12 ou en écrivant à la Fédération des étudiants, faubourg de l'Hôpital 41, Neuchâtel.

**Petit
appartement
ou studio
meublés**

près de la gare. Pour le 1er octobre ou plus tard. Faire offres sous chiffres 32328-42 à Publicitas, 8021 Zurich.

On cherche

appartement

de 2 pièces à Colombier, libre tout de suite.

Adresser offres écrites à E J 1860 au bureau du journal.

**L'annonce
reflet vivant
du marché****OFFRES D'EMPLOIS****GUBELIN**

Pour la fabrication de chronomètres (11 1/2"), nous cherchons

RETOUCHEUR

Les candidats doivent avoir une bonne expérience dans les montres de qualité. Le poste est prévu pour notre atelier de Lucerne, où les candidats bien qualifiés trouvent d'excellentes conditions, un bon salaire et un travail intéressant.

Faire offres, avec photo, curriculum vitae et copies de certificats, à GUBELIN S.A., montres et bijoux, Grimselweg 3, 3000 Lucerne, tél. (041) 9 79 77.

On cherche

une bonne sommelière

connaissant les deux services.

Tél. (038) 5 66 15,
Restaurant Maloja, Neuchâtel.**GLUCYDUR S.A.**

cherche une

SECRÉTAIRE

- de nationalité suisse
- de langue maternelle française
- connaissance de l'allemand désirée.

Elle sommes à même de lui offrir un poste important des responsabilités.

Lieu d'entrée : à convenir.

Les offres, avec curriculum vitae et références, sont examinées avec la plus grande discrétion par Glucydur S.A., rue du Viaduc 30, 2^e Bienne.**PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.
FABRIQUE DE PAPIER**

Nous engageons immédiatement ou pour époque à convenir des

OUVRIERS

pour le travail d'équipe (âge minimum 19 ans) et pour le travail de jour, et des

aides-mécaniciens

Les ouvriers intéressés, de nationalité suisse, ou étrangers en possession du permis « C », voudront bien envoyer leurs offres ou se présenter à la Direction des Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel-Serrières. Tél. (038) 5 75 75.

Entreprise de construction engage :

maçons

éventuellement

manœuvres

pour entrée immédiate ou date à convenir. Logement et chambres à disposition.

Adresser offres à Arrigo & Cie, entrepreneurs, rue de Neuchâtel 19, Pesieux.
Tél. (038) 8 13 61.

On cherche

sommelièreéventuellement seulement pour le SERVICE DE MIDI.
S'adresser à M. Martin, Restaurant Neuchâtelois D. S. R., tél. 5 15 74.La fabrique d'horlogerie
veuve Henri Duvoisin & Cie,
les Geneveys-sur-Coffrane,

engagerait tout de suite ou pour date à convenir

**metteur(se)
de mise
en marche**

Travail à l'atelier, éventuellement à la demi-journée.

Faire offres ou s'annoncer directement à la fabrique.
Tél. (038) 7 61 31.**Nettoyages**Je cherche personne pour nettoyer un bar, chaque jour.
Tél. 4 12 62,
heures des repas.**Je cherche
tout de suite**homme pour travaux de nettoyages ; places stables pour personnes sérieuses.
Ecrire ou téléphoner à B. Chagnat, Arnold-Guyot 10, Tél. 5 42 04.**Chambres et pension**pour étudiants et employés.
Breguet 13, COLIBRI. Tél. 5 75 62.

Jeune fille de bonne famille, d'origine suisse, née en Amérique latine, parlant l'anglais et l'espagnol, devant fréquenter l'université, cherche pour mi-octobre et pour une durée d'un à deux ans

chambre et pension

dans milieu distingué suisse, à Neuchâtel, où elle trouverait bon accueil et vie de famille.

Adresser offres au Service suisse de placement pour le personnel commercial, Orangerie 8, 2000 Neuchâtel.

LES MEUBLES**J. SKRABAL S.A.****PESEUX et NEUCHÂTEL**

offrent situation stable à

REPRÉSENTANT

connaissant la branche. Salaire intéressant, frais d'auto et frais de voyages. Caisse de retraite. Entente immédiate ou à convenir.

Faire offres à la Direction des Meubles Skrabal S.A., 2034 Pesieux ou prendre rendez-vous par téléphone au (038) 8 13 13.

Nous cherchons

vendeuses

pour nos rayons :

**BAS - MERCERIE - LAINE
ARTICLES DE TOILETTE
BIJOUTERIE**

et une

employéepour la réception de la marchandise de notre rayon confection dames. Places stables, travail varié et bien rémunéré.
Semaine de 5 jours.
Avantages sociaux d'une grande maison.Faire offres ou se présenter au chef du personnel des
GRANDS MAGASINS**armorins
neuchâtel****CECI VOUS CONCERNE PERSONNELLEMENT**Samedi 16 septembre 1967, 1^{er} jour de mise en vente
de votre horaire de poche**Eclair****HORAIRE** simple, complet, lisible.**HORAIRE** conçu pour chaque voyageur.En vente partout : dans les kiosques
aux guichets des gares
et des offices de poste
dans de nombreux magasins.

Prix de vente : 2 fr. 30 l'exemplaire.

EXIGEZ L'INDICATEUR**Eclair**

A Neuchâtel, dans la plupart des localités de la région, l'horaire Eclair sera offert à domicile par les porteuses de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

43344

VOTRE QUINCAILLERIE

OUTILLAGE - FERREMENTS - JARDINAGE - LIVRAISON A DOMICILE

HAEFLIGER & KAESER S.A.

NEUCHÂTEL
CHEMIN DES MULETS 1-3

P Parcage facile



Calos à mazout VESTOL avec FOYER PIVOTANT

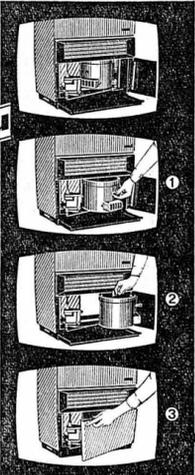
nouveau

Plus facile à allumer
Plus simple à entretenir

Plus besoin de se pencher à l'intérieur du poêle pour allumer, plus de nettoyages salissants:

- 1 sortir le foyer pivotant
- 2 allumer
- 3 refermer

Prix: dès Fr. 437.-



Une exclusivité
VESTOL en vente chez
A. ROCHAT CERNIER
Tél. (038) 7 11 60

Poissons frais
recommandés cette semaine

Bondelles et filets
Filets de perches
du lac de Neuchâtel

Lehnherr frères
POISSONNERIE Tél. 5 30 92
Place des Halles Neuchâtel

KREIDLER Florett GT Le roi des vélomoteurs

toujours meilleur, moins cher.

Tous les modèles, 3, 4 et 5 vitesses.

Florett-Kreidler
Au centre des « 2 roues »
vente et échange

Maison Georges Cordey
Ecluse 47-49 - Neuchâtel - Tél. 5 34 27

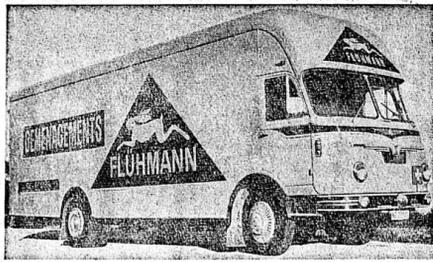
UNE OFFRE
à ne pas manquer

FENDANT
LES MOULINS
1966

la bout. **2⁹⁰**

avec ristourne dans tous les magasins

egip



Saint-Blaise Tél. (038) 3 17 20

LE XVI^e SALON DES 3 DIMANCHES
du 9 au 24 septembre inclus présente

SAISONS
de Grounauer

Ouvert tous les jours et tous les soirs à la Maison Vallier, à Cressier (NE)

La fée au bureau: ULTRAVOX, la machine à dicter suisse



ULTRAVOX
LA MACHINE A DICTER SUISSE PARFAITE

Ultravox est conçu pour que le patron puisse dicter quand il en a le temps et où cela lui convient. En plus, la secrétaire économise du temps, car elle n'a plus à écrire au préalable son texte en sténo avant de le taper à la machine.

La machine à dicter Ultravox est simple à manier et coûte **Fr. 835.-**

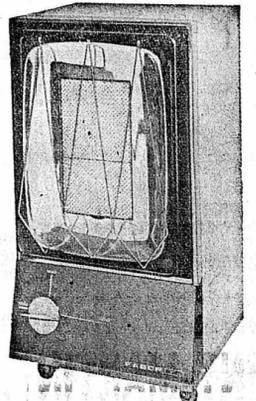
Il existe de nombreux accessoires (mallette, redresseur de courant électrique pour l'alimentation en auto, raccordement avec le téléphone, etc.) qui font de l'Ultravox l'appareil universel.

Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles et service d'entretien chez

Reymond Neuchâtel, Faubourg du Lac 11, Tél. (038) 5 44 66
Neuchâtel, Saint-Hippolyte 2, Tél. (038) 5 44 66
La Chaux-de-Fonds, L. Robert 110, Tél. (039) 2 83 95

Vous pouvez essayer chez vous
sans frais pendant 3 jours un de nos radiateurs à gaz

mobile économique puissant



Fr. 189.-

Téléphonez au N° 5 69 21

COMPTOIR MÉNAGER
CRETEGNY + CIE NEUCHÂTEL
Fbg du Lac 43 Tél. 5 69 21

Bonjour de la Gruyère

Ses fromages, ses spécialités ainsi que divers objets en bois, en cuir et en cuivre vous feront redécouvrir ce charmant pays

nous vous proposons entre autres:

Vacherin à fondue
indispensable pour la vraie fondue fribourgeoise

le 1/2 kg **4²⁰**

Cuchaules

la pièce de 500 g **1³⁰** la pièce de 1 kg **2⁵⁰**

Tomme de chèvre
une spécialité du Motélon

pièces de 200 à 250 g environ le 1/2 kg **5²⁰**

Saucisson fribourgeois
de campagne

pièces de 300 à 500 g par 100 g **1²⁰**

Vendredi après-midi et samedi un sculpteur sur bois taillera des cuillères à crème

Samedi, attraction folklorique: un armailli, accompagné d'enfants costumés, jouera du cor des alpes

Samedi, M. A. Schmid, auteur gruyérien dédicacera ses livres

au marché **MIGROS** av. des Portes-Rouges

DEVANT LA COUR D'ASSISES À BULLE

La mère qui avait étouffé ses deux enfants est condamnée à trois ans d'emprisonnement

- Toutefois sa responsabilité est fortement diminuée
• Elle consommait de grandes quantités d'analgésiques

Hier, la Cour d'assises du 1er arrondissement siégeant à Bulle sous la présidence de M. Claude Dumas, président du tribunal de la Glâne, a condamné la nommée Yolande G., âgée de 29 ans, (à l'époque des faits Mme A.), de Vuadens, à 3 ans d'emprisonnement.

Y. G., qui ignore jusqu'au nom de son père et n'a pas connu sa mère, a été élevée par ses grands-parents, dont la famille comptait déjà 20 enfants! Elle ignore qu'elle est une fille illégitime, jusqu'à ce qu'elle soit renseignée à l'école de Vuadens, et que le choc qu'elle en ressent soit augmenté encore par les moqueries de ses camarades. A 15 ans, elle s'en va travailler chez des paysans à Riaz. A 17 ans, elle est somnolée, et c'est là que débute le drame de sa vie. En butte aux grossièretés masculines dans les cafés, elle rougit fréquemment. Un jour elle a mal à la tête. Ayant pris quelques comprimés, elle constate que le mal l'a quittée, mais surtout qu'elle se sent plus sûre d'elle, et se met rapidement à abuser du médicament. Peu après, une dizaine de comprimés sont né-

cessaires pour lui apporter l'euphorie recherchée.

L'EFFET DE LA DROGUE

Elle fait la connaissance de son futur mari dans ces circonstances. Après six mois de fréquentations, c'est le mariage « rapide », en 1958, qui la lie à un être qu'elle n'aime guère profondément. Coup sur coup, en 1958, 1959 et 1960, trois enfants naissent. Une quatrième naissance surviendra d'ailleurs en 1966.

Le ménage n'est pas longtemps heureux. Elle est seule tous les dimanches, le mari sort beaucoup, rentre ivre parfois. Elle se drogue toujours davantage, entre dans des états de demi-inconscience au sujet desquels ses proches s'étonnent. Mais tous les témoignages concordent, elle aime ses enfants, s'en occupe avec dévouement.

Un dimanche de juillet 1960, sans que rien ne laisse présager le drame (mais elle se trouve sous l'effet de la drogue) elle prend dans ses bras son petit Patrick, âgé de 5 mois, qui souffre d'une malformation cardiaque, pince son nez et ferme sa bouche jusqu'à ce que mort s'ensuive.

« Non, il ne s'est presque pas débattu. Ça a duré peut-être dix minutes. Je l'ai remis dans sa couchette. Plus tard, je l'ai repris. J'ai tout de suite fait appeler un médecin. Je ne voulais pas le tuer. Je ne sais pas pourquoi je l'ai fait. »

Le médecin constatant le décès, qui n'étonna personne, émit donné la faiblesse du bébé.

ELLE RENOUVELLE SON GESTE

Les cachets, de nouveau, permettent cette fois d'oublier: « Il fallait que j'en prenne. » Elle ne peut pas se confier à son mari, et la mort du petit revient souvent troubler son sommeil.

En novembre 1962, en l'absence de M. A., elle renouvelle le geste criminel à l'égard de sa fille Nicole, 18 mois, qui relève de pneumonie, dans des circonstances très semblables. Un autre médecin est appelé, qui ne soupçonne pas le meurtre, mais propose néanmoins une autopsie, que M. A. et sa femme refusent.

Le médecin connaît bientôt la cause des états d'éthylisme de Mme A., et intervient afin qu'elle soit soignée à l'hôpital psychi-

atrique de Marsens, d'où elle sera envoyée à Cery.

UN DANGER POUR ELLE-MÊME

Premier témoin, le Dr Gilliéron, de l'hôpital psychiatrique de Cery, explique que l'accusée a fort bien pu ne pas se rendre compte de ses actes, sans pourtant que l'on puisse la déclarer entièrement irresponsable. Mais surtout, il est fort possible que son état psychique l'ait amenée à s'accuser de crimes qu'elle n'aurait pas commis. Elle est plus en danger pour elle-même, à cause de ses tentatives de suicide, que pour la société. D'ailleurs, l'affaire n'aurait jamais été connue, si l'accusée elle-même n'en avait fait état à son médecin, à Cery. Le Dr Kaufmann, de Cery et le Dr Minne, de Marsens, seront d'ailleurs eux aussi de l'avis qu'il est possible que Mme A. imagine à tort avoir tué ses enfants. C'est aussi l'avis de la belle-mère de l'accusée. De tous côtés, les experts s'accordent sur le fait que la responsabilité est restreinte. Seule Y. G. continue de s'accuser des meurtres avec fermeté. Petite et fluette, on se rend compte que sans doute, elle est sincère. Simplement, elle avoue ne pas comprendre l'espèce d'état second qui la pousse irrésistiblement à agir.

PAS PERVERSE

Au nom du ministère public, Me Jos-Daniel Pillier soutient qu'il y a eu double meurtre, et que l'accusée devait s'en rendre compte. Le défenseur d'office mit en évidence la vie tout entière peu favorisée de sa cliente, soutenant enfin que l'on ne saurait même avoir la certitude qu'un geste criminel ait été commis, puisque les médecins et les experts n'ont pu se prononcer. De plus, il n'y a pas de mobile.

Après une longue délibération, les douze jurés, présidés par M. Eugène Jordan, de Bussy, admettent qu'il y est meurtre par deux fois. L'accusée est-elle perverse ou dangereuse? Douze fois non.

EXÉCUTION SUSPENDUE

Le procureur général requiert 6 ans de réclusion, la privation des droits civiques et la déchéance de la puissance paternelle. Le jugement est lu par M. Dumas, président, entouré de MM. J.-P. Schroeter et R. Pilloud, assesseurs. Reconnue coupable de meurtre, Y. G. est condamnée à 3 ans d'emprisonnement, sous déduction de la préventive, à la déchéance de la puissance paternelle et aux frais pénéaux.

L'exécution est suspendue, la condamnée continuant de suivre un traitement psychiatrique. Condamnation très équitable sans doute, d'un être pitoyable que des hommes seuls ont jugé: il n'y a pas de femme dans le jury d'une Cour d'assises fribourgeoise.

Le tribunal correctionnel de Fribourg clôt une affaire vieille de dix ans

De notre correspondant: Hier après-midi, le tribunal correctionnel de la Sarine, siégeant sous la présidence de M. Raphaël Barras, s'est occupé d'une affaire de plainte pour atteinte à l'honneur qui vient de greffer sur plusieurs procès qui ont opposé depuis près de dix ans la succession de la régie immobilière Aellen aux Caisse de pension de l'Etat de Fribourg.

L'administrateur de ces caisses de pension et des immeubles qu'elles possèdent, M. Auguste Girod, trésorier d'Etat, avait déposé plainte pour atteinte à l'honneur

contre Me Jean Genoud, avocat à Fribourg. Dans une lettre adressée au juge d'instruction de Fribourg, en mai 1965, Me Genoud avait critiqué la gestion de M. Girod. La tentative de conciliation n'ayant pas abouti, Me Genoud défendit lui-même son point de vue, hier après-midi, tandis que M. Girod était défendu par Me Carrel. Parmi les témoins qui défileront, figuraient M. Théo Ayer, ancien conseiller d'Etat, Me Monferrier et M. Repond, directeur de l'Ecole secondaire de Fribourg.

Le tribunal a acquitté Me Jean Genoud, a mis les frais à la charge du plaignant, tandis que les conclusions civiles étaient écartées.

... et condamne un escroc récidiviste. Le tribunal a condamné à 3 ans de réclusion, déduction faite de 10 mois de prison préventive, à 2 ans de privation des droits civiques, à 100 fr. d'amende et aux frais, en admettant en outre les conclusions des parties civiles pour un montant d'environ 8000 francs, un récidiviste de 34 ans,

accusé d'escroquerie par métier, de tentative d'escroquerie de faux dans les titres, d'abus de confiance et de détournement d'objets mis sous main de justice. Le coupable avait notamment fait imprimer du papier à lettre à en-tête d'une organisation belge fictive, et s'était adressé des lettres sur ce papier, signées d'un personnage imaginaire, lui demandant d'acheter du terrain et de construire des colonies de vacances en Gruyère. Muni de ces documents et de reconnaissances de dettes importantes, également fictives, il se présenta chez des architectes et des entrepreneurs, leur promettant le travail, moyennant des avances et des prêts. Il obtint ainsi, de quatre d'entre eux, des sommes dont le total s'éleva à quelque 32,000 francs. Par ailleurs, sous prétexte de choisir des lots pour un club de pétanque, il se fit livrer toute une série d'objets, dont 25 rasoirs électriques qui le vendit, alors qu'il ne payait même pas les lots pour lesquels il avait reçu l'argent nécessaire. Le ministère public avait requis quatre ans de réclusion.

VILLARABOUD Une jeep happée par le train: un mort

(c) Hier après-midi, vers 15 h 50, M. Marcel Barbey, âgé de 23 ans, domestique chez M. Oscar Dumas, à Villaraboud, circulait au volant d'une jeep, de son domicile en direction de Vuisternens-devant-Romont. Au passage à niveau de Villaraboud, il ne prit pas garde aux feux clignotants et s'engagea sur la voie au moment où survenait le train GFM Bulle-Romont. La collision fut très violente. Happée par la locomotive, la jeep fut projetée à quelque deux cents mètres, tandis que son conducteur était tué sur le coup. La dépouille mortelle de M. Barbey a été transportée à l'hôpital de Billens.

Le Grand conseil fribourgeois est toujours sur les routes...

De notre correspondant: Hier, le Grand conseil fribourgeois a tenu la deuxième séance de sa session extraordinaire. Les 29 premiers articles du projet de loi sur les routes ont été examinés.

M. Arnold Waeber, directeur des finances, a répondu à une motion de M. Hans Riedo (CCS, Fribourg), demandant une révision complète de la loi de 1950 sur les impôts cantonaux. Le Conseil d'Etat pense que cette loi, qui a déjà subi une douzaine de révisions partielles, doit certes à nouveau être mise au point. La motion Riedo est acceptée,

mais dans le sens où une révision partielle sera étudiée. M. Albert Vonlanthen, juge cantonal, est chargé d'établir l'avant-projet qui sera remis à une commission d'experts.

Deux motions furent déposées. La première, de M. Ferdinand Masset (rad., Fribourg), a trait à la subvention de logements pour personnes âgées vivant seules. La deuxième, de M. Jean Riesen (soc., Plamati), vise à la répression de la fraude fiscale. Enfin, une interpellation de M. Willy Neuhaus (CCS, Chevrières) touche aux promotions dans le corps de la gendarmerie.

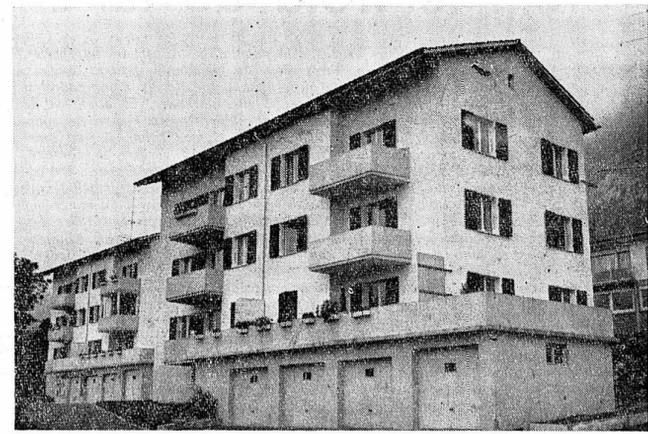
JURA

A Orvin, le torchon brûle autour de la construction d'un immeuble

On nous écrit:

Savez-vous ce qu'est la Société coopérative d'Orvin? C'est une société qui, dans l'intérêt public, et en particulier, celui de la commune d'Orvin, a construit 2 blocs localisés qui abritent 12 familles. Il faut le reconnaître, le cautionnement avait été fait par la commune d'Orvin. Vu la demande sans cesse croissante d'appartements, l'assemblée décida la construction d'un troisième bâtiment. Le cautionnement des premiers blocs étant presque épuisé, le comité décida de présenter une nouvelle demande de cautionnement à la commune d'Orvin. Elle fut donc adressée au Conseil municipal, et malgré son avis favorable, l'assemblée municipale refusa net le cautionnement. Pourquoi? A l'assemblée municipale, une fois les renseignements donnés par les membres de la Société coopérative, ces derniers furent poliment invités à quitter la salle... alors que la discussion s'engageait. Malgré ce refus, le troisième immeuble se construit.

LES MOTIFS Au reçu de la lettre ci-dessus, nous avons demandé au maire, M. Charles Mottet, les motifs pour lesquels cette demande de cautionnement avait été refusée par le Conseil municipal. Voici ce qu'il a répondu: « La Société « Orvine » avait l'intention de construire un nouveau bloc d'appartements. Elle avait demandé à cet effet, à la municipalité de la cautionner pour la seconde hypothèque soit pour une somme de 200,000 fr. Lors de la construction des deux premiers bâtiments, on sait que la commune avait cautionné la société pour une somme de 120,000 francs. Les autorités communales



IMMEUBLES — Les deux premiers construits (Avipress - Guggisberg) estimant que ce nouveau cautionnement, qui est tout de même une garantie, chargerait par trop la commune, ont refusé. Toujours d'après le maire d'Orvin, il

semble que l'on pourrait tout de même construire le troisième bloc grâce au cautionnement consenti par un groupe de personnes privées.

Violences dans le Jura

De notre correspondant: Un incident plus grave qu'on ne le pensait tout d'abord, s'est produit dimanche soir, au restaurant du National à Saignelégier. Trois jeunes gens de Tramelan, arborant des emblèmes bernois, entrèrent dans le restaurant où ils commandèrent une consommation. Comme ils importunèrent les consommateurs et se conduisaient grossièrement, le propriétaire leur demanda de quitter son établissement. Ce qu'ils firent, mais pour revenir quelques instants plus tard avec une dizaine de camarades, dont plusieurs sont membres des « Jeunesses Civiques ».

riva sur les lieux, les blousons noirs avaient disparu, mais leurs noms sont connus et une plainte sera déposée. Cet incident vint ajouter encore à la colère suscitée aux Franches-Montagnes, par les nombreuses déprédations causées de nuit, ces derniers temps, à des emblèmes jurassiens, notamment à Saignelégier, aux Bois, au Bémont, aux Breuleux et à Saint-Brais.

La plainte déposée s'additionnera à celles qui sont en cours à Porrentruy, pour coups et blessures, contre M. R. M. de Buis, qui, lors de la conférence pro-bernoise de Courgenay, frappa un vieillard de Porrentruy et lui cassa des dents, et contre M. A. P. de Bure, qui frappa une jeune fille de Porrentruy, également lors de la même manifestation.

FRINVILLIER — Accrochage

(c) Hier, à 19 heures, un tracteur et une automobile sont entrés en collision sur le pont de la route Frinvillier-Orvin. Les deux véhicules sont passablement endommagés. Pas de blessé.

RECONVILLIER Un déraillement fait un blessé

(c) Hier, vers 19 heures, à la suite d'une erreur d'aiguillage, un tracteur CFF remorquant deux wagons est entré en collision avec une composition stationnée à la gare de Reconvillier. Le choc fut assez violent puisque deux wagons ainsi que le tracteur sont sortis des rails. Le conducteur du tracteur, M. Alfred Unteraehrer, 30 ans, a été transporté à l'hôpital de Moutier, légèrement blessé.

COURGENAY Arrestation de braconniers

(c) Dans la nuit de lundi à mardi, le gendarme Christie de Courgenay, accompagné des gardes-chasse Stadelmann, de Charmoille, et Voillat, de Pontenay, ont pris sur le fait trois braconniers de Courgenay qui chassaient dans les champs, éclairés par les phares d'une automobile, avec en outre une arme prohibée. Les braconniers avaient d'ailleurs déjà tiré une fois lorsqu'ils furent arrêtés, mais le gibier n'a pas pu être retrouvé.

VAUD

Près de Villeneuve Une violente collision fait deux blessés

(sp) Hier, à 19 h 15, sous Biron, commune de Villeneuve, un automobiliste, M. Charles Briol, représentant à Saint-Triphon, roulant à vive allure en direction Villeneuve, dépassait une file de voitures, lorsqu'il entra en collision avec une autre voiture qui survenait en sens inverse et qui faisait la même manœuvre. Cette deuxième machine était conduite par M. Francesco Ghiso, domicilié à Montreux. Il semble que la voiture Briol, en dépassant, ait été déportée quelque peu sur la gauche de la ligne médiane, pour une cause que l'enquête établira. Les deux voitures furent complètement démolies et les deux conducteurs, grièvement blessés, ont été transportés à l'hôpital de Montreux. M. Briol souffre de trois fractures à la jambe droite, une fracture au tibia, gauche, d'une commotion, de plaies, de coupures et de contusions. Quant à M. Ghiso, il a une fracture du fémur gauche, une fracture de l'avant-bras droit, une commotion et également des plaies, des coupures et des contusions. Une troisième voiture survenant derrière M. Ghiso est arrivée à vive allure contre les deux premiers, mais son conducteur n'a pas été blessé.

MONTREUX Une belle prise

(sp) Trois cambrioleurs ont été arrêtés à Montreux à la suite d'une enquête menée par la sûreté et la gendarmerie. Ils avaient commis de nombreux vols et cambriolages depuis une dizaine de mois sur les bords de la Rivière. Ils ont été écroués aux prisons de Vevey sur l'ordre du juge informateur.

VILLARS-BURQUIN Issue mortelle

(c) Mme Rose Ray, âgée de 84 ans, domiciliée à Villars-Burquin, dont nous avons relaté l'accident hier, qui s'était fracturé le col du fémur, à la suite d'une chute, est décédée hier matin à l'hôpital d'Yverdon.

GRANDSON - CONCISE — Une nouvelle église

(c) La communauté catholique de Grandson-Concise édifiera une église paroissiale qui sera située près du collège en face du château à mi-coteau à un endroit particulièrement bien situé et accessible par la place du Château. Le devis prévu est d'environ 400,000 francs.

YVERDON — Sur le thème de l'eau

(c) Samedi dernier avait lieu le rallye du corps enseignant yverdonnois, dont le thème, « l'eau », ne pouvait pas être mieux choisi, puisque c'est sous la pluie que la dizaine d'équipages inscrits prit la route. Passant par Concise, Colombier, Thielle, Morat, le rallye se termina à Portbalan par un repas qui fut honoré de la présence de M. Mermod, directeur des écoles primaires. La bonne humeur fut de la partie tout au long du rallye qui fut remporté par l'équipe Porret-Clément.

Tournoi renvoyé

(c) Samedi et dimanche devait avoir lieu à Yverdon, sur le stade des Iris, un grand tournoi de volley-ball groupant la plupart des équipes de ligue nationale A et précédant de peu le championnat suisse. Malheureusement pour la société organisatrice, Yverdon-Ancienne, il dut être renvoyé au week-end prochain à cause du mauvais temps.

Course d'orientation

(c) Les maîtres de gymnastique d'Yverdon mettent sur pied, comme chaque année, pour la société vaudoise des maîtres de gymnastique, la traditionnelle course d'orientation du Nord vaudois qui aura lieu à Ursins. Ouverte à tous les écoliers de 12 à 15 ans, groupés par équipe de trois et placés dans des catégories différentes suivant leur âge, cette course attirera certainement près de 600 enfants, qui animeront ce charmant village le 11 octobre.

MONTAGNY Chute à bicyclette

(c) Le jeune Pascal Layaz, âgé de 12 ans, domicilié à Montagny, a fait une chute à bicyclette. Il s'est blessé au visage et fracturé une main. Il a été conduit à la clinique de la rue du Four, à Yverdon.

AVENCHES — Carnet de deuil

(c) A Avenches est décédé dans sa 79ème année, après une longue maladie, M. Rodolphe Schaad, agriculteur. Le défunt avait fait partie du comité de la Société de laiterie, ainsi que de la Société d'artillerie du district.

Début d'incendie

(c) Mardi, vers 2 heures, le feu était signalé dans l'usine Catrex, se trouvant à l'extrémité nord de la zone industrielle. Il s'agissait d'un embrasement d'une cuve contenant divers produits chimiques, dû à un moteur électrique qui s'était échauffé. Ce début de sinistre fut rapidement circonscrit grâce à la rapide intervention des pompiers. Les dégâts ne sont pas très importants.

BIENNE

Le Grand conseil bernois s'est occupé de la situation financière des hôpitaux

Mercredi matin, les députés au Grand conseil bernois ont approuvé le rapport sur la gestion de la direction des finances et domaines, et, après une longue discussion, accepté la participation du canton de Berne à l'augmentation du capital-actions de la « Bernische Erdoel AG » pour un montant de 500,000 francs. Rappelons que cette société s'occupe de préparer la recherche du pétrole dans le canton. Au vote, cette participation a été acceptée par 102 voix contre 37.

En outre, le Grand conseil a élu MM. Alain-François Grisel et Alphonse Giovannini, tous deux de Saint-Imier, membres commerciaux du tribunal de commerce pour le Jura.

En séance de relevée, le Grand conseil a accepté le rapport sur la gestion de la direction de l'hygiène publique, et voté des subventions dont le total s'élève à 617,000 francs. Le Jura disposera d'une somme de 250,000 francs qui sera employée pour divers travaux à faire à l'hôpital pédiatrique de Bienne et à l'Asile Gottesgnad de Bienne-Mâche.

Les députés et le gouvernement ont ensuite accepté à une grande majorité une motion demandant que des mesures d'urgence soient entreprises pour parer à la situation financière de divers hôpitaux de districts et de l'hôpital de l'Île. Ce dernier recevra par voie d'arrêté populaire, une somme de 5.6 millions de francs pour couvrir le déficit de l'année en cours. En outre, les hôpitaux de district dont la situation financière est précaire, pourront disposer d'un montant d'un million de francs au total.

Enfin, le Grand conseil accepta le rapport sur la gestion de la direction des œuvres sociales.

Rectification du député Villard

(ATS). — Le député bernois Villard communique: « Après le débat au Grand conseil bernois concernant le mode d'exécution des peines dans les pénitenciers du canton, divers articles de journaux ont donné de mon intervention un reflet inexact. Dans une conversation personnelle avec le directeur de la police cantonale, je précisai mes déclarations. Cette brève conversation fut men-

tionnée par quelques journaux et déformée elle aussi. Le Grand conseil du canton de Soleure s'est occupé de cette affaire. En réponse au communiqué qui a été publié, je tiens à faire la rectification suivante: j'ai déclaré que des détenus avaient été frappés à Witzwil, l'un d'entre eux notamment en présence du directeur. D'autre part, j'ai dit que des paroles injurieuses, blessantes à l'égard des détenus pouvaient être tout aussi humiliantes que des coups. C'est à ce sujet seulement que j'ai fait état de paroles malsonnantes que j'ai entendues personnellement à Oberschöngren. Je n'ai même pas prononcé le nom de ce pénitencier. Je précise que j'ai été traité correctement à Oberschöngren et que je n'y ai pas observé de brutalités commises sur des détenus. » A. Villard, député

Un ouvrier écrasé et tué par des planches

(c) Un accident s'est produit mercredi à 17 heures, lors du déchargement de planches devant l'usine Tout-Bois S.A., de Bienne. M. Jean-Pierre Petermann, né en 1913, domicilié rue Centrale à Bienne, marié, père de deux enfants, majeurs, était occupé au déchargement d'un wagon de chemin de fer. Celui-ci contenait des planches de bois croisé, et M. Petermann a subitement reçu sur la tête le contenu du chariot qui passait sur le pont de déchargement. Le malheureux, immédiatement conduit à l'hôpital de district, devait décéder des suites d'une fracture du crâne.

Tribunal de district de Bienne: un voleur et un exhibitionniste

De notre correspondant: Le tribunal correctionnel du district de Bienne, dans sa séance hebdomadaire de mercredi, s'est occupé, premièrement d'un récidiviste, Ferdinand B., né en 1935. Interné administrativement dans un établissement pénitentier, il réussit à s'enfuir. Il arriva à Bienne et trouva ses habits de détenu contre des habits civils volés dans une cave. Puis il déroba d'autres objets dont des sacs de couchage. A Winterthur, il vola un vélo avec lequel il s'enfuit et traversa l'Autriche, la Hollande et l'Allemagne où il committ quelques larcins. Lors d'un contrôle de papiers, il se fit appréhender en Allemagne où il purgea une peine puis fut extradé en Suisse afin de venir répon-

dre de ses méfaits. Le tribunal l'a condamné pour vols répétés, vols de vélos, dommages à la propriété, à six mois de prison dont à déduire 65 jours de préventive. Il aura à payer les frais qui se montent à 650 francs.

EXHIBITIONNISTE CONDAMNÉ

Le second accusé à passer à la barre, Edouard G., aide-cuisinier, est né en 1933. Alors qu'il se promenait sur les hauteurs du Pavillon à Bienne, s'exhiba devant une maman accompagnée de trois enfants en bas âge. Prise de peur elle s'évanouit. Le tribunal l'a condamné à huit mois de prison, et cette peine est commuée en internement indéterminé dans une maison spécialisée.

La Cour d'assises du Seeland a condamné un père incestueux

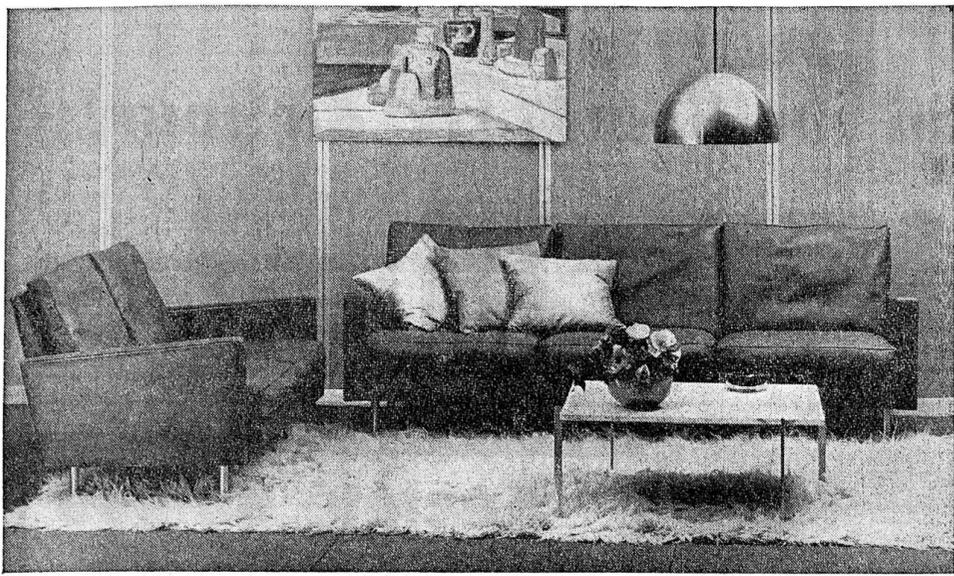
De notre correspondant: La seconde journée de la Cour d'assises du Seeland, dans le procès intenté contre Pierre Gluck, accusé d'attenter à la pudeur contre sa propre fille, a été consacrée à l'écoute du rapport du psychiatre, dont les conclusions considèrent le fait comme un homme à responsabilité limitée. Le procureur dans son plaidoyer

a requis quatre ans de réclusion, alors que le défenseur ne demandait que deux à trois ans. La Cour a suivi le procureur et a condamné Pierre Gluck à quatre ans de réclusion dont à déduire 147 jours de préventive. La paternité lui sera retirée envers son enfant de 16 ans. Il aura à payer les frais de la cause.

A GRANGES... Comment devient-on pilote de ligne

Comment devient-on pilote de ligne? Beaucoup de jeunes gens se posent une telle question. Cette profession leur semble quasi inaccessible. Bref, beaucoup de mythes entourent cette profession, et les compagnies d'aviation ne savent plus où trouver leurs pilotes. Suisseair a cinq cents pilotes aujourd'hui. Il lui en faudra six cent septante en 1972, sept cent septante-cinq d'ici à 1980. Et la compagnie forme actuellement un quarantaine de pilotes par année, ce qui est insuffisant. Et cela pour une grande partie

parce que les gens sont mal informés sur la formation de pilote de ligne. C'est à cet effet que les responsables de Suisseair et de l'Ecole suisse de navigation aérienne ont présenté hier un cours de pilotes, à Granges, et ont donné force précisions sur la formation professionnelle. Comment devient-on pilote de ligne? Tout simplement en s'inscrivant aux cours de l'Ecole suisse de navigation aérienne. Et en remplissant quelques conditions, évidemment. Nous y reviendrons en détail dans une prochaine édition.



Salons élégants et confortables, merveilleuses chambres à coucher, salles à manger modernes ou rustiques, choix incomparable de meubles pour compléter votre intérieur... vous trouverez dans la nouvelle exposition Rossetti ce qui vous plaît vraiment, car Rossetti c'est le meuble qui meuble.



Fabrique de meubles Boudry/NE Tél. (038) 64058

Tondeuses à gazon
Fraiseuses à neige

Nos mécaniciens spécialisés réparent toujours avec des pièces d'origine. De partout au canton, jardiniers, garagistes et privés nous apportent dans le coffre de leur auto, les machines de toutes marques que nous révisons vite, à bon prix.

Nos petites balayeuses de pelouses facilitent le ramassage des feuilles mortes. Demandez une démonstration.

Sosali Colombier
Tél. (038) 63312

Meubles de jardin
Machines à soigner les pelouses

MODÈLES

pour permanents et colorations sont demandés.
Haute coiffure
Stihli
vis-à-vis de la poste
Tél. 54047.

A donner contre bons soins jeunes

chats angora

Amis des Bêtes
Val-de-Travers.
Tél. 90069.

Véhicules à moteur et accessoires

Mercedes 190 SL

Cabriolet sport, hard-top et nombreux accessoires; prix intéressant. Tél. 62151.

OCCASIONS AVANTAGEUSES

Citroën Pallas cuir
Citroën ID et DS
Citroën ID 19 Break
Citroën 2 CV et 3 CV

Garantie d'usine 3 mois.

MGB cabriolet
Austin Healey Sprite
Ford Corsaire GT
Hillman Super Minx Sport

Echange, facilités de paiement.

Garage Seeland, Bienne
68, rue d'Aarberg, tél. (032) 27535.

BMW 1800 TI 1965

10 CV, grise, 4 portes, intérieur simili.
Facilités de paiement
Essais sans engagement
SEGESMANN & FILS
GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51 ☎ 59991

A vendre **un bateau à cabine**
avec moteur Chrysler 125 CV, longueur 8 m 60, 13.000 francs. Tél. (038) 62270.

OCCASIONS AVANTAGEUSES

Citroën Pallas cuir
Citroën ID et DS
Citroën ID 19 Break
Citroën 2 CV et 3 CV

Garantie d'usine 3 mois.

MGB cabriolet
Austin Healey Sprite
Ford Corsaire GT
Hillman Super Minx Sport

Echange, facilités de paiement.

GARAGE SEELAND, BIENNE
68, rue d'Aarberg
Tél. (032) 27535

A vendre **RENAULT CARAVELLE**
superbe cabriolet, 4-5 places avec hard-top, 18.000 km, de première main. Expertisée. Prix 5200 fr.
Garage R. WASER
rue du Seyon 34-38
Neuchâtel

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'horlogerie de Saint-Blaise, S.A., à Saint-Blaise, cherche :

ouvriers ouvrières
pour montage d'appareils.
Semaine de cinq jours.
Appartement de trois pièces, tout confort, à disposition (loyer modique).
Faire offres ou se présenter.

OCCASION

OPEL BLITZ
châssis, cabine, ponté 375.
1962, expertisé.

GARAGE du ROC
Hautrive
Tél. 31144

Hôtel City
NEUCHÂTEL
cherche un **garçon de comptoir**
Se présenter ou téléphoner au 55412.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille

de 16 ans, cherche place, si possible dans le vignoble neuchâtelois ou aux environs, afin d'apprendre la langue française, de préférence dans famille de commerçant (boulangerie, alimentation), pour aider au magasin. Bons soins et vie de famille désirés. Entrée: printemps 1968.
Faire offres à famille J. Gutknecht, menuiserie, 3210 Châtres.

Employée de bureau

Suisse allemande, cherche place à Neuchâtel pour se perfectionner en langue française.
Adresser offres écrites sous chiffres A 73331 à Publicitas S.A., 3001 Berne.

Dame cherche occupation à la demi-journée : **correspondance**
(3 langues) ou autres travaux de bureau (pas de facturation).
Adresser offres écrites à GL - 1862 au bureau du journal.

Menuisier

ayant 18 ans de pratique cherche travail en régie ou à forfait. Plafonds, parquets, planches. Transformation en tout genre au plus bas prix.
Adresser offres écrites à 149 - 1079 au bureau du journal.

Suisse romand cherche **EMPLOI**
à mi-temps (matin); tous travaux de bureau, traductions (anglais et allemand).
Faire offres sous chiffres P 3842 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Dame cherche remontage de **mécanismes et calendriers**
Travail sérieux, régulier. Tél. 59826.
Jeune homme **serrurier-construteur**
cherche place à Neuchâtel ou aux environs.
Adresser offres écrites à L R 1868 au bureau du journal.

DAME
cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à EH 1853 au bureau du journal.
COMMERCES
Offres et demandes
Je cherche à reprendre magasin d'alimentation ou tabac-journaux, à Neuchâtel ou aux environs.
Adresser offres écrites à K P 1867 au bureau du journal.

Jardinière d'enfants

diplômée de l'institut pédagogique « Les Gais Lutins », Lausanne, cherche place dans jardin d'enfants ou poste similaire.
Faire offres à : Mlle Adrienne Boillat, Grand-Rue 105, 2724 les Breuleux.

Atelier de vernissage

et zaponnage, à Moutier, cherche travail en tout genre. Travail rapide et soigné.
Tél. (032) 933156.

DEMANDES À ACHETER

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL
achète

CHIFFONS
toile et colon, dimensions minimales: 30 cm x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 20 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

RECHAUD A GAZ BLANC, 40 fr., deux chauffe-eau pour gaz, état de neuf, 30 fr., petit lavabo blanc, 15 fr., petit char à pont, 15 fr., portes et fenêtres de maison en transformation. Tél. 83960.

POUSSETTE BLANCHE moderne, 110 fr. Tél. 50967.

LITS JUMENTAUX, entourage, table de nuit, armoires 3 portes, coiffeuse, bois clair, 1500 fr. Tél. 53336.

BALANCELE de jardin, 4 places, rouge, lavable, 250 fr. Tél. 53336.

KLAXONS BOSCH, fanfare 2 tons avec relais, 6 volts, excellent état, 50 francs. Montage facile. Tél. (038) 83448.

STUDIO comprenant lit à 1/2 place, entourage avec bibliothèque et bar, 2 fauteuils, petite table et lampadaire, bas prix. Téléphone 54546.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE Therna, 4 plaques, 190 fr.; machine à laver avec essoreuse, 180 fr., en parfait état. Tél. 64371.

ROMANS d'espionnage et policiers en parfait état, 1 fr. la pièce, 12 pour 10 fr.; usagés: 50 centimes la pièce. Tél. 33195.

FOURNEAU A MAZOUT 190 m3. Téléphone 43938.

UN PETIT SINGE avec cage. Tél. 84733.

MAGNIFIQUE TABLE DE SALON basse, marbre noir veiné, pieds métal, longueur 1 m 73, largeur 65 cm Payée 850 fr., cédée à 400 fr. Tél. 81786.

VOILIER, type « Vaurien » en très bon état. Tél. 43518.

SUPERBE PIANO brun, cordes croisées, cadre métallique, marque Schmidt-Flöhr. Téléphone 59826.

1 LIT 1/2 PLACE 28 fr.; petit divan et matelas à rallonge, 25 fr. Tél. (038) 54802.

TAPIS pour corridor, rouge, largeur 70 cm, longueur 5 mètres, à l'état de neuf Téléphone (038) 78226.

POUR BUREAU D'ARCHITECTURE: une armoire métallique « Planoteck » avec appareil-pince. Tél. (038) 31118.

BON BOIS DE FEU, franco domicile. Bas prix. Tél. 58989.

SERVICE DE TABLE complet, en inox, 7 x 12 pièces, jamais utilisé; 4 matelas usagés, propres; sacoche de vélo, double; réchaud à gaz, 2 feux. Demander l'adresse du No 1865 au bureau du journal.

1 BUFFET DE SERVICE, 2 m long x 1 m haut; 1 lustre doré et petites lampes; 1 divan-lit; 1 machine à laver semi-automatique. Prix intéressants. Téléphoner au 81986, aux heures des repas.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE 1 ou 2 fois par semaine, l'après-midi, à Colombier. Téléphone 62323.

DAME OU DEMOISELLE pour aider dans un stand à la Fête des vendanges. Téléphone 53800.

COUTURIÈRE venant à domicile est recherchée pour quelques jours, région Cressier. Tél. (038) 77532.

QUI DONNERAIT leçons de latin à étudiant préparant maturité? Tél. 52095.

DAME pour laver les verres, samedi et dimanche des Vendanges. Tél. 53792.

JEUNE FILLE est recherchée pour aider au ménage. Tél. (038) 31745.

FEMME DE MENAGE expérimentée, plusieurs heures par jour, Corcelles, tél. 83494, heures des repas.

ÉTUDIANT pour la période du 1er au 30 octobre, 2 à 3 heures de travail ménager par jour, le reste de la journée, uniquement présence pour surveiller enfant de 8 ans. Possibilité, selon désir, d'être logée, chambre indépendante. Tél. 83494, heures des repas.

OUVRIÈRE suisse, travail facile en atelier; engagement immédiat ou à convenir. Téléphone 57734.

SOMMELIÈRE, Suisse, pour entéro immédiate. Tél. 52985.

VENDEUR D'AUTOMOBILES, débutant avec sérieuses références serait formé. Prendre rendez-vous par téléphone 54816.

PEINTRE QUALIFIÉ trouverait travail stable. Tél. (038) 52215.

Divers

VEUVE, présentant bien, cherche compagnon de 45 à 55 ans, sérieux, aimant vie de famille, pour amitié et sorties. Mariage pas exclu. Ecrire à FK 1861 au bureau du journal.

A louer

CHAMBRE pour monsieur, salle de bains, près de la gare. Tél. (038) 59357.

CHAMBRE avec bains à jeune homme, libre le 1er octobre. Tél. 52496, heures des repas.

BELLE CHAMBRE, tout confort, pour jeune fille sérieuse, pour le 1er octobre. Téléphone 51723.

STUDIO NON MEUBLÉ, avec cuisinette et salle de bains, au centre, libre tout de suite. Tél. 43239, de 18 h 30 à 20 heures.

CHAMBRE, part à la salle de bains. Téléphone 59732.

JOLIE CHAMBRE à 2 lits, part aux bains. Tél. 59181.

APPARTEMENT 2 PIÈCES, tout confort, libre immédiatement, à Grise-Pierre. Téléphone 42440 de 8 à 10 heures et de 12 à 13 heures.

APPARTEMENT MEUBLÉ, 1 chambre, cuisine. Tél. 51689 après 19 heures; à la même adresse, 1 local pour orchestre ou autres usages.

AUVERNIER, CHAMBRE indépendante, tout confort, à monsieur soigneux. Téléphone 82261.

CHAMBRE INDÉPENDANTE avec eau courante, à deux minutes de la gare de Corcelles-Peseux. Tél. 83731.

JOLIE GRANDE CHAMBRE. Tél. (038) 41801.

JOLIE CHAMBRE INDÉPENDANTE libre tout de suite, à jeune homme suisse, sérieux et propre. Tél. (038) 40975.

APPARTEMENT MODERNE, confort, de 2 1/2 pièces, loyer mensuel 260 fr., charges comprises, région de Vauseyon. Adresser offres écrites à BF 1857 au bureau du journal.

PESEUX, CHAMBRE INDÉPENDANTE, lavabo eau chaude et froide, et part à la salle de bains, à quelques minutes du tram ou emplacement pour voiture devant la maison. Libre le 1er octobre. Tél. (038) 81737.

CHAMBRES ET PENSION, libres tout de suite, pour employés ou étudiants. Tél. (038) 57562.

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES tout confort, grand balcon, vue imprenable, la Courde pour fin octobre. 355 fr. plus charges. Tél. 33277.

COLOMBIER, garages, 45 fr., pour le 1er octobre. Tél. (038) 57225.

Demandes à louer

STUDIO MEUBLÉ région Neuchâtel, libre tout de suite. Tél. 51873.

APPARTEMENT 3 PIÈCES, par couple tranquille, sans enfants, pour décembre. Téléphone 81864.

CHAMBRE MEUBLÉE pour jeune homme, à Colombier, pour le 1er octobre. Téléphone (038) 57444, interne 235.

APPARTEMENT DE 3 pièces, libre tout de suite. Adresser offres écrites à 149-1081 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés

RECUEILLI JEUNE CHAT angora noir. Tél. 57560.

PERDU RESTES DE TISSU beige clair, samedi matin. Tél. 50391, après 19 heures.

Demandes à acheter

2 DUVETS légers et en bon état. Téléphone 63468, heures des repas.

PETITS MEUBLES et bibelots anciens. Fonds de greniers, armoires, tiroirs. Téléphoner tôt le matin (038) 82855. Mme N. Cartier, Clos-de-Serrières 10, Neuchâtel.

VIEUX MEUBLES, bois de lits, tableaux, etc., sont achetés par A. Loup, tél. 41076 - 63055, Rochefort.

Perdus-Trouvés

ÉGARE chatte tricolore, rue de l'Hôpital-Neubourg. Tél. 56764. Rémunéré.

Demandes d'emplois

JE GARDERAI ENFANTS, région Les Adoz, sur Boudry. Tél. 62246.

JEUNE HOMME, 23 ans, originaire de Gueloupe (France), possédant permis de conduire A, connaissant bien la ville et les environs, cherche pour le 1er octobre emploi de magasinier-chauffeur. Facilité d'adaptation. Tél. (038) 41661.

ÉTUDIANT cherche travail à mi-temps (permis de conduire). Adresser offres écrites à 149-1080 au bureau du journal.

DAME garderait un bébé chaque jour. Téléphone (038) 41229.

JEUNE DAME cherche travail à domicile, éventuellement travail de bureau. Adresser offres écrites à 119-1069 au bureau du journal.

DACTYLOGRAPHIE. Dame consciencieuse et habile cherche travail régulier à domicile. Tél. 53669, dès 13 heures.

ÉTUDIANT donne leçons particulières d'anglais, d'allemand et de français. Tél. 55886, entre 19 et 20 heures.

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Piège pour deux cœurs

ROMAN
par
CLAUDE JAUNIÈRE 32

— Moi non plus, dis-je à mi-voix.
— Cependant, elle est réelle et aurait dû m'inciter à plus de prudence, surtout à cause de ce passé si lourd que je ne parviens pas à rejeter.
— Vous n'en êtes pas responsable!
— Il pèse sur moi, sur nous, et il entraîne un avenir dont je ne veux plus être. Ecoutez-moi encore avec un peu d'attention, car je vais entrer dans des explications plus ardues. Mon intention de redistribuer des avantages qui me répugnent, je l'ai imposée à plusieurs reprises à la société Anguilar, où je suis majoritaire avec mon frère. Celui-ci, à cause des innombrables sottises qu'il a commises, de son chef et de celui de sa femme, est contraint, au grand dam de cette dernière, de me suivre dans mes décisions. Pour se procurer de l'argent, il a réussi cette lamentable affaire de faux titres que j'ai, pour le sauver, admis de prendre à mon compte. J'ai exigé que tout fût remboursé, que la société se déclarât responsable. En compensation, mon frère devait rester à mes côtés en toute occasion.
— J'avais trouvé un excellent moyen de restituer un peu des bénéfices excessifs que nous encaissions chaque année; seulement, je ne me suis pas rendu compte que, depuis plusieurs années, un dossier se constituait contre moi.
— C'était bête, sans enfants, il s'agissait de me faire, selon le code, juger comme prodigue et de m'ôter, en le confiant à un curateur, la gestion de mes biens. On y réussit presque pendant que, envoyé en mission militaire, à propos d'ins-

pection sanitaire en Moyen-Orient, je me trouvais pour plusieurs mois hors de France.
— Je revins à temps muni d'un dossier bien plus grave que tout ce qui avait précédé. Les circonstances m'avaient mis en relation avec des personnalités que mon nom d'Anguilar incitait à me communiquer des projets de contrats de notre société. J'appris ainsi ce que l'on me cachait avec soin: nous allions nous rendre acquéreurs de portions de territoires, en apparence désertiques, situées au sud de l'Arabie. Le but déclaré était l'irrigation du sol, l'aménagement de cultures, la construction d'une agglomération sur le golfe d'Oman.
— Le projet, considéré comme une utopie, rémunératrice pour eux, amusait les vendeurs, mais je connaissais les méthodes dont on usait chez les Anguilar pour supposer qu'il y avait autre chose.
— Je demandai des explications, dès mon retour. On s'indigna de mes soupçons. On poursuivait les buts humanitaires dont j'avais donné l'impulsion. Mon appartenance à l'armée, les missions qui m'avaient été parfois confiées, me rattachaient au service des Renseignements. Je m'informai, mais ne trouvai rien de suspect. Pourtant, mon intuition et, hélas! mon expérience ne me trompaient pas.
— Faute de découvrir les mobiles réels, je repoussais, grâce à la majorité que je continuais à détenir, le projet en question. Il y eut, au conseil d'administration qui se tint à ce propos, une scène terrible. Mon frère, — qui devait se taire, — Robert et Eric Gretz étaient présents, ainsi que les autres administrateurs sans importance, mais qui allaient constituer des témoins.
— Je leur accordai deux semaines pour rompre les pourparlers. J'annonçai en même temps mon intention de distribuer une partie de mes actions dans le personnel de maîtrise de la société Anguilar.
— Je partis pour la Suisse, persuadé que mon autorité, ma volonté, avaient prévalu, persuadé que je n'aurais pas à utiliser une arme que je tenais en réserve.
— Il s'arrêta de parler. Il faisait complètement nuit et le silence autour de nous avait une densité exceptionnelle. Après un long moment, il demanda avec douceur:
— Veux-tu donner un peu de lumière?

J'obéis et la clarté jaune des bougies vacilla dans le vent qui se glissait sous les ouvertures, créant des ombres mouvantes sur les parois de notre cabane.
— Je revins prendre ma place. Le tutoiement retrouvé me réchauffait l'âme, comme le geste tendre avec lequel il m'attirait contre lui.
Il reprit avec un léger rire:
— C'était une folie que de les laisser méditer leur mauvais coup: j'en eus la triste preuve quand ils réussirent contre moi cette séquestration. Mais il y avait eu ce miracle de ma rencontre avec toi!
— Me tenant légèrement, grâce à la faiblesse d'Eric qui avait diagnostiqué une démençe caractérisée, ils me sommèrent de déléguer tous mes pouvoirs. Je refusai et ils intentèrent une nouvelle action pour me faire déclarer incapable et m'interdire, comme dément et comme prodigue, tout droit à l'administration de mes biens. Une fois encore, je mis en échec leur projet en m'évadant. Par toi, ils tentèrent de me ressaisir.
— Entre-temps, j'étais retourné aux confins du désert où s'étend une région si aride qu'il est impensable qu'elle puisse être transformée. Mon opposition pure et simple à cet achat de territoires ne suffirait pas à neutraliser ce qu'ils voulaient faire, à ce que d'autres, peut-être, feraient à leur place.
— Suis-moi bien, Nadine, il faut que je sache ce qu'il y a là-bas. En même temps que ces papiers bleus, José m'apporte un ordre de mission que j'ai sollicité de mes anciens chefs du Service des Renseignements. Cela me permettra de partir sans aucune difficulté, de parcourir des régions interdites à beaucoup, de savoir, enfin, le pourquoi de toute cette affaire.
— J'eus envie de demander:
— Et moi?
— Je ne bronchai pas cependant et il reprit, avec une caresse sur ma joue:
— A toi, j'avais dévolu le rôle le plus ingrat, celui de revendeur sur titre d'épouse pour faire tomber leur instance. Dément, je ne peux contracter mariage, signer des actes, pouvoirs, contrats, testament, etc. Mais la loi, qui reste

celle du droit romain et qui remonte au code de l'empereur Justinien, affirme « qu'entre les périodes de démençe, l'incapable est lucide, donc capable ». C'est cela qu'il te faudra prouver, avec l'aide de José, de sa femme, de l'abbé.
Il prit un temps, puis, détachant bien chacune de ses paroles, il poursuivit:
— A moins que la lassitude qui est en toi, que je comprends, ne te fasse souhaiter de retrouver la disposition totale de toi-même. Je te remercie de ne pas protester. Sache que ce qui va se décider est grave, pour toi comme pour moi. Je t'aime assez pour ne pas vouloir ton malheur si celui-ci est dans l'angoisse que je t'offre d'abord en partage. Notre mariage, je te l'ai imposé. Il peut être aisément invalidé. Non, écoute-moi! Ta nature généreuse répugne à te mettre du côté de mes ennemis et tu veux m'aider. J'accepte que tu essaies honnêtement d'établir que je suis sain d'esprit. Je veux aussi que tu défendes ton titre d'épouse, ton droit à tout ce qui m'appartient. Je le désire, car si, dans les épreuves qui m'attendent, je devais succomber, c'est toi que je charge d'exécuter mes volontés. Quant à notre amour?... Si, après tout, il subsiste, si, dans la paix reconquise, il reste en toi comme en moi-même, assez fort, assez ardent, alors... peut-être.
Après les emportements, la violence, l'amertume, l'atteignait à un détachement qui me navrait, nous touchions à un tournant spécialement décisif de notre existence. En dépit de mes craintes, de ma pusillanimité, mon amour pour cet homme que je ne comprenais pas toujours, était ce que j'avais éprouvé de plus fort, de plus exaltant, et j'étais certaine de ne pas vouloir le perdre.
Je mis mes bras autour de son cou, je me haussai jusqu'à lui, cherchai ses lèvres. Il se dérobait:
— Non, implorait-il, ne m'enlève pas le courage qu'il me faut pour entreprendre ce qu'il me reste encore à faire.
Mais je voulais que le lien fût indissoluble entre nous, et dans la nuit presque totale qui nous enveloppait, dans cette solitude dont je n'avais pas mesuré, comme en cet instant, qu'elles magnifiaient notre amour, bien plus que le cadre le plus raffiné, je murmurai avec une audace qui enflammait mon visage d'une honte pudique:
(A suivre.)

PRUNEAUX du pays

au meilleur prix du jour!

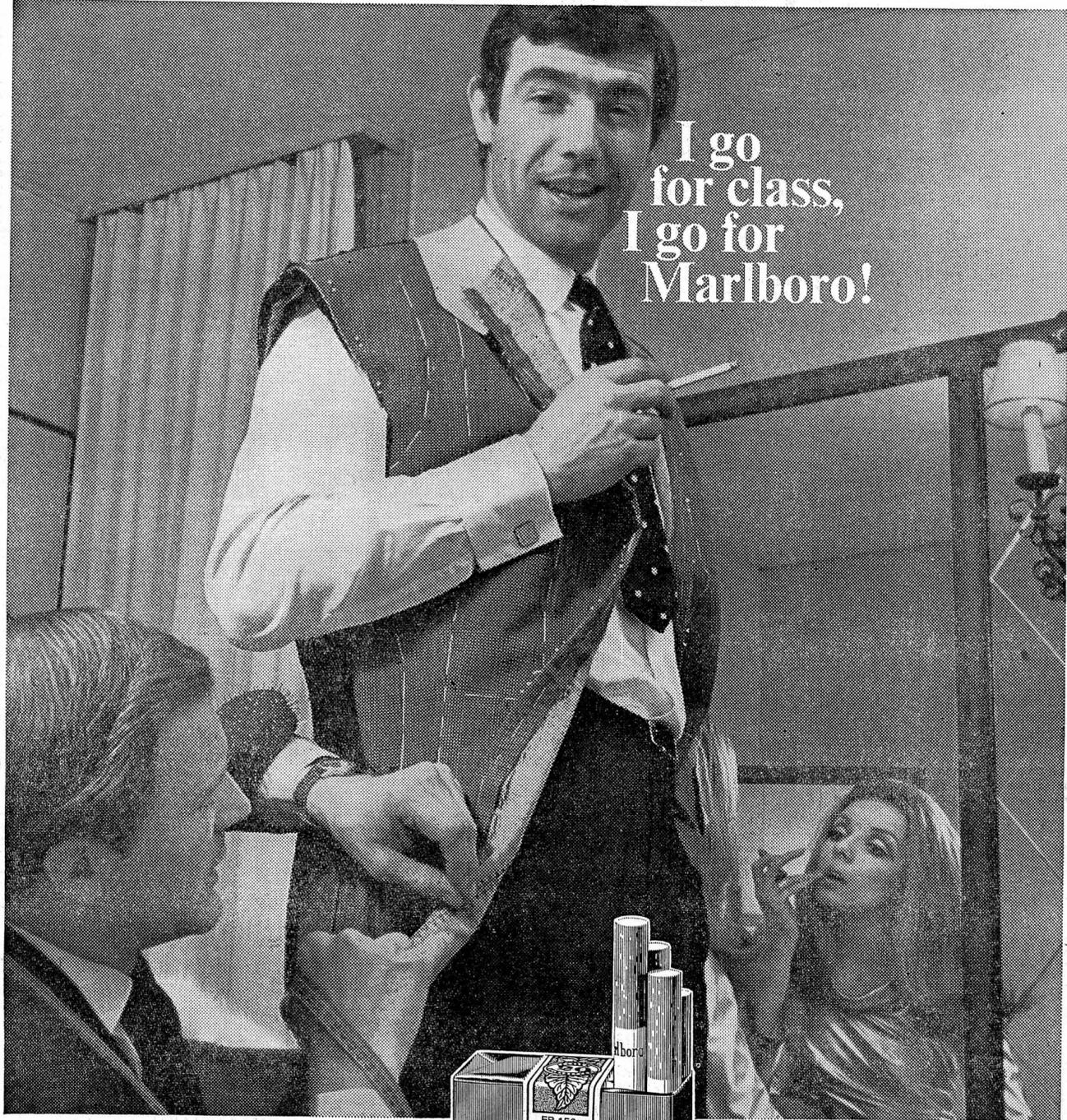
Pâte à gâteaux le paquet de 510 g - .75

Pâte feuilletée le paquet de 490 g - .85

Le 18 septembre, lundi du Jeûne fédéral, nos magasins de Neuchâtel et Peseux seront fermés toute la journée

MIGROS

67 MLF13



I go for class,
I go for Marlboro!

Pour me satisfaire pleinement, il me faut plus que la qualité, j'exige la classe. Alors, je fume Marlboro, la cigarette qui classe et qui a tout pour me plaire.



Maintenant en paquet King Size ou Flip Top Box!

Marlboro

la cigarette à succès de Philip Morris!

You get a lot to like... Filter · Flavor · Pack or Box

Société suisse des employés de commerce

Cours du soir inscriptions

Rue de l'Orangerie 8, Neuchâtel, pendant les heures de bureau et de 18 à 20 heures (tél. 5 22 45), du 11 au 20 septembre 1967.

Divans MACULATURE BLANCHE

à l'imprimerie de ce journal

90 x 190 cm, avec protège-matelas et matelas à ressorts (garantie de 10 ans)
Fr. 145.—
Avec tête mobile, Fr. 165.—

Lit double

avec 2 protège-matelas et matelas à ressorts,
Fr. 258.—
Avec tête mobile, Fr. 288.—

Literie

(pour lits jumeaux), 2 sommiers, têtes mobiles, 2 protège-matelas et 2 matelas à ressorts,
Fr. 350.— (port compris)



1020 Renens-Croisée
Tél. (021) 34 36 43.



Affaire sans pareille salle à manger

style Renaissance en chêne sculpté comprenant: 1 dressoir, 1 argentier, 6 chaises, 1 table à rallonge. Les 9 pièces à prix intéressant.
Tél. (021) 34 36 43 ou 25 99 53.

2-67



Votre âge se mesure en kilos!

Combien pesez-vous à vingt ans? et combien pesez-vous maintenant? Cette différence est ce qui contribue le plus à marquer votre âge. Perdez ces kilos qui, d'année en année, se sont accumulés: vous retrouverez la silhouette de votre jeunesse, votre jeunesse elle-même.

Pour cela, buvez chaque jour, Contrexéville, eau minérale naturelle. Contrex aide votre foie et vos reins dans leur travail d'élimination. Ainsi, Contrex contribue à lutter efficacement contre la graisse et la cellulite.

buvez donc



contre les kilos



Eau minérale naturelle sulfatée calcique

La bouteille Fr. 1.— net par caisse / verre 30 cts

L'EXPÉRIENCE, LE PROGRÈS = la nouvelle **Miele**

Miele

PERFECTION DANS L'AUTOMATISME

LIBÈRE LA FEMME!

Ne pensez plus à votre lessive... à votre vaisselle... MIELE y pensera pour vous

La marque qui a tenu ses promesses depuis plus de 30 ans

Agence officielle pour le canton de Neuchâtel

Charles Waag Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Neuchâtel - Téléphone (038) 5 29 14

FAV

Nous servons des abonnements de vacances au tarif suivant:

	Suisse:	Etranger:
2 semaines	3.—	4.—
3 semaines	4.—	5.50
1 mois	5.—	7.—

ECRIRE A

Feuille d'avis de Neuchâtel
Service des abonnements,
2001 NEUCHÂTEL
ou s'adresser à notre bureau de réception: 4, rue Saint-Maurice

UN POIDS TROP LOURD

Contrairement à tous les pays occidentaux qui une fois les ruines de la Seconde Guerre mondiale nettoyées connaissent à des degrés divers une expansion économique remarquable, la Grande-Bretagne reste à la traîne. Conservateurs et travaillistes se heurtent à la même difficulté : comment redonner équilibre et vigueur à une économie sclérosée et paralysée par d'innombrables « tabous » que des syndicats puissants et dépourvus du sens des réalités s'acharnent à faire respecter et qui ne contribuent pas peu à maintenir des structures désuètes qui empêchent d'adapter l'ensemble des activités économiques et commerciales du Royaume-Uni aux exigences d'une époque nouvelle.

Le problème du chômage

La crise de la presse en offre un exemple parmi d'autres. Au début de l'année passée, l'« Economist » avait fait une enquête approfondie sur les conditions dans lesquelles les journaux sont gérés, produits et distribués. Il en ressortait notamment que les pratiques restrictives par lesquelles les syndicats contraignent les entreprises à employer une main-d'œuvre excédentaire sont l'un des facteurs principaux de la crise.

Selon cette étude, on pourrait facilement licencier 4000 ouvriers d'imprimerie et arriver, par cette seule mesure, à une économie de près de cinq millions de livres par an. Avec un horaire de 35 heures de travail par semaine, les typographes britanniques gagnent entre 35 et 60 livres par semaine, ce qui, selon l'« Economist », est hors de proportion avec les qualifications techniques qui leur sont demandées.

Certes, mettre des ouvriers à la rue n'est pas une solution. Mais maintenir des formes d'exploitation qui ne répondent plus aux conditions industrielles modernes n'en est pas une non plus. Alors que le chômage n'est plus, dans les pays industrialisés, le problème numéro un, il reste excessif en Grande-Bretagne. De 400.000 il y a quelques années, le nombre des sans-travail a passé à 500.000 puis à 600.000.

Selon les prévisions du National Institute of Economic and Social Research, il y en aura 750.000 en février prochain et cela si l'hiver est normal, sinon ce niveau sera dépassé.

Cet énorme poids mort pèse lourdement sur les finances publiques mais aussi sur toute l'économie dont la reconversion devient de plus en plus problématique. Et l'on voit le gouvernement renoncer à la fermeture progressive des puits de mine non rentables faute de pouvoir assurer le reclassement en temps utile de la main-d'œuvre qui serait ainsi libérée d'une activité coûteuse et qui devrait pouvoir contribuer utilement au renouvellement industriel faute duquel l'économie britannique continuera de s'embourber toujours davantage.

Depuis une dizaine d'années, le commerce extérieur de la Grande-Bretagne se dégrade constamment. La progression des importations est toujours un multiple de celle des exportations, ce qui est un des facteurs, et non le moindre, du déficit chronique de la balance du sterling. Faute d'une base commerciale stable, la livre qui joue toujours après le dollar le rôle de monnaie de réserve du monde occidental ne doit sa survie qu'au soutien constamment renouvelé que lui accordent les banques centrales dans un louable souci de sécurité monétaire. Mais de telles situations ne peuvent se prolonger indéfiniment et l'on voit mal — en dehors de l'opposition presque viscérale du général De Gaulle à l'entrée du Royaume-Uni dans le Marché commun — Albion présentant pour tout potage à la C.E.E. une monnaie branlante et une économie défaillante.

A quand les adaptations nécessaires ?

Visiblement, les Anglais confondent ce qui est admissible temporairement avec ce qui ne l'est pas durablement. Ils ne pourront pas indéfiniment consommer plus qu'ils ne produisent, maintenir une politique d'assistance financière dans le « sterling area » et au surplus ignorer délibérément leurs engagements dans le cadre du GATT et de l'AELE en percevant des surtaxes arbitraires pour tenter d'équilibrer leurs finances publiques. La vérité, c'est que le poids qui pèse sur les épaules britanniques est trop lourd. Des adaptations nécessaires et pénibles pour « l'orgueilleuse Albion » seront inévitables.

En prenant en main la responsabilité de la gestion de l'économie, M. Wilson va-t-il larguer du lest pour tenter de rendre plus maniable le vieux navire de Sa Majesté ou ne songe-t-il encore une fois qu'à gagner du temps dans l'espoir bien problématique de voir les vents devenir plus favorables ? Il faudra attendre les prochaines manœuvres du capitaine-pilote pour le savoir, mais son équipage lui obéira-t-il docilement ? La tournure prise par le congrès des Trade Unions permet d'en douter, puisque la politique économique du gouvernement a été condamnée à une majorité de 3 contre 2, les syndicats paraissant bien décidés à utiliser tous leurs moyens d'action pour obtenir la suppression du blocage de salaires.

Philippe VOISIER

LA SIBÉRIE, POINT FAIBLE DE L'URSS

LES DEUX GÉANTS d'un communisme de plus en plus opposé, l'URSS et la Chine de Mao, ont une frontière commune longue de sept mille trois cents kilomètres qui se déploie de façon souvent imprécise de l'Afghanistan à la mer du Japon. Cette observation liminaire nous amène à mieux comprendre les inévitables contestations de souveraineté qui surgissent entre eux au sujet de territoires frontaliers, dont certains sont immenses, quels que soient les régimes présidant aux destinées de ces deux énormes Etats. Ce n'est donc pas une querelle de deux frères ennemis, mais une constante d'antagonisme géographique qui se situe bien au-dessus de variantes d'idéalisme politique.

LENTE PÉNÉTRATION URSS

Entre l'Europe et l'Asie, il n'existe qu'une frontière de district suivant assez fidèlement la chaîne de montagnes de l'Oural ; c'est la raison pour laquelle la pénétration russe vers la Sibérie, le « Drang nach Osten » des Slaves, s'est opérée insensiblement. Il faut pourtant attendre le XVIIe siècle pour voir colons et cosaques russes constituer les premiers groupements dans cette immense portion du globe terrestre. Ce furent soit des relais dans le commerce du thé, des fourrures ou des pierres précieuses, soit des bagnes pour des détenus politiques ou des condamnés de droit commun.

C'est par le sud, en longeant les rives de la mer Caspienne, que le tsar Paul Ier a fait déborder l'empire russe sur le sol asiatique, au début du XIXe siècle seulement. Cette conquête s'est faite aux dépens de la Perse. La soumission du Turkestan ne devait s'achever qu'en 1885, après plus de quarante années de luttes.

Bloquée dans son expansion vers les mers chaudes par la défaite de Crimée, en 1856, la Russie se tourne alors résolument vers le Nord-Est asiatique où elle finira par étendre sa domination jusqu'à l'océan Pacifique, constituant l'un des plus vastes empires de l'histoire. Une large part de cette conquête est due au comte Nicolai Mouraviev, gouverneur de la Sibérie orientale qui eut l'idée de créer un port russe sur l'océan Pacifique, au sud des rives bloquées par les glaces une partie de l'année. Les cours d'eau sibériens débouchent tous sur l'océan Glacial arctique qui demeure gelé près de dix mois par an, compromettant les liaisons maritimes. Mais pour construire un port sur le Pacifique à un endroit favorable, il était nécessaire d'allonger encore la voie d'accès en contournant la Mandchourie.

TERRITOIRES SOUSTRATS A LA CHINE

En 1858, le comte Mouraviev obtint de la Chine la cession à la Russie de toute la rive gauche du fleuve Amour, soit une surface de 500.000 kilomètres

carrés, donnant au tsar le libre accès au Pacifique. Deux ans plus tard, la Chine abandonnait des nouvelles régions contestées à Moscou dont les appétits visaient à s'étendre plus au sud. Nous avons une double preuve de cette extension russe par la création du port militaire de Vladivostok à l'extrême sud du territoire fraîchement conquis, et par l'imprudente vente

de l'Alaska par les Russes aux Etats-Unis pour la modique somme de 7,2 millions de dollars. On dénigrait donc, à Moscou, les terres glaciales, ne pensant pas qu'un jour elles seraient un utile avant-poste militaire et une base aérienne importante des Etats-Unis dans le nord du Pacifique.

Mais, le grignotage des frontières chinoises par les Russes reprenait vers

1870 dans la vallée supérieure de l'Ili, qui se jette dans le lac Balkach. Il s'agissait là d'une région incontestablement chinoise, mais où les Russes ont prétexté la défense de nomades musulmans pour intervenir militairement. En 1881, la Chine cédait à la Russie encore 200.000 kilomètres carrés dans cette région, portant à un million et demi de km² l'ensemble des territoires conquis par les tsars au XIXe siècle.

L'URSS a continué la politique d'amputation des frontières du nord de la Chine. La Mongolie extérieure a été constituée en République populaire sous l'obédience de Moscou, en 1921. Grande comme trois fois la France, cet Etat est en bonne partie désertique et ne compte guère plus d'un million d'habitants ; du point de vue stratégique, il est important, car il se situe comme un enfoncement au travers des frontières naturelles de la Chine s'avantant dans ses hauts plateaux.

GRANDS ESPACES PRESQUE INEXPLOITÉS

Ces conquêtes russes dans l'immensité asiatique n'ont pas été suivies d'une immigration suffisante pour mettre en valeur des territoires qui présentent pourtant d'abondantes richesses minières. L'URSS se trouve aujourd'hui la maîtresse des destinées de plus du tiers de la surface du bi-continent eurasiatique avec une population de 235 millions d'habitants, représentant une densité moyenne de dix habitants au kilomètre carré. Pour ce qui est de la Sibérie proprement dite, la densité humaine est l'une des plus faibles du globe ; elle est d'à peine un habitant pour deux kilomètres carrés. Tel n'est pas le cas de la portion de nos deux continents européen et asiatique, qui n'est pas soumise à l'URSS, et dont la population dépasse deux milliards deux cents millions d'âmes.

Aujourd'hui, cette disproportion est à l'origine des convoitises chinoises qui sont aussi animées d'un esprit de revanche. Nous y reviendrons dans un prochain article.

Eric DU BOIS

Expansion en progrès

Tel doit être le mot d'ordre des chefs d'entreprises, à la recherche d'un équilibre jamais acquis

Voici deux passages d'un exposé de M. Jouvot, président de la société Ugine-Kuhlmann. Ces propos émanent d'un industriel français mais ils valent aussi pour nous et les chefs d'entreprises (comme aussi ceux qui les critiquent) les ltront avec profit :

Depuis plusieurs années, le développement de notre activité, nos progrès techniques, l'accroissement de notre productivité, l'amélioration de notre gestion ont réussi à compenser la détérioration de nos prix de vente, les hausses du coût de nos matières premières et de nos salaires, l'aggravation de nos charges extérieures. Une seconde réflexion s'impose : cet équilibre n'est jamais acquis. Ses données sont sans cesse remises en cause. Des facteurs de toutes sortes y concourent. Les uns sont d'ordre économique ou commercial : fluctuation des marchés — accentuation de la concurrence — aléas de la conjoncture — difficultés de certaines industries consommatrices. D'autres sont plus proprement techniques ou industriels : évolu-

des procédés de fabrication, niveau de la production, intervention de produits nouveaux. Mais les problèmes demeurent les mêmes et continuent à se poser avec la même acuité. Quels que soient les éléments spécifiques qui les caractérisent, tous nos secteurs d'activité sont de plus en plus confrontés avec une concurrence qui s'étend et qui s'intensifie à mesure que s'ouvrent les possibilités d'échanges ou que peut s'alourdir le climat de la conjoncture...

Le temps n'est plus où la protection douanière et les dépréciations monétaires pouvaient offrir des refuges permettant de sauvegarder les marges bénéficiaires et la situation financière des entreprises. Elles sont aujourd'hui exposées, comme on l'a dit, et il faut accepter cette dure exigence à laquelle elles sont désormais soumises en secteur concurrentiel, de n'avoir plus à leur disposition que les sources de profit les plus difficiles mais aussi les plus saines et les plus méritoires, celles qui naissent de leur effort propre et résument leurs chances d'assurer l'avenir.

Il faut tirer les enseignements de l'« affaire du beurre »

Du réalisme pour notre politique agricole s.v.p. !

Ce qu'on peut appeler le « problème du beurre » en est arrivé à un tel point que le Conseil fédéral s'est vu, dernièrement, contraint de prendre certaines mesures pour essayer d'y remédier quelque peu. Il convient donc de se poser quelques questions sur les origines profondes de cette lamentable situation et de déterminer la part de responsabilité qui incombe réellement à chaque partie en cause.

Contrairement à une opinion largement répandue, notamment par les producteurs de lait, l'accroissement inquiétant des stocks de beurre n'est pas dû exclusivement à une baisse de la consommation, mais bien davantage à l'augmentation absolue et extraordinaire de la production.

Ainsi, la production suisse de lait a passé, dans le premier semestre 1967, à 13,7 millions de quintaux contre 12,5 durant la même période de l'an précédent et 12,1 millions en moyenne les premiers semestres 1963-1965.

Vu l'impossibilité de développer l'utilisation du lait sous forme de fromage ou autrement, la fabrication de beurre a passé de 1443 wagons de janvier à mai 1966 à 1731 wagons pendant la même période de 1967, ce qui correspond à une augmentation de 20 %. De mai à juillet 1967, l'accroissement de la fabrication a même été de 22 % par rapport à l'année précédente. Et il ne faut, en outre, pas du tout compter sur un renversement de cette tendance dans les prochains mois. En définitive, les stocks de beurre ont enflé d'une manière impressionnante, passant de 366 wagons à fin mai 1966 à 633 wagons à fin mai 1967.

La baisse de la consommation

La baisse de la consommation, que l'on peut chiffrer à 6,4 % de janvier à juin 1967, a aussi une part de responsabilité dans la situation actuelle. Mais peut-on s'en étonner lorsque, d'après les comparaisons de prix faites par le Bureau international du travail à Genève, on constate qu'une pièce d'un kilo de beurre de table coûtait en octobre 1966 (c'est-à-dire avant que les deux dernières aug-

mentations de prix de novembre 1966 et de mai 1967 ne soient intervenues, mettant le prix du kilo de beurre à 14 fr. 20) 12 fr. 25 en Suisse, 10 fr. 15 en Italie, 9 fr. 30 en France, 8 fr. 61 aux Etats-Unis, 8 fr. 55 en Allemagne de l'Ouest, 6 fr. 90 au Danemark, 6 fr. 32 en Autriche, 5 fr. 77 en Suède et 4 fr. 90 en Grande-Bretagne ?

C'est à la politique agricole qu'il faut s'en prendre

Mais l'augmentation de la production et la baisse de la consommation ne font qu'expliquer « techniquement » la situation actuelle du marché du beurre. Elles ne sont en réalité que des manifestations d'une politique agricole qui croit pouvoir planer souverainement au-dessus des lois de l'économie comme des lois de la logique. Et c'est, en définitive, à cette politique qu'il convient d'attribuer sans hésitation la responsabilité principale.

Les difficultés perpétuelles en ce qui concerne la mise en valeur du lait et du beurre n'existeraient pas, ou en tout cas n'existeraient que dans une moindre mesure si, lors de l'application de la loi sur l'agriculture et surtout lors de la fixation du prix, il avait été tenu compte du principe contenu dans l'art. 18, selon lequel il faut adapter la production agricole au pouvoir d'absorption du marché indigène.

Une influence durable sur la production de lait et de beurre peut être aisément exercée si, au moment de fixer le prix au producteur, on se base d'une façon accrue sur le rapport correspondant qui existe sur le marché entre l'offre et la demande.

Au contraire, notre politique agricole est conduite dans le souci de garantir au cultivateur aussi bien des prix qui couvrent les coûts que la prise en charge de ses produits, mais en laissant parallèlement l'étendue de la production laitière à l'entière discrétion de chaque producteur. On ne pourrait rêver plus grand illogisme ! Le mélange de l'interventionnisme total au niveau du marché et de la liberté économique totale au niveau de la production est voué à l'échec.

Des actions spéciales (ventes au rabais, etc.) ou d'autres formes de mises en valeur des excédents — abstraction faite de leur coût considérable pour la caisse fédérale et du fait qu'elles nous ramènent plus ou moins au système des subventions dont on s'était extrait non sans peine — sont le moins à même de résoudre les principaux problèmes de l'économie laitière. Elles ne sont que des palliatifs. Le premier pas en vue d'améliorer réellement la situation semble être, au

niveau du marché, d'attribuer une importance accrue au rapport existant entre l'offre et la demande lors de la fixation du prix et, au niveau de la production, de tracer des limites de production nettes, cela aussi longtemps que les pouvoirs publics accordent des garanties de prix et d'écoulement financierement riches de conséquences.

P.A.M.

Qui peut s'occuper des H.L.M. ?

Des récriminations incohérentes

Il n'est pas rare de lire dans la presse des communiqués, des prises de position et des articles s'élevant contre le nombre insuffisant de HLM, contre l'inaction de l'Etat en ce domaine et contre l'incapacité de l'économie privée à résoudre le problème, lit-on dans le « Bulletin immobilier » de la Fédération romande immobilière. Les diverses formes d'aide fournies tant par la Confédération que par les cantons sont soigneusement passées sous silence pour mieux faire ressortir cet état de pénurie qui régnerait dans les logements sociaux. Pour justifier une aide massive des pouvoirs publics en matière de logements, on invoque parfois des arguments curieux. Tel celui-ci : comment se fait-il que des personnes bénéficiant d'un revenu pouvant aller jusqu'à 30.000 fr. et même au-delà s'il s'agit d'un grand appartement n'aient pas encore leur logement dans une HLM ?

A lire de pareilles revendications, il s'agit de s'entendre sur les mots. En construisant des logements sociaux, n'était-il pas admis qu'ils devaient être réservés à des familles à revenus modestes ? Lorsqu'on les réclame également pour des personnes à revenu élevé, on s'éloigne du but que poursuit l'action des pouvoirs publics pour tenter d'obtenir un logement de l'Etat pour chacun. Il est bien évident qu'en exigeant une telle

prestation, le nombre de HLM sera toujours insuffisant.

DEFAUTS DE SYSTÈME

De telles récriminations impressionnent facilement un public non averti, d'autant plus qu'il est facile de faire croire à l'insuffisance par suite de la mauvaise politique pratiquée en matière d'occupations des HLM existantes. Le système le plus couramment employé est celui qui établit un rapport entre le loyer annuel et la limite de revenu suivant le nombre de personnes occupant le logement. Il peut arriver en certains cas que des dérogations soient accordées élevant le rapport admissible. Or fréquemment, il arrive que le bénéficiaire d'un logement HLM dispose d'un revenu supérieur à celui autorisé par les pouvoirs publics.

La conséquence d'un tel dépassement voudrait que le bail soit résilié pour le plus prochain terme, afin de libérer le logement pour un autre ayant-droit. En fait, il est admis que moyennant un supplément de loyer, le locataire peut demeurer dans son logement. Ce n'est qu'au cas où le supplément de loyer devient trop élevé que la possibilité d'une résiliation est envisagée. Les défauts de ce système sont encore aggravés par la périodicité des contrôles qui sont opérés à intervalles beaucoup trop longs, par la compétence accordée à un seul fonctionnaire pour décider une résiliation. Dans ce dernier cas, on peut légitimement se demander si les amitiés politiques

ou autres n'ont pas un rôle à jouer pour trancher dans un sens ou dans l'autre.

QUAND COMPRENDRA-T-ON ?

Mais la plus grave tendance est celle qui voudrait que les bénéficiaires d'un logement HLM aient un droit acquis à l'occupation, peu importe si le plafond de revenu est dépassé. On retrouve là encore cette conception que le logement est dû par l'Etat. Il est facile d'imaginer les conséquences d'une telle pratique : en occupant des logements auxquels ils n'ont pas droit — les enquêtes officielles se gardent bien d'en révéler le nombre exact — les locataires de HLM empêchent ceux qui devraient normalement en bénéficier de s'y loger. L'absence de mutations au sein de ces habitations fait que les demandes seront toujours plus nombreuses et que le rythme de construction n'arrivera jamais à rattraper le déficit.

En cherchant à accroître abusivement le nombre de personnes habilitées à occuper les logements sociaux, les mécontents de la situation actuelle imposeront toujours davantage leur idée de faire prendre en charge par l'Etat la fourniture d'un logement. Il serait temps que les pouvoirs publics, en corrigeant les défauts du système d'occupation, cessent d'apporter de l'eau au moulin des partisans de l'étatisme.

J.-P. D.

La production industrielle continue d'augmenter faiblement en Suisse

Le bureau fédéral de statistique communiqué : L'accroissement de la production industrielle s'est sensiblement ralenti pendant le deuxième trimestre de 1967. Selon les résultats provisoires, l'indice a encore augmenté de 1 % par rapport au deuxième trimestre de 1966 et atteint 174 (1958 = 100). En comparaison, les taux d'accroissement calculés pour les trimestres précédents (depuis le troisième trimestre de 1965) variaient entre 3 et 6 %.

Comme lors des trimestres antérieurs, l'évolution diffère notablement d'une branche à l'autre. L'essor de la production le plus rapide est le fait de l'industrie des arts graphiques (+ 11 %), donc d'une branche qui travaille essentiellement pour le marché intérieur. Le rythme d'expansion des deux groupes d'industries d'exportation que sont la chimie et l'horlogerie s'est sérieusement affaibli (+ 6 %, respectivement + 3 %). Grâce à un régime des eaux favorable et à la mise en exploitation de nouvelles instal-

lations, le groupe « Electricité et gaz » a également pu développer sa production, toutefois dans une moindre mesure qu'auparavant (+ 5 %). Le volume de production de l'industrie du papier, après s'être stabilisé quelque temps au premier trimestre de 1967, s'est à nouveau élevé (+ 5 %) pour parvenir ainsi au niveau maximum qu'il avait atteint dans la seconde moitié de l'année 1966. Enfin, la production de l'industrie textile a connu, pour la première fois après une période de fléchissement de deux ans, une nouvelle augmentation (+ 2 %).

Les reculs les plus marqués se manifestent dans les deux industries tributaires du bâtiment, l'industrie du bois (- 15 %) et celle de la pierre et de la terre (- 10 %). On note un léger fléchissement dans l'industrie des métaux (- 2 %), de même que dans celle de l'alimentation, des boissons et du tabac. Le volume de la production a diminué de 1 % dans chacune des branches de l'habillement, du cuir, caoutchouc, matières plastiques, et des machines.

L'imprimerie Centrale

4, rue Saint-Maurice,
A NEUCHÂTE

est l'entreprise spécialisée dans les

**travaux destinés
à l'industrie
et au commerce**

les actions et les obligations
les statuts et les rapports,
ainsi que tous les imprimés
dont les bureaux ont besoin.

Elle exécute avec goût, soin et rapidité.



Visites inattendues ?
Orvita
biscuit complet
réserve de pain
toujours frais

Kambly

SILVA

Avis à ceux qui ont l'estomac sensible

Si vous avez l'estomac sensible et si certains repas ont du mal à passer, ne vous privez pas pour cela du plaisir de manger ce que vous aimez. Ayez tout simplement quelques pastilles digestives Rennie à portée de la main. Et dès que vous ressentez ces troubles : aigreurs, ballonnements, somnolence, sucez lentement une ou deux pastilles Rennie. Rennie a une action calmante sur les muqueuses gastriques, il neutralise l'excès d'acidité et facilite la digestion. Rennie... c'est la paix de l'estomac !

LA SEMAINE BOURSÈRE

Nouveau et important bond en avant des actions suisses

EN SUISSE, on enregistre une nouvelle semaine brillante. Les chimiques tiennent le flambeau de la hausse avec Sandoz comme chef de file. Cette entreprise n'a toujours pas donné de précisions au sujet des rumeurs relatives à une absorption du groupe Wander-Glaro.

Voici quelques gains de cours considérables réalisés par les différentes valeurs de la chimie : Sandoz + 800, Ciba port. + 615, Ciba nom. + 580, Geigy port. + 650, Geigy nom. + 275 et hors bourse Hoffmann La Roche + 4200.

Dans d'autres compartiments, les avances sont aussi considérables ; c'est notamment le cas des alimentaires avec Lenzburg + 500, Nestlé port. + 200, Nestlé nom. + 125 et Suchard + 275. Les omniums et les assurances se contentent de poussées plus modestes. Aux industrielles, Sulzer tient la vedette à + 300.

Ce magnifique comportement de nos bourses est soutenu par le succès rencontré par les derniers emprunts qui sont souscrits plusieurs fois malgré les conditions à peine moins alléchantes pour les détenteurs.

PARIS n'est pas parvenu à maintenir son optimisme et les cotations s'effritent à nouveau, sauf pour les pétroles. Le public français n'attend pas des prolongements économiques fastes, de grande envergure, au voyage du président De Gaulle en Pologne.

FRANCFORT reflète, avec plus de modération, la bonne ambiance régnant à nos places suisses. Les assurances et les automobiles obtiennent les meilleures prestations boursières.

MILAN vient d'achever sa quatrième semaine de lente progression des valeurs à revenu variable. L'action Mediocredito est particulièrement recherchée des acheteurs.

LONDRES étouffe par sa fermeté qui profite surtout aux valeurs industrielles insulaires pour lesquelles il s'agit d'un véritable saut en hauteur des cours. C'est là la conséquence des nouveaux accords passés entre la Banque d'Angleterre et les banques centrales étrangères dans le but de renforcer la livre sterling.

NEW-YORK n'a ouvert que mardi en raison du « Labor Day ». La grève générale du personnel de Ford n'a pas ébranlé Wall Street dont l'indice Dow Jones s'est résolument tenu à quelques points au-dessus de 900, avec une avance de six points sur la clôture de la semaine précédente. Les pétroles et quelques valeurs chimiques et électroniques s'évaluent vers de nouveaux sommets, tandis que les services publics cèdent à la pression des investisseurs qui est bien le reflet de l'instabilité américaine. Si un arrangement est obtenu rapidement chez Ford, une reprise est pensable.

E. D. B.



EXCELSIOR

A LE PLAISIR
DE VOUS CONVIER
DANS SES MAGASINS
A LA PRÉSENTATION
DE SES DERNIERS MODÈLES

Mercredi, 20 septembre à 15 h et 20 h 30
Jeudi, 21 septembre à 20 h 30

IL EST PRUDENT DE
RETENIR VOS PLACES
A L'AVANCE

VETEMENTS
EXCELSIOR
AVENUE
LÉOPOLD-ROBERT 31

TOUR DU CASINO
LA CHAUX-DE-FONDS
TÉL. 039-27272

CETTE ANNONCE TIENT LIEU D'INVITATION PERSONNELLE



T. B. 111



Grand arrivage de



JUPES

façon classique et sport
différents coloris mode

JACQUES
JUTZELER S.A.

Hôpital 3 - Neuchâtel

DÉMÉNAGEMENTS

PETITS TRANSPORTS

JOSEPH MEDOLAGO

Serrières - Tél. 8 39 31 ou 5 42 71



Une super-surprise Usego qui vous enthousiasmera

1 pot thermique chromé avec fermeture hermétique fr. 27.50
1 entonnoir-verseur fr. 1.90
1 paquet de café instantané Jubila rapid fr. 3.20
1 bocal de café instantané Solio fr. 2.80
1 bouteille d'huile de tournesol fr. 3.25
1 kg de riz vitaminé Comet Usego fr. 1.95
1 boîte de pêches Sungold fr. 1.55

avec escompte
fr. 21.45
fr. 28.60

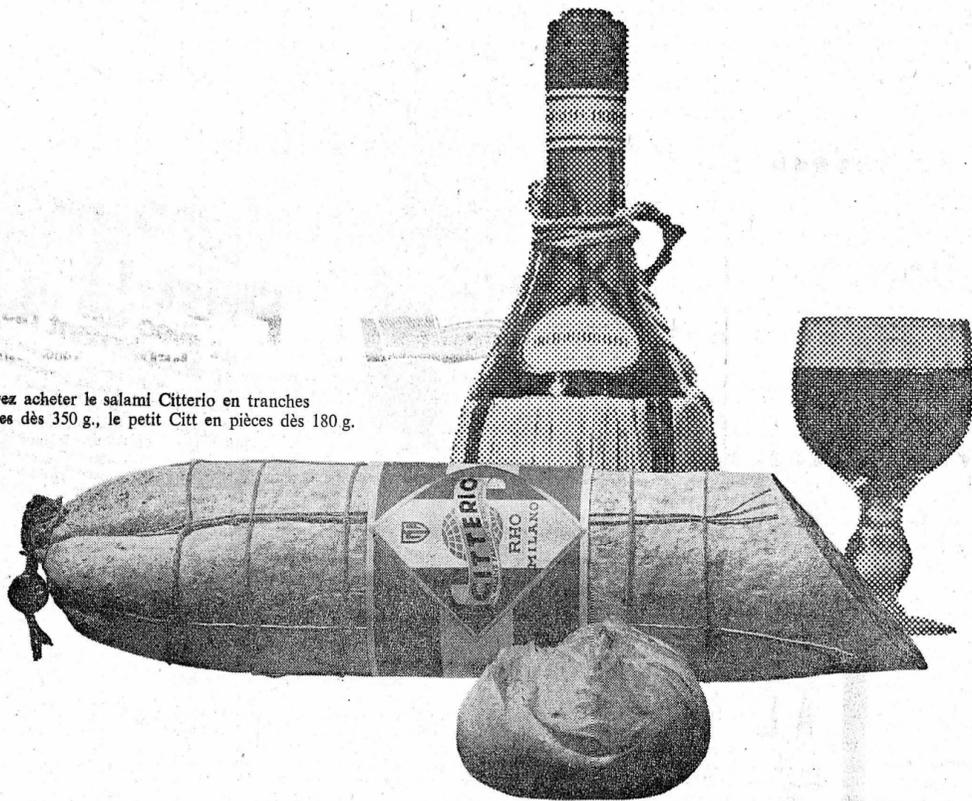
Prix normal:
Prix spécial Usego:
Votre gain fr. 12.55

Qui n'aurait pas envie de ce pot thermique élégant et pratique qui maintient à bonne température les boissons chaudes et garde bien fraîches les boissons froides? Surtout s'il vient s'ajouter à toute une gamme de denrées de consommation journalière. Et, une fois que vous avez acheté votre paquet-surprise pour vous-même, pensez également à vos parents et amis qui seront certainement heureux, eux aussi, de recevoir ce beau cadeau. Profitez de cette occasion: dans votre magasin Usego.

USEGO 60 ans dans le vent



Vous pouvez acheter le salami Citterio en tranches ou en pièces dès 350 g., le petit Citt en pièces dès 180 g.



Le salami Citterio offre toutes les garanties de qualité. Voici pourquoi il a droit à votre pleine confiance.

Seules des viandes de bœufs et de porcs rigoureusement sélectionnées sont utilisées pour la confection du salami Citterio. Les meilleurs morceaux du porc - jambons, filets, côtelettes - entrent aussi dans sa composition. Ces viandes de choix sont judicieusement mélangées à des ingrédients naturels selon une ancienne recette de la famille Citterio à laquelle le salami

Citterio doit sa saveur incomparable.

Les salamis Citterio sont ensuite séchés à l'air pendant plusieurs mois. Durant cette délicate phase de maturation, ils sont constamment contrôlés par un personnel spécialisé, héritier d'une longue tradition artisanale. Ils ne sont mis en vente que lorsqu'ils ont atteint leur plénitude de goût et de qualité. En outre, les salamis Citterio

sont régulièrement importés en Suisse sous le contrôle des autorités suisses compétentes.

Le salami Citterio a donc droit à votre pleine confiance. Il vous offre toutes les garanties d'une qualité irréprochable. Il est en vente dans la plupart des bonnes boucheries-charcuteries et magasins d'alimentation.

CITTERIO

Nouveau!
Grâce à une nouvelle bandelette d'ouverture, l'emballage vous livre en un tour de main et un coup de pouce son délicieux contenu: les nouveaux biscuits Pakita!

Fr. 1.40

Si bon, si pratique!

Oulevay

Pakita — le savoureux biscuit au blé entier, fabriqué selon une vieille recette anglaise, paré de chocolat surfin. Un régal en toute occasion!

Oulevay

* Dégustez également les fameux petits sablés glacés: PALERMO Fr. 1.20

seulement **75**
katkins
aliment avantageux pour chats

contient: poisson de mer frais, viande, grains de protéine, vitamines et sels minéraux vitaux...
Katkins — quel délice!

Pour vos réparations de MEUBLES REMBOURRÉS de style ou modernes, votre LITERIE adressez-vous en toute confiance à l'artisan

A. MAIRE
Serrières
Tél. 5 47 15

Encore plus favorable est le **Prêt-Rohner** et avec cela simple et absolument discret.

Depuis le 1^{er} décembre 1966, les nouvelles conditions de nos prêts personnels jusqu'à Fr. 25.000.— peuvent être jusqu'à **45% meilleur marché**

Comparez vous-même! Demandez donc avant toute obtention de crédit ou avant tout achat à tempérament une proposition sans engagement pour un prêt bon marché auprès de la **Banque Rohner-Cie S.A.**

8001 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 23 03 30
Téléphonez ou écrivez-nous! Par retour du courrier vous recevrez notre documentation sur les avantages du Prêt-Rohner.

Nom/Prénom
Rue
N° postal/Lieu

Aucune odeur de mazout!

Lors du remplissage, le poêle à mazout BUDERUS évacue l'air saturé du réservoir dans la cheminée. Cet avantage, comme bien d'autres encore, est appliqué à tous les modèles d'appartement. Demandez le nouveau catalogue complet qui contient tous les renseignements sur les appareils de chauffage, les citernes et l'alimentation automatique.

GRANUM

PRÊTS Rapides Discrets Sans caution

EXEL **BANQUE EXEL**
Rousseau 5 Neuchâtel (038) 5 44 04

Ouvre le samedi matin

MACHINE À LAVER

neuve, 100% automatique, garantie une année. Très, très bas prix. Facilités de paiement.

Tél. (021) 25 95 64.

Qualité...

MEUBLES
Skrabal S.A.
PESEUX (NE) Grand-Rue 38 Tél. (038) 8 13 33
NEUCHÂTEL Fbg du Leo 31 Tél. (038) 4 08 55

BAILOD

Bassin 4 Neuchâtel Tél. 5 43 21

nouveau

Jus de rôti clair* Maggi

toujours assez de jus pour vos plats de viande

Un jus de rôti plus corsé, délicatement relevé de fines épices, puis soigneusement concentré et déshydraté — c'est pourquoi il se dissout instantanément sans faire de grumeaux — tel est le nouveau Jus de rôti clair Maggi.

Si vous n'obtenez pas assez de jus, lors de la cuisson, allongez le fond de sauce avec un peu d'eau et ajoutez directement du sachet un peu de Jus de rôti clair concentré. Ainsi vous aurez toujours assez de sauce pour tous.

1 sachet (3 dl) — .65

MAGGI

* spécialité romande

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Bénichon parlementaire

C'est la Bénichon en pays fribourgeois. Plus exactement, la « Bénichon de partout », en opposition avec celle d'octobre, qui « affecte » les villages grüériens. Le mot garde son prestige, même si l'on voit de moins en moins de ponts de danse en plein air — au profit des hurleurs à la mode — et si les carrousels et manèges, eux aussi, n'ont plus la faveur d'antan.

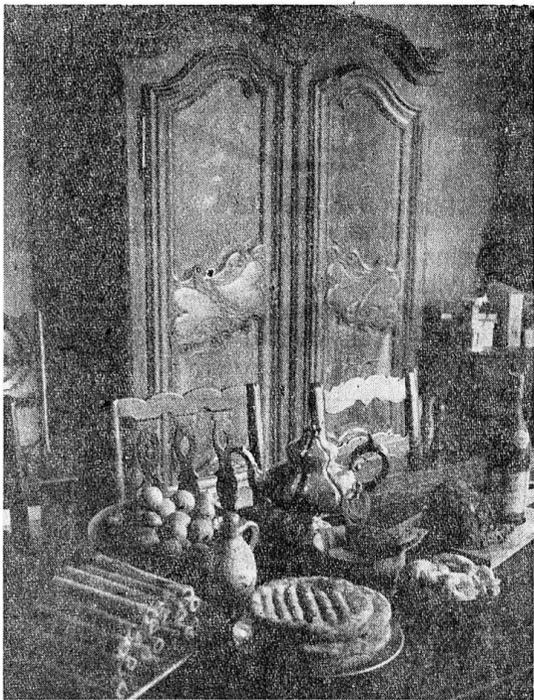
Il reste, bien sûr, le fameux repas de Bénichon. Mais les estomacs de ce temps n'ont plus la robustesse, la vaillance dirons-nous, que nos pères savaient afficher en pareille circonstance. Il est même des paysans qui n'apprécient plus le jambon de la Borne, et préfèrent acheter l'insipide marchandise vendue en cornets tout prêts... Civilisation, où vas-tu ?...

Mais il est présentement un autre menu de Bénichon, que les députés au Grand conseil fribourgeois seront bien obligés de digérer fût-ce en rou-

grande importance. Il faut ici souligner encore que l'aspect technique n'est qu'une face de cette vaste affaire.

Les questions financières sont brûlantes tout autant. A qui reviendra la charge d'entretenir les chaussées de campagne ? Jusqu'ici, certaines communes pauvres, en dépit de la grandeur de leur territoire, se trouvaient très lourdement grevées par le paiement des routes sur leurs terres. Dorénavant, elles ne participeront plus directement à ces frais, du moins pour ce qui est des routes cantonales. Un fonds de compensation permettra de soulager les plus endettées. L'Etat se « fendra » davantage que par le passé.

Mais si parfaite qu'elle puisse être, la nouvelle loi ne sera pas la panacée à tous les maux. Il y a des choses qu'on n'enlèvera pas du terrain comme, d'un trait de plume, on change un article de loi. De même, il y a dans maintes communes un



Dans leur cadre, les délices de la Bénichon. (Avipress Michel Gremaud)

pillant dans une encoignure. Le parlement fribourgeois vient en effet d'entrer en session extraordinaire, mardi après-midi. Et le plat de résistance qu'on leur propose sera plutôt coriace. Il s'agit d'une... toile d'araignée. Rien moins.

Une culotte trop rapiécée
Le réseau routier fribourgeois — cette toile d'araignée — sera en effet au centre de la discussion. Depuis la session de mai, on attendait de débattre d'une nouvelle loi sur les routes. Il s'agit d'une législation d'envergure, que diverses commissions parlementaires ont pré-digérée soigneusement, sans en omettre aucun pendant, si tant est que ce soit possible.

Datant de 1923, la loi actuelle est désuète. Il y a plus de quarante ans, la circulation routière n'était guère dense, et l'on était même loin de prévoir ce qui allait advenir... Mais déjà, les routes étaient nombreuses, sinon en état de recevoir la circulation motorisée moderne. Et puis, on considérait que les routes de chez nous devaient avant tout servir aux gens de chez nous : par conséquent, on se préoccupait bien peu des routes de transit. Tranquillement, on passait de village en village. On mettait le temps qu'il fallait, en grimant ou il paraissait logique de monter.

Certes, le texte de 1923 a subi de très nombreuses et souvent importantes adaptations. Mais pour finir, il devenait un peu comme une culotte vraiment rapiécée. L'intention première disparaît sous le monceau des adaptations. Solution boiteuse : changeons-en. Et cela est d'autant plus urgent que même la loi de 1923 gardait des traces sérieuses, et plutôt inquiétantes, des textes qui prévalaient en 1830 et 1870.

Le problème est si vaste que le projet de loi a le caractère d'une loi-cadre, dont le règlement d'exécution revêtira une

esprit à changer. Et c'est parfois moins simple que de combler une vallée...

Il y a ceux qui ont tout vu en rose, sitôt que par la grâce de l'industrialisation naissante, ils pensèrent que le temps des vaches grasses s'installait ad aeternam. Ils ont ressemelé leur réseau routier local, faisant du luxe (comme la loi ne l'interdisait pas). Considérant leur village comme le centre du canton — sinon du monde — ils l'ont doté d'avenues qui n'ont pas de rapport avec l'importance du trafic qu'elles supportent.

Il s'agira de mettre de l'ordre là-dedans, d'imposer une ossature d'axes importants.

Il y a un autre aspect de cette question, que la loi qui nous intéresse ne touchera pas, sauf erreur. Il s'agit des routes subventionnées par la Confédération en montagne. Or, le profane, très logiquement, ne comprend pas que l'on déverse de l'argent pour des routes qui ne servent guère qu'à quelques te-neurs de montagnes et à de rares touristes trop paresseux pour marcher, alors que certaines artères cantonales ont le plus urgent besoin d'un replâtrage, pour le moins. Certes, nous comprenons que puisque l'Etat central offre l'argent nécessaire, les Fribourgeois seraient bien sots de s'en priver. Néanmoins, n'y a-t-il pas une anomalie sérieuse dans le « système » ?

Enfin, les routes fribourgeoises sont bien naturellement insérées étroitement dans le complexe économique général. Il y a ces 284 communes — bientôt 283, pourvu que ça continue ! — dont la grosse masse n'en peut plus, et qui doit recourir tant et plus à l'aide cantonale. Il y a en somme qu'il faudra bien une fois par toutes garder la mesure, ne pas vouloir être partout au centre : faire des choix lucides et courageux.

Michel GREMAUD



« Fuite » de Walter Hagen

(Avipress Guggisberg)

Exposition du peintre Walter Hagen à Lyss

A la fin de l'été s'ouvre la saison des manifestations artistiques et en particulier des expositions de peintures qui prolifèrent à tel point que le chroniqueur ne sait plus où donner de la tête.

Parmi les galeries d'art que l'on visite avec plaisir et curiosité figure celle de M. W. Schurch, à Lyss. On pouvait y assister, samedi passé, au vernissage des œuvres du peintre Walter Hagen, présenté par M. H. Müller, conseiller national d'Aarberg.

M. Walter Hagen, fils d'un médecin d'Anet, n'a quitté son village natal que pour voyager et faire les stages indispensables à sa formation d'artiste : études à Florence et à l'Ecole des beaux-arts de Genève où le sculpteur König et un ancien élève de Ferdinand Hodler, le peintre Zunolari, admirateur des impressionnistes et de l'école française de cette époque, lui prodiguèrent leur enseignement.

Walter Hagen présente ses œuvres de préférence dans son village, à Anet, mais il a exposé également à Bâle, à Berne, à Saint-Gall et à Bienne.

Les trente tableaux à l'huile que l'on peut admirer à Lyss sont de valeur un peu inégale, car le talent et la verve poétique du peintre atteignent à leur plein épanouisse-

ment surtout lorsqu'il fixe sur ses toiles les paysages et les marais du Seeland. Emporté par son inspiration généreuse, il lui arrive de se complaire dans un certain attendrissement. Mais n'est-ce pas préférable à un excès de rigueur ou de sécheresse de cœur ? La figure humaine apparaît dans deux remarquables compositions d'une simplicité très suggestive, le « Chapeau jaune » et l'« Ouvrier », et dans un très beau portrait de jeune femme. Si l'influence de l'école impressionniste est évidente dans cette œuvre, elle n'est cependant pas absolue, car l'artiste est sensible à d'autres grands courants de la peinture contemporaine. Cela nous vaut une exposition où son style varie d'une toile à l'autre au gré de son humeur et de son état d'âme. On y découvre de fort belles réussites, témoin la toile intitulée « Fuite » qui nous fait assister à la fuite éperdue d'un groupe de chevaux. On pense ici à l'affirmation d'un critique éminent : « Une photographie quelconque suspend l'action, mais l'œuvre d'art l'anime et la prolonge. » En bref Walter Hagen est un peintre sincère et chaleureux, et qui sait nous faire partager ses sentiments.

P. L.

Un compositeur de première valeur vit méconnu à Bienne :

HERBERT FRIÈS

Né le 7 juillet 1926 à Ratisbonne, en Bavière, ville célèbre par ses monuments, son théâtre et la victoire de Napoléon sur les Autrichiens, Herbert Friès est fils unique d'un père mort prématurément et d'une mère actrice, elle-même fille d'une cantatrice. Son grand-père maternel, Richard L'Arronge, d'origine huguenote, chef d'orchestre de la musique impériale, a résidé à Metz et a dirigé, de 1899 à 1906, l'opéra de Zurich. Les liens du sang font de Friès un parent éloigné de Mendelssohn.

Premières classes à Ratisbonne, scolarité terminée à Berlin, Friès est entré très tôt au Conservatoire. Il y étudie le piano et la composition avec von Wolfurt, marquant de bonne heure sa volonté de devenir chef d'orchestre. Il est encore à Berlin lorsque la guerre éclate. En 1943, il est versé avec sa classe dans une unité de défense antiaérienne, qui est touchée l'année suivante par une bombe américaine : lui seul en échappe. Mais envoyé sur le front russe, il est blessé par un tank soviétique à la frontière polonaise et évacué en Bavière. Vers la fin de la guerre, à la frontière danoise, les Anglais le font prisonnier et le transfèrent à Gottesgnad, près de Kiel.

Il rejoint sa mère à Munich, où il poursuit ses études musicales à la « Staatliche Hochschule für Musik », avec Josef Haas pour la composition, Hans Rosbaud pour la direction d'orchestre et Hans Mersmann pour l'histoire

de la musique. Il obtient en 1946 ses diplômes de compositeur et de chef d'orchestre, n'en poursuit pas moins ses études, en privé, avec Carl Orff pendant 3 ans et Karl Amadeus Hartmann; mort en 1963, à qui il dédiera son Quatuor à cordes.

Sa première œuvre date de sa 8^{me} année : une pièce pour chant et accordéon. Confronté avec la musique moderne en 1946 (les « Nobilissima Visione », de Hindemith), à 20 ans, il avoue en être choqué. Son maître lui apprendra à l'apprécier. Il n'entend Debussy qu'en 1948 et, selon le processus habituel, il lui préfère d'abord Ravel (« La Valse », dirigée par Ansermet) : il ne goûtera pleinement Claude de France qu'en entendant « Pelléas et Mélisandre ».

Répétiteur de chœur à Stuttgart en 1947, puis à Darmstadt les années suivantes, il peut diriger un orchestre et ne se prive pas d'exécuter opéras, opérettes et ballets. Pour sa compagnie, une Suisse, artiste chorégraphique, il écrit un livret : « La Mort prisonnière », et l'œuvre qu'il en tire est jouée avec succès. Puis il est appelé à Munich pour y enseigner la composition, l'harmonie et le contrepoint, de 1952 à 1955.

A Bienne depuis 1955

Il réside à Bienne depuis 1955 et collabore avec sa femme, qui a ouvert une école de danse, donnant 13 musiques de ballet pour les soirées annuelles. Dix ans plus tard, il est nommé professeur de musique au Gymnase allemand. Il exécutera avec ses élèves, en 1967, au théâtre municipal, un opéra sur un livret de sa plume, tiré d'une œuvre de Brentano : « Alektryo ». Il écrit un ballet pour les fêtes de l'année Jean-Jacques Rousseau, à l'île de Saint-Pierre, en 1962.

Premières œuvres marquantes : les 8 chansons sur des poèmes japonais anonymes (1952), chantées à la Radio bavaroise, précédées d'un concert pour orchestre à cordes, dirigé à Darmstadt par Wolfgang Fortner (1948). Suit un oratorio scénique, « Et les chiens se taisaient », sur l'œuvre du poète martiniquais Aimé Césaire, créé à Bâle en 1960 avec grand succès.

C'est alors qu'on joue en première audition, en 1962, à Aix-la-Chapelle, son très remarquable Concerto pour clarinette en deux parties : Elégie, Sinfonia, repris en 1964 à la Radio bavaroise, composé en 1956 sous l'impression profonde que lui a fait la révolution hongroise. Cette œuvre classe d'emblée Herbert Friès au rang des espoirs de la musique contemporaine.

Il donne ensuite un concerto pour violoncelle, créé à Munich en 1966, de la même veine que le précédent. Son Quatuor à cordes, de 1965, est exécuté en 1967 au Festival de Munich par le quatuor Assmann, et sera redonné prochainement à Vienne et sur divers émetteurs.

Remarqué par Ernest Ansermet

Une femme enthousiaste le supplie d'écrire un concerto pour piano. Il ne dit pas non, mais écrit en attendant un concerto pour clarinette, quatuor à cordes et



Le compositeur Herbert Friès, de Bienne, à sa table de travail. (Avipress Guggisberg)

soprano (1966) sur 4 poèmes de Gunter Eich, qui sera créé l'automne prochain à Munich. Ses dernières œuvres sont un concerto pour violon en trois parties (1967), qui doit être joué à la Radio bavaroise, et un opéra « Renata » d'après l'œuvre d'Edmond Jaloux : « Sur un air de Scarlatti », qui va être édité et dont le directeur de l'Opéra de Hambourg se déclare enthousiasmé.

Friès a en outre dans ses cartons un Intermède pour piano sur un thème de Stravinsky et... 3 opéras : « In seinem Garten liebt Don Perlimpin Belisa » (d'après Garcia Lorea), « Mirandolina » (d'après Goldoni) et « Tragédie écossaise », sur le thème de Macbeth.

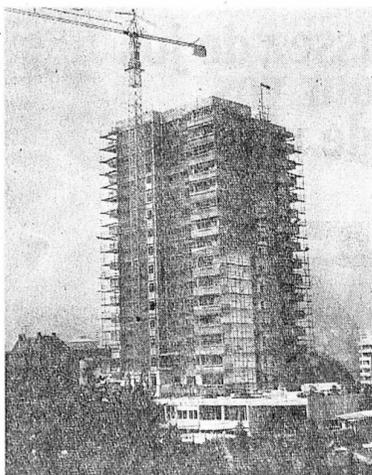
Herbert Friès a commencé par admirer Beethoven et Wagner. Il s'en est séparé au profit de Mozart, Bartok, Strawinsky et les dodécaphonistes. Bach ne lui dit que peu ; il n'aime pas l'orgue, mais goûte le jazz ; il compose au piano. Soumis à une révolution artistique continue, il n'est pas sportif, aime les voyages... ou rêve d'en faire : il n'en fait pas de plus beaux qu'en composant. Son écriture est d'une extraordinaire variété expressive. Il domine souverainement l'instrumentation, et sa musique a quelque chose de nostalgique, parfois de désespéré, qui prend au fond de l'âme.

Il vient d'être remarqué par Ernest Ansermet, qui se déclare enthousiasmé par le Concerto pour clarinette et qui étudie actuellement d'autres œuvres de Friès. Soulevé par la musique et pas sa vérité, ayant son franc-parler, mais d'une extrême modestie, Herbert Friès vit depuis onze ans à Bienne, où il n'est encore nullement reconnu, ni même connu. Ces quelques lignes sont écrites pour attirer enfin l'attention sur ce compositeur d'exceptionnelle valeur. Bilius

La plus haute maison de Bienne aura 18 étages

A Bienne, les maisons-tours poussent comme des champignons. On a raison : au prix où sont les terrains, il faut construire en hauteur. Notre photo représente la plus haute maison construite à Bienne. Elle comprend 18 étages, près de 70 appartements, bureaux, magasins, et un garage souterrain pour 60 automobiles.

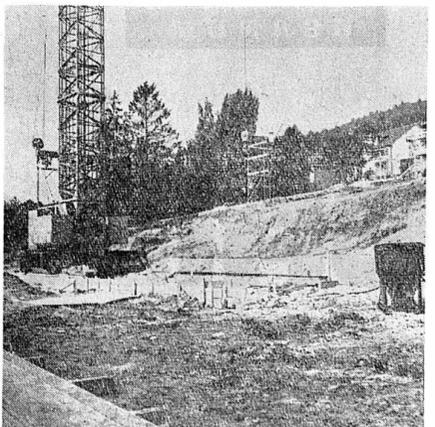
Ce bâtiment est terminé, il ne reste plus qu'à réaliser les installations intérieures, et l'on pense que d'ici au printemps, il pourra être occupé.



Dix-huit étages, 70 appartements telle se présente la plus haute maison-tour de Bienne. (Avipress Guggisberg)

Construction de deux nouveaux collèges dans la ville de l'avenir

Le bon peuple biennois ayant accepté récemment la dépense nécessaire à la construction de deux collèges au Sahligut et aux Prés-Walker, les travaux ont commencé sans tarder et avancent rapidement. Aux Prés-Walker, les blocs erratiques ont disparu et les grues les ont remplacés. Quant au chantier du Sahligut, il vient de s'ouvrir. Il règne à Mâche une activité fébrile puisque, côte à côte, se construisent une église et un centre scolaire.



Le chantier de la future école des Prés-Walker. (Avipress Guggisberg)

élégant
viril
à la mode

...to be perfectly dressed

PKZ

business 234*



plaire
avec
vestan[®]

business 234 –
le costume de coupe svelte dans le
nouveau ton TUNDRA exclusivement chez PKZ

business 234 –
en laine **vestan**[®], triple retors –
d'entretien facile, infroissable

business 234 –
dans tous les magasins PKZ à Fr. 234.–*

67.107.201

PKZ

2, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel



Nos
premières coiffeuses
et nos
esthéticiennes
diplômées
sont à votre
disposition
pour réaliser
tous vos désirs

Paris Beauté

BASSIN 8 - ☎ 4 09 09
NEUCHÂTEL

12-16 septembre 1967

Exposition de l'équipement
du bureau

büfa

tout pour tous les bureaux

Halles d'exposition Zurich-Oerlikon
Hallenstadion

Mardi 12 septembre 10.00-19.00
Mercredi 13 septembre 9.00-22.00
Jeudi 14 septembre 9.00-19.00
Vendredi 15 septembre 9.00-22.00
Samedi 16 septembre 9.00-18.00

Hôtel Aros-Torre Pedrera-Rimini (Adria)

Tranquille, à 50 m de la mer — toutes les
chambres avec douche privée, cabine au
bord de la mer, parking privé.Du 15 au 30 juillet, complet. Septembre-
octobre Lit. 1700.— tout compris. Pour ren-
seignements: Horlogerie Roger Ruprecht,
tél. (038) 4 15 66, Neuchâtel.

WITTMER

POUR LE JEUNE FÉDÉRAL :

Dimanche 17 septembre

COURSE SURPRISE

Départ 9 heures Fr. 41.—

comprenant un

MENU GASTRONOMIQUE

Consommé au porto

Filets de sole

aux fruits de mer

Riz Crème

Tournedos à la mode du Relais

Pommes Dauphine

Sélection de légumes

Salade

La ronde des fromages

Corbille de fruits

Cassata Chantilly

(038) 5 82 82

S'HONDRÉ 2 NEUCHÂTEL

KENWOOD

Machines à laver la vaisselle,
mixers,
machines à café,
déshumidificateurs,
grils infrarouge,
machines à laver,
aiguisoirs,
machines de cuisine,
friteuses, etc.

Achetez moins cher et

avantagement chez
Voyez nos vitrines

UNITEX

Rabais de 10-20-30%



Seul le spécialiste vous donnera
satisfaction en contribuant au bien-
être de vos pieds par des

SUPPORTS et
CHAUSSURES

sur mesures

Magasin de chaussures

avec les meilleures
marques.En exclusivité: nos modèles spéciaux « Rino » à por-
ter avec nos supports orthopédiques.DESPLAND Bottier - orthopédiste
2022 Bevaix (NE). Tél. 038/6 62 46

Bell

PRETS

rapides et discrets

Renseignements contre envoi de ce bon

Nom: _____

Adresse: _____

Localité: _____

COFINANCE

9, rue de Berne, 1211 Genève
Téléphone (022) 316200

Quand
vos yeux
sont
en cause,
consultez
sans
tarder...



Début de saison
Arrivage de
moules fraîches
(2 fois par semaine)
LEHNHERR frères
Place des Halles Tél. 5 30 92

Excursions
FISCHER

LAUSANNE: COMPTOIR
Lundi 18
Dimanche 24 septembre 1967
Départ: 8 h Fr. 11.—

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE
LE LCETSCHENTAL
Lœtschberg - Blatten - le Valais
Départ: 6 h 30 Fr. 33.—

COLMAR-RIQUEWIHR
ALSACE
(passport ou carte d'identité)
Départ: 6 h 30 Fr. 30.—

Renseignements et inscriptions:
Autocars FISCHER Marin
Tél. 3 25 21



Tu vas posséder 80 animaux
domestiques...

Vaches, cochons, brebis, chiens, chats,
volaille et même des souris.
Cette ferme importante en plastique in-
cassable toutes couleurs, couvrira toute
la table qui prendra un aspect gai et
champêtre.

Tu peux combiner cet important bétail
avec des jeux que tu possèdes déjà:
autos, train, constructions, etc., qui de-
viendront ainsi bien plus amusants.

Non seulement tu t'amuseras comme tu
ne l'a jamais fait, mais tu pourras
faire partager ton plaisir à d'autres:
frères, amis...

Il serait difficile de trouver un autre
jeu si divers, si « tous les jours autre
chose » pour un montant si modeste.

Expédiez-moi immédiatement, avec garan-
tie de satisfaction totale

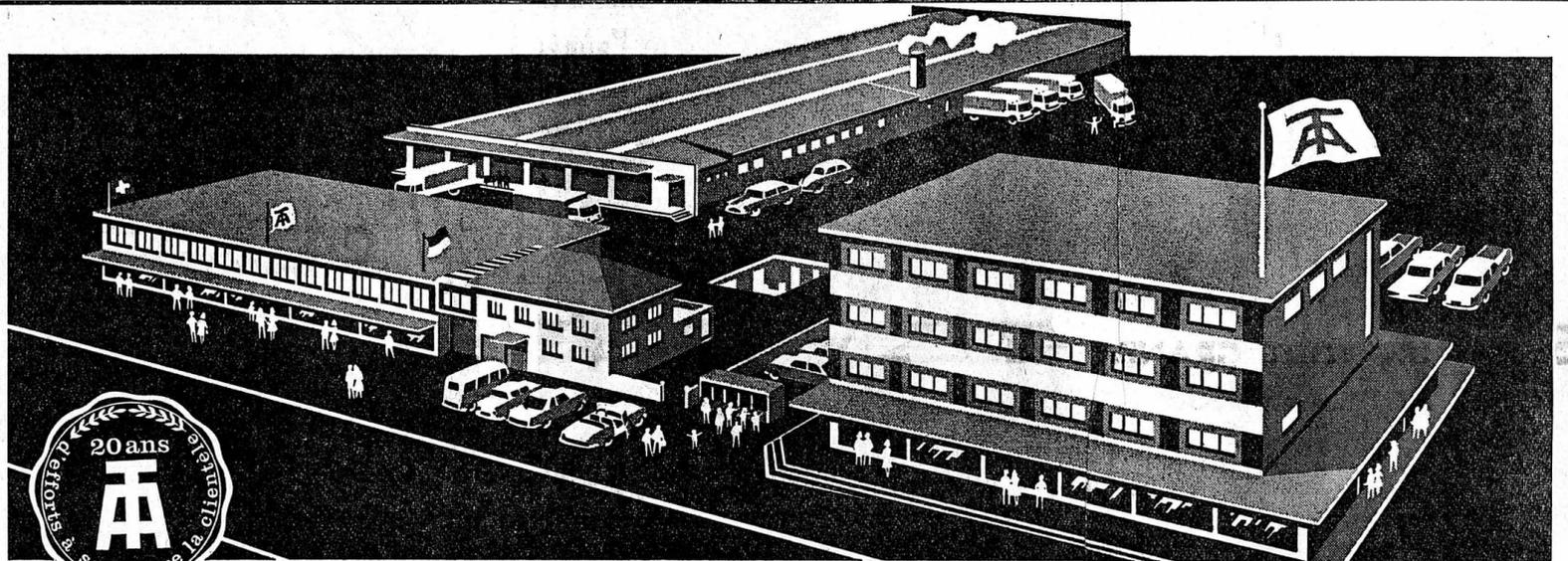
1 ensemble 80 animaux
domestiques Fr. 7.90
2 ensembles combinés
160 animaux domestiques Fr. 14.90

Je paierai au facteur à l'arrivée

M.

Adresse

A retourner à:
Exclusivité-Jouets
Case postale
1000 Lausanne 19



romand
Le centre suisse - du meuble à crédit
un choix considérable - 36 mois de crédit sans réserve de propriété

7 étages d'exposition
6000 m² à visiter
22 vitrines

C'EST LÀ



Réponse à une question que tout le monde se pose:
— Pourquoi Tinguely c'est mieux, c'est meilleur marché?
— Parce que Tinguely travaille rationnellement, avec des moyens modernes.
Peu de frais, pas de succursales coûteuses.
— Parce que Tinguely, par sa filiale « Polissa », reprend vos anciens
meubles en paiement.
— Parce que Tinguely vous meuble tout de suite et vous offre 3 ans de
crédit.
— Parce que Tinguely fait cadeau gratuitement de toutes les mensualités
restant à payer en cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur.
Alors, n'hésitez plus à faire le déplacement à Bulle; votre voyage, en cas
d'achat, vous sera remboursé. Vous vous convaincrez par vous-même. Et
quelle économie vous réaliserez!!!

**Que vous trouverez
l'ameublement
que vous cherchez
au prix souhaité**

**VISITEZ
CHAQUE
JOUR**  **notre exposition de meubles
une des plus grandes de Suisse**

Tinguely

AMEUBLEMENTS SA
BULLE

PARKING - PETIT ZOO - Tél. (029) 2 66 66 ou 2 81 29 - SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG

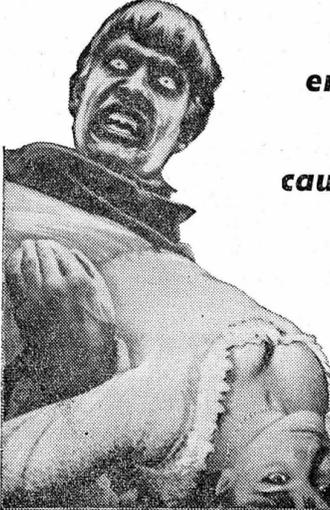
APOLLO
Tél. 5 21 12

1^{re}
vision

DÈS AUJOURD'HUI
Tous les jours à 15 h et 20 h 30
Samedi matinée à 14 h 45

18
ans

POUR 3 JOURS



Le plus envoûtant des cauchemars!

L'INVASION DES MORTS VIVANTS

André MORELL
Diane CLARE
John CARSON

Vague de terreur sur un village maudit!



FRISSONS à GOGO!

Personnes ÉMOTIVES S'ABSTENIR

DIMANCHE JEÛNE FÉDÉRAL, PAS DE SPECTACLE

En 5 à 7
Samedi et lundi
à 17 h 30

3^{me}
semaine

QUAI DES ORFÈVRES
avec LOUIS JOUVET

18
ans

LE CINÉMA PALACE
TÉL. 5 56 66

Prolongation, 2^{me} semaine du film le plus extraordinaire de l'année

UN MEDECIN CONSTATE

Le miracle de la naissance — Le planning familial et tout ce que doit savoir une femme moderne.

Un intérêt unanime!
Un film à voir et à revoir



UN TOUT GRAND FILM SUISSE

Ce film traite de sujets jusqu'ici tabous.
Le nouveau film suisse de la Praesens. Réalisé à la Clinique gynécologique Zurich.

Tous les soirs à 20 h 30

JEUDI, SAMEDI, LUNDI, MERCREDI
MATINÉE A 15 HEURES
DIMANCHE PAS DE SÉANCE

16 ans

FAVEURS
SUSPENDUES

PARLÉ
FRANÇAIS

★ TRIOMPHE DU ROMAN ★ TRIOMPHE AU THÉÂTRE ★ TRIOMPHE À LA RADIO ★ TRIOMPHE AU CINÉMA ★ TRIOMPHE PARTOUT ★

R.F.X.

LES DEUX ORPHELINES

SCOPE-COLOR
★ 16 ANS ★

★ TRIOMPHE DU ROMAN ★ TRIOMPHE AU THÉÂTRE ★ TRIOMPHE À LA RADIO ★ TRIOMPHE AU CINÉMA ★ TRIOMPHE PARTOUT ★

Vos manteaux et vestes de **CUIR** sont transformés chez **R. POFFET**
Tailleur
Ecluse 12
Tél. 5 90 17
Neuchâtel

GÔT DES MOINES
GODET VINS AUVERNIER

TRANSPORTS DÉMÉNAGEMENTS
Dängeli
Tél. 7 22 51
FONTAINEMELON et 3 34 29
HAUTERIVE

18 ANS
Cinéma **bio**

JULIETTE DES ESPRITS
Faubourg du Lac 27 - Tél. 5 88 88
DE FEDERICO FELLINI
Parlé français

JEUDI-VENDREDI 20 h 45
SAMEDI 14 h 45 - 20 h 30
DIMANCHE : RELÂCHE

Ciseaux en acier de Solingen garantis
Wetstein
Gd-Rue 5 Seyon 16
Tél. (038) 5 34 24

HOTEL-RESTAURANT DES PLATANES
2025 Chez-le-Bart
Tél. (038) 6 79 96
Grandes et petites salles pour banquets, noces et séminaires.

la ROTONDE

BAR - DANCING - ATTRACTIONS

Cinéma - Royal

Saint-Blaise ruelle du Lac place gare B.N. Tél. 3 38 38

Ce soir à 20 h 30 — Parloato italiano
FRANCO FRANCHI, CICCIO INGRASSIA dans
PER UN PUGNO NELL' OCCHIO

Vendredi 15, samedi 16 et lundi 18 septembre, 20 h 30
JERRY COTTON CONTRE LE GANG DE MANHATTAN
Sensationnel «suspense» avec Georges NADER (16 ans)

Cinéma du LANDERON, tél. 7 92 92

Vendredi 15 et samedi 16 septembre, à 20 h 30
LA FUREUR DES APACHES (16 ans)

Lundi 18 septembre, à 20 h 30 - Parloato italiano
PER UN PUGNO NELL' OCCHIO (16 ans)

Pavillon des Falaises

Selon pêche :

palée ou filets de perches en sauce

Tél. (038) 5 84 98

Un homme qui parle deux langues en vaut deux

Quel que soit votre âge, vous pouvez apprendre une langue étrangère ou perfectionner vos connaissances. N'attendez pas que nos cours aient commencé pour vous y inscrire et demandez tout de suite nos prospectus détaillés

Classes du jour et du soir à effectifs réduits; professeurs qualifiés; préparation aux examens.

ECOLE BENEDICT

Neuchâtel La Chaux-de-Fonds

Retournée scolaire : 11 septembre

L'APÉRITIF

AU BAR
DU TERMINUS



COMMINOT

deux yeux... pour toute une vie!
Confiez vos ordonnances au maître opticien, Hôpital 17

L'AUBERGE DE MONTEZILLON
jeudi 14, à midi, COMPLET
Dès vendredi 15
la chasse sera servie
Réservez vos tables s.v.p.
Tél. (038) 8 48 98

PRÊTS

- Sans caution
- Formalités simplifiées
- Discretion absolue



BANQUE
COURVOISIER & CIE

2001 NEUCHÂTEL 038 512 07

Hôtel des Deux-Colombes, Colombier,
OUVERT DIMANCHE
BEAUX MENUS
et ses spécialités à la carte.
Civet de cerf et de chevreuil.
Prière de réserver.
Se recommande : Famille V. Gillet
Tél. (038) 6 36 10

A louer

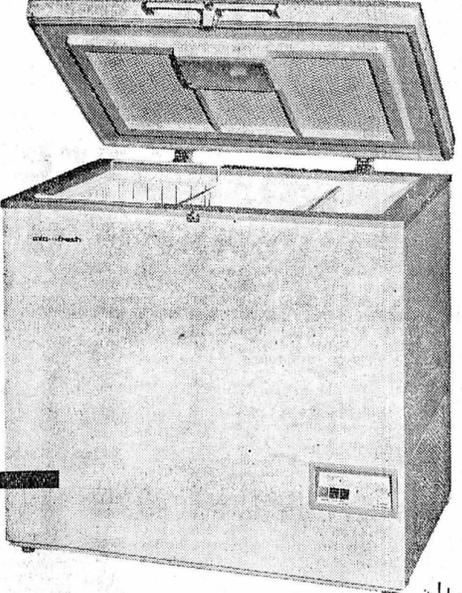
A louer machines à écrire, à calculer, à dicter, au jour, à la semaine, au mois chez Reymond, Fbg du lac 11, Neuchâtel (tél. 5 25 05)



Congélateur «mio-fresh»

231 litres

Volume utile selon I.R.M.



avec compartiment de pré-congélation et commutateur pour la congélation rapide. Bâti tout acier, laqué à haute température, avec éclairage intérieur. Il peut être branché sur n'importe quelle prise de courant alternatif 220 volts à prise de terre. Son compresseur à très haute puissance permet de faire descendre et maintenir la température jusqu'à -32°

650.-

... et naturellement un prix sensationnel: — un des motifs pourquoi nous avons vendu, en moins de 6 mois, plus de 3000 congélateurs «mio-fresh»!

Approuvé par l'A. S. E. - recommandé par l'I. R. M.

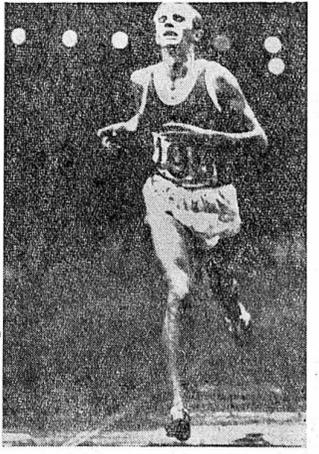
MARCHÉS
MIGROS

ATHLETISME Finale de la coupe d'Europe des Nations dès demain à Kiev

URSS et Allemagne de l'Ouest favorites

Pendant trois jours — demain, samedi et dimanche — l'élite européenne va être réunie à Kiev, à l'occasion des finales de la deuxième coupe d'Europe des Nations. Cette compétition permettra de dresser le bilan européen 1967. Toutefois, sa formule ne peut donner un reflet exact du potentiel athlétique d'une nation car un seul athlète est engagé par spécialité. C'est ainsi que la défiance d'un seul sélectionné peut avoir une grande influence sur le classement final de son équipe.

NOUVEAU DUEL GERMANO-RUSSE
Quoi qu'il en soit, la première coupe d'Europe, en 1965, avait été enlevée par l'URSS avec un total de 86 points. Les Soviétiques avaient gagné d'extrême justesse puisque les Allemands de l'Ouest les talonnaient avec 85 points.



HAASE. — L'Allemande de l'Est sera certainement une figure marquante de la finale de Kiev.

Venaient ensuite la Pologne (69) et l'Allemagne de l'Est (69) mais avec moins de victoires, la France (60) et la Grande-Bretagne (48). A l'exception des Britanniques, remplacés cette année par les Hongrois, les nations finalistes il y a deux ans seront à Kiev. Deux équipes sont appelées à dominer la rencontre, l'URSS et l'Allemagne de l'Ouest. Bien que privé de Bambuck, la France tentera de faire jeu égal avec les autres pays.

PLEIADÉ DE CHAMPIONS
Un nombre élevé de champions d'Europe seront présents: les Polonais Wieslaw Maniak (100 m), qui courra le relais, Stanislaw Gredzinski (400 m), qui courra le relais et Irena Kirszenstein (200 m et longueur), les Allemands de l'Est Manfred Matuchewski (300 m), Jürgen Haase (10,000 m), Wolfgang Nordwig (perche), Detlev Thörlich (disque) et Karin Balzer (80 m haies), l'Allemand de l'Ouest Bodo Tummeler (1500 m), les Soviétiques Victor Kudinski (3000 m obstacles), Janis Lusis (javelot), Romuald Klim (marteau) et Nadège Chichova (poids), ainsi que le Hongrois Vilmos Varju (poids). Par contre, les Français Roger Bambuck (200 m) et Jacques Madubost (hauteur), la Polonaise Eva Klubikowska (100 m), la Soviétique Taisa-sa Tchetchik (hauteur) et les Allemands de l'Est Christina Spielberg (disque) et Marion Lutjg-Graefe (javelot), vainqueurs à Budapest l'an dernier, ne seront pas de la partie.

LES NOUVEAUX
Chez les messieurs, en plus de Tummeler, Kudinski, Nordwig, Lusis, Klim et de l'équipe polonaise du relais féminin 4x100 m, les Polonais Marian Dudziak (100 m) et Andrzej Badenski (400 m), les Allemands de l'Ouest Josef Schwarz (200 m) qui participera au saut en longueur, Franz-Josef Kemper (300 m) et Harald Nordpoth (5000 m), le Français Robert Poirier (400 m haies) et la Soviétique Igor Ter-Ovannessian (longueur) et l'Allemand de l'Est Hans-Jürgen Ruckborn (triple saut) tenteront de renouveler leur succès individuel d'il y a deux ans à Stuttgart. Par contre, chez les dames, une seule gagnante de 1965 à Cassel,

la Hongroise Jolan Kleiber (disque), sera à nouveau présente. Enfin, la liste des concurrents de premier plan sera complétée par les nouveaux détenteurs de records d'Europe, le Polonais Jan Werner (200 m), le Soviétique Edouard Gutchine (poids) et le Français Hervé d'Encausse (perche).

Du côté féminin, une stabilité des forces a été enregistrée puisqu'un seul changement est intervenu, par rapport à 1965: la Grande-Bretagne a pris la place de la Hollande, finaliste à Cassel. La première finale féminine avait donné le classement suivant: 1. URSS 56 p.; 2. Allemagne de l'Est 42 p.; 3. Pologne 38 p.; 4. Allemagne de l'Ouest 37 p.; 5. Hongrie 32 p.; 6. Hollande 25 points.

Victoire de Sidler en Italie

Le Lucernois Sidler, champion suisse du 5000 et du 10,000 m, a remporté, à Pavie, une course sur route courue sur 12 km. Il s'est imposé au sprint devant l'Italien Bertolin. Le classement:

- 1. Sidler (S) les 12 km en 36'15"2; 2. Bertolin (It) 36'17"; 3. Zelaline (URSS) 36'34"2; 4. Conti (It) 36'52"2; 5. Boitsov (URSS) 36'56"2; 6. Sommaggio (It) 37'05"; 7. Budliger (S).

La Hollandaise Wilma van de Berg (19 ans) a battu, à Amsterdam, le record national du 100 m en 11"3. L'ancien record appartenait depuis 19 ans à Fanny Blankers-Koen.

Déplacement à Berne Bons résultats de Cantonal

L'équipe senior du club s'est déplacée samedi dernier à Berne pour tenter d'améliorer son résultat de 5300 points dans le cadre du championnat suisse interclubs. Malgré la pluie et les installations détrempées, des performances satisfaisantes ont été enregistrées, notamment par les coureurs de 3000 m, qui ont réalisé une bonne prestation d'ensemble. Le total de 5754 points a été atteint, ce qui laisse augurer, lors du dernier essai, un vraisemblablement lieu le 30 septembre, l'équipe pourra totaliser 6000 points, ce qui lui permettrait de se classer parmi les 5 meilleures de sa catégorie.

En cette fin de semaine, la majorité de nos athlètes seront chargés de représenter le canton, lors du match intercantonal romand, qui aura lieu à Bulle.

R. M.
Résultats de l'interclubs du 9 septembre: 100 m: Meisterhans, Brinkmann, Haussener 1'17"; 800 m: Lauenstein 2'02"2; Furrer 5'21"4; Wasem 2'30"; 3000 m: André 9'18"6; Lauenstein 29"; Dominielli 9'47"8; Pittet 10'14. Saut en hauteur: Cochand 1 m 60. Saut en longueur: Meisterhans 5 m 93; Brinkmann 5 m 82. Poids: Egger 12 m 78. Disque: Egger 38 m 50; Haussener 29 m 69. Javelot: Meisterhans 47 m 58; Haussener 40 m 27. 4 fois 100 m: Brinkmann - Egger - Haussener - Meisterhans 45"9; Pittet - Lauenstein - Furrer - Cochand 50"1.



Les nageurs et les alpinistes sont peut-être les derniers aventuriers du sport

On prétend volontiers qu'il n'y a de sport que dans la compétition. Un grand sociologue français l'affirmait, un jour, avec beaucoup de poids à la radio: tout ce qui n'est pas compétition n'est que passe-temps et distraction: Pour lui, Walter Bonatti et Michel Dardel ne sont que des joueurs de quilles.

SPORT OU PAS?
En revanche, ceux qui s'amuse à la pétanque s'adonnent réellement au sport. Car il y a des compétitions de pétanque, comme il y a des compétitions de minigolf. La paroi nord de l'Eiger et celle du Cervin en solitaire: la belle affaire. Pas d'adversaires à battre: pas de compétition. Pas de sport. Et les nageurs qui s'engagent dans la traversée du canal de la Manche, font-ils du sport, oui ou non? Ils sont peut-être, avec les alpinistes, les derniers aventuriers du sport. Ils ne font partie d'aucun club, d'aucune organisation. Ils sont libres de contingences. Il n'y a, pour eux, ni camps d'entraînement, ni subventions, ni indemnités pour compenser le manque à gagner; et leur fait un bateau d'accompagnement et une nourriture spéciale. Une tentative de traversée coûte, au bas mot, 3000 francs. Sans compter les heures d'entraînement que suppose une telle performance. A l'endroit de la traversée, la Manche mesure plus de trente kilomètres. Mais, comme elle est tourmentée de courants

qui transportent le nageur à hue et à dia, la distance parcourue atteint souvent 60 kilomètres. Elle dépasse en tout cas 50 kilomètres.

COURANTS
La Manche n'est pas une mer chaude: il y en a qui ont tenu pendant 30 heures sans atteindre la rive, parce que les courants les emportaient vers le large. A bout de forces et d'espoir, ils ont fini par monter dans le bateau. C'est une question de préparation, de valeur athlétique, de résistance, de volonté, mais de chance aussi. Comme en alpinisme. Lorsque la mer coule comme un torrent dans la mauvaise direction: peine perdue de nager. En montagne, lorsque les pierres descendent, on ne monte pas.

La première traversée de la Manche — à la nage — eut lieu en 1875: 22 heures d'effort. C'était le capitaine Matthew Webb. Il y a bientôt 100 ans.

QUELQUE CHOSE DE FASCINANT
Cependant, l'aventure existe encore, elle se renouvelle toujours. Car, au départ, on ne sait jamais: la mer a ses secrets et ses mystères. Un droguiste de Chicago, Ted Erikson, avait déterminé sa route à l'aide d'un cerveau électronique: il a échoué. Une année plus tard, sans cerveau électronique, il a réussi à aller et retour en un temps qui était inférieur de 13 heures au record

antérieur, pour la traversée dans les deux sens. La Manche a quelque chose de fascinant. Non seulement pour les nageurs. Depuis que l'Américaine Gertrude Eberle l'a traversée en 1926 (14 heures 31), elle attire aussi les nageuses. La plus jeune: Leonora Modell. Elle avait 14 ans, en 1964, lorsqu'elle a réussi, à sa première tentative.

GRANDE AVENTURE
Nous avons oublié le nom de cet Américain de 42 ans qui s'est mis à l'eau, la semaine dernière, mais nous ne retiendrons l'exemple. Privé de l'usage de ses jambes à la suite d'une attaque de poliomyélite, il a tenté, lui aussi, la grande aventure. Il a parcouru 42 kilomètres, mais il a dû abandonner parce que la graisse dont il s'était enduit le corps pour se protéger du froid lui était entrée dans les voies buccales: il en a été malade. Pris de vomissements, il n'a plus pu se nourrir. Il est monté dans le bateau en vue de la côte.
«Je suis très déçu de m'être pas parvenu au bout de mon entreprise, mais je recommencerais. Je veux donner du courage à tous ceux qui ont perdu l'usage de leurs membres par la maladie.»
Ce n'est pas du sport, ça?
C'est une performance qui donne même du courage à ceux qui sont sains.
Guy Curdy

CYCLISME Sa tentative contre le record de l'heure pourrait être annulée

Motta: «Il est impossible d'atteindre le mur des 48 km sans se doper»

«J'approuve pleinement la décision d'étendre à l'Italie le contrôle antidopage», a déclaré Gianni Motta à l'hebdomadaire milanais «Oggi».

«Désormais, a ajouté le coureur italien, le vainqueur sera celui qui a le plus de force et de classe et non pas celui qui a pris plus d'excitants que les autres. Si le contrôle est juste pour les courses sur route, où nous sommes tous à égalité, il est injuste de l'appliquer à ceux qui tentent de battre des records. On ne peut pas prétendre s'approcher du mur des 48 km/heure de moyenne en prenant uniquement des vitamines et des biftecks.»

«Croyez-vous que Fausto Coppi et Roger Rivière ne prirent pas quelque chose?», a demandé à

Gianni Motta le journaliste qui le questionnait. «Ma réponse, a conclu le coureur, est affirmative. Réservez le contrôle antidopage aux courses sur route où alors ouvrons un nouveau livre d'or des records établis par ceux qui courent sans utiliser des stimulants. Si la situation ne change pas, je renoncerais à ma tentative de battre le record du monde de l'heure et je le regretterai, car j'ai atteint le maximum de mon rendement.»

Un essai d'Anquetil à Besançon?

Jacques Anquetil procéderait le dimanche 24 septembre à une tentative contre le record du monde de l'heure au vélodrome de Besançon. Telle est la nouvelle qui a été annoncée par l'ancien coureur bisontin Jean de Gribaldy, directeur du groupe sportif Grammont-Motocofort, revenu spécialement du Tour de Catalogne à la demande de Jacques Anquetil afin de préparer la tentative de ce dernier.

Si, selon les spécialistes, la piste bisontine paraît se prêter assez mal à cet exploit en raison notamment de son manque de protection contre le vent, une chose est certaine: Anquetil séjournera dans la région entre le 20 et le 24 septembre. Il doit, en effet, participer à une tournée à Besançon, Gray, Dôle et Dijon

en compagnie notamment de Poullidor, Gimondi et Jimenez.

La saison des Six jours débute lundi à Londres

La saison européenne des Six jours débutera lundi prochain à Londres, sur la piste d'Earls Court. Ce sera la première fois depuis 1952 qu'une épreuve de ce genre se déroulera dans la capitale anglaise. Dans la liste des engagés, on trouve les formations étrangères suivantes: Kemper-Oldenburg (Al), Post-Koel (Ho), Severens-Deloff (Be), Lykke-Eugen (Dan), Faggin-Beghetto (It), Baensch-Patterson (Aus) et Fritz Pfenniger-Karl Heberle (S). Ce dernier, dont la licence a été retirée par le S.R.B., ne prendra vraisemblablement pas le départ. Trois autres coureurs, Kemper, Faggin et Baensch, qui ont également été accusés d'usage de produits dopants lors de récents championnats du monde, ne seront sans doute pas de la partie.

Avant la saison 1967-1968, le classement des meilleurs spécialistes de tous les temps s'établit comme il suit: 1. Rik van Steenbergen (Be), 40 victoires-38 deuxièmes places-24 troisièmes places; 2. Peter Post (Ho) 38-21-10; 3. William Peden (Can) 37-24-9; 4. Gustav Killian (Al) 34-13-6; 5. Piet van Kempen (Ho) 32-12-12; 6. Heinz Vopel (Al) 32-11-4; 7. Fritz Pfenniger (S) 28-17-19; 8. Emile Severens (Be) 24-22-16; 9. Fernando Terruzzi (It) 23-33-18; 10. Alfred Letourneur (Fr) 21-14-7.

Record suisse du disque en danger

Baechli dépasse trois fois les 50 m

Les quelques spectateurs accourus à la rencontre organisée par le BTV Aarau ont bien failli assister à la chute d'un record suisse. En effet, le discobole de Baden Joseph Baechli s'est approché au cours de son deuxième jet, à 26 cm seulement du record de Mathias Mehr, Baechli qui est actuellement mûr pour l'amélioration de ce record réalisa la série suivante: 49 m 56, 53 m 19, 49 m 52, 51 m 97 et 51 m 29, dépassant ainsi à trois reprises les cinquante mètres. Ce jet représente ainsi la meilleure performance suisse de la saison que détenait jusqu'ici Lutzeltschwab avec un jet de 42 m 45. Ce même Lutzeltschwab

ne parut pas devoir inquiéter l'Argovien, puisque tous ses jets se situèrent entre 47 et 48 mètres.

Au cours de la même réunion, l'équipe de relais 4 fois 100 m composée de Widmer (Pratteln) et des Argoviens Keller-Oegerli-Bieri égala la meilleure performance suisse de la saison en courant la distance en 40"6. Toutefois la température était beaucoup trop basse pour que l'on puisse s'approcher du temps du record suisse (40"3) malgré d'excellents passages de témoins.

DIVERS Revenant avec deux médailles d'or des Universiades de Tokio

Chamay reçu en grand champion à Genève

Ce n'est qu'hier matin que l'équipe lyégeoise qui venait de participer aux Jeux mondiaux universitaires est rentrée en Suisse. A peine débarqué, Denis Chamay, double médaillé d'or à l'épée à Tokio, devait subir un nouvel assaut. La ville de Genève avait tenu à honorer dignement son nouveau champion. Dame, cela n'arrive pas tous les jours dans la République.

fier plus tard Denis Chamay — 25 ans, technicien diplômé en électronique. «La concurrence est si forte que l'on ne peut affirmer au départ participer à la poule finale. Je n'ai d'ailleurs réalisé mon succès que lorsque mes camarades me portèrent en triomphe, la dernière touche donnée.»

PLUS PREVISIBLE
«Par équipes, en revanche, notre victoire était beaucoup plus prévisible, surtout à la suite de notre très bon comportement lors des championnats du monde de Mont-

réal. Pourvu que l'équipe reste la même pour Mexico, car je crois sincèrement que nous aurons une chance de médaille.»
Même les deux séjours à Hong-kong et Bangkok n'ont pas altéré l'impression que Chamay a rapportée de Tokio. Sur plusieurs plans. Sportivement, l'avalanche de records du monde battus à la piscine de Yoyogi par les nageurs américains, et puis le formidable engouement des sportifs japonais pour ces joutes universitaires, trois ans à peine après les Jeux olympiques.

GRAND INTERET

Il y avait plus de 80,000 spectateurs lors de la journée inaugurale et autant à la cérémonie de clôture. Cet intérêt, on le retrouve dans une anecdote que nous livrons double médaillé. «Pour nous rendre au gymnase où devait avoir lieu les assauts,

les concurrents se déplaçaient en car, précédés de deux motos, toutes sirènes hurlantes. La circulation était bloquée, mais il ne serait venu à l'idée de personne de rouspéter. Cela était normal pour des athlètes réunis à l'occasion d'une grande compétition mondiale.»

Denis Chamay s'en est allé poser pour les photographes, avec ses parents, avec son maître d'armes, Maître Leveillé, un homme à qui il doit beaucoup et qui recueillait hier, lui aussi, les fruits de son travail et de sa patience.

«Alors ces médailles, une pour toi, une pour la Salle? interrogeait le président du cercle des Armes. Mais le regard du jeune étudiant laissait clairement entendre qu'il entendait bien les garder pour lui, toutes les deux. Daniel Teyssieire

SPORTS dernière

CYCLISME

Le Tour de Catalogne s'est terminé hier, à Castelldelfrades, par le succès de Français Jacques Anquetil, par une dernière victoire d'étape, au sprint, du Belge Van Rijckeghem.
Classement général final: 1. Anquetil (Fr) 37 h 06' 25"; 2. Gomez del Moral (Esp) 37 h 07' 02"; 3. Hagmann (S) 37 h 07' 41". Puis: 42. Brand (S); 45. Zollinger (S); 52. Blanc (S); 56. Koechli (S).

FOOTBALL

COUPE DES VILLES DE FOIRE
Les Girondins de Bordeaux ont battu Saint-Patrick (Irlande) par 3-1 (2-0).
Bruges et Sporting Club de Lisbonne ont fait match nul 0-0.
Royal de Liège a battu Paok de Salonique, par 2-0, résultat acquis à la mi-temps.

COUPE D'EUROPE DES CHAMPIONS
Besiktas Istanbul - Rapid Vienne 0-1; Glentworth (Irlande du Nord) - Benfica Lisbonne 1-1.

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE
Austria Vienne - Steana Bucarest 0-2.
CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE DE BUNDESLIGA (5me journée)
Borussia Dortmund - Cologne 2-0; Werder Brême - Munich 1860 2-2; Bayern Munich - Karlsruhe 3-0; VfB Stuttgart - Schalke 2-0; Kaiserslautern - Eintracht Brunswick 2-2; Hanovre - Borussia Neuenkirchen 2-0; Duisbourg - Eintracht Frankfurt 0-1; Nuremberg - Borussia Moenchengladbach 1-0; Alemannia Aix - Hambourg 2-0. — Classement: 1. Nuremberg, 9 points; 2. Borussia Dortmund, 8 points; 3. VfB Stuttgart, 7 points.

FOOTBALL ACTUALITES

Brutalités en Angleterre Les psychiatres s'en mêlent

Les footballers britanniques exclus du terrain pour brutalités se retrouveront, peut-être, bientôt sur le divan d'un psychiatre.

M. Denis Howell, ministre britannique des sports, a en effet accordé son soutien à une enquête devant établir ce qui conduit les footballers à mal se comporter pendant un match et ce qui amène certains spectateurs à lancer des bouteilles sur le terrain et à se battre dans les tribunes.

Le Dr John Harrington, psychiatre de l'Université de Birmingham, a été chargé de l'enquête, à laquelle la Fédération britannique de football a été priée de coopérer.

Pour la coupe d'Europe des villes de foire, Atletico de Madrid a battu hier soir Wiener S.K. de Vienne par 5-2, soit marqué pour Atletico: 5-2 (23me) et Garate (42me, 70me et 78me) et pour Vienne Leitner (68me) et Iglesias (contre son camp, 54me).

● Servette et Munich 1860 ont trouvé un accord pour les dates de leurs confrontations du premier tour de la coupe des villes de foire. Le match aller aura lieu mardi 26 septembre, à Genève, et le match retour mardi 3 octobre, à Munich.

DIVERS Jeux méditerranéens à Tunis

Cyclisme: domination italienne

A Tunis, le programme de la quatrième journée des Jeux méditerranéens comportait notamment la course cycliste individuelle sur route. Courue sur une distance totale de 156 km, cette épreuve a été dominée par les Italiens, qui ont pris les cinq premières places, la victoire revenant à Constantino Conti, vainqueur au sprint de Bianco et de Giaccone. En lutte gréco-romaine, les Turcs se sont attribués cinq des huit médailles d'or, la seule surprise étant le troisième rang du champion d'Europe des welters, Acar. Enfin, en natation, en l'absence des Français, le duel Espagne-Italie se poursuit.

Les résultats:

- Natation. — Messieurs, 100 m papillon: 1. Kuridja (You) 1' 00"5; 2. Fosati (It) 1' 00"5; 3. Lang (Esp) 1' 01". 100 m dos: 1. Delcampo (It) 1' 02"3; 2. Cabrera (Esp) 1' 03"6. 200 m brasse: 1. Duran (Esp) 2' 37"3; 2. Giovannini (It) 2' 42"4. 400 m nage libre: 1. Fortunuy (Esp) 4' 22"5; 2. Corcel (Esp) 4' 28"9. 4 fois 100 m quatre nages: 1. 2. Italie 4' 04"9; 2. Espagne 4' 14"2. 4 fois 100 m nage libre: 1. Espagne 3' 43"3; 2. Italie 3' 45"6. — Dames, 200 m brasse: 1. Rosa-Maria Gomez (Esp) 1' 21"8; 2. Laura Chiezari (It) 1' 21"9.

Lutte gréco-romaine. — Mouche: 1. Metin (Tur); 2. Ganotis (Grèce). Coq: 1. Moolidis (Tur); 2. Unver (Tur). Plume: 1. Alakog (Tur); 2. Damjanovic (You). Légers: 1. Horvat (You); 2. Galactopoulos (Grèce). Welters: 1. Robin (Fr); 2. Savas (Grèce). Moyens: 1. Simic (You); 2. Nedcet (Tur). Mi-lourds: 1. Omer (Tur); 2. Corak (You). Lourds: 1. Yilmaz (Tur); 2. Mareucci (It).

Cyclisme. — Course sur route individuelle: 1. Constantino Conti (It), les 156 km en 4 h 01' 33" (moyenne 38 km 888); 2. Giannino Bianco (It);

Tennis.

Simple messieurs, qualifiés pour les quarts de finale: Santana, Gisbert, Arilla et Orantes (Esp), Kalogeropoulos et Gavrilidis (Grèce), Pietrangeli (It) et Franulovic (You).

Poids et haltères. — Mi-lourds: 1. Marcel Paterni (Fr) 447 kg 500; 2. Gino Corradini (It) 430 kg; 3. Cevir Gumer (Tur) 367 kg 500.

Football. — Algérie bat Maroc 3-1 (mi-temps 0-0); Italie bat France 4-1 (1-0).

Basketball. — Turquie-Tunisie 86-57; Algérie - Libye 68-45; Grèce - France 68-46; Yougoslavie - Libye 132-78.

Waterpolo. — Yougoslavie bat Espagne 3-1; Italie bat Grèce 10-3.

AUTO

Limitation de cylindrée

La commission sportive de la Fédération internationale réunie à Milan, a confirmé la limitation de la cylindrée des voitures de sport admises en compétition à cinq litres et de celles des prototypes à trois litres. Cette décision a été adoptée à la majorité avec deux voix contre (Etats-Unis et Italie).
D'autre part, dimanche 24 septembre, la section de Locarno de l'ACS mettra sur pied pour la première fois la course de côte Campo Blenio - Luzzone. Le parcours, long de 2 km 610, emprunte une route privée.

FOOTBALL Tournoi des écoliers

Deux forfaits pour la reprise!

Le tournoi des écoliers, après une assez longue pause d'été, a repris hier tous ses droits. Les jeunes joueurs ont trouvé, à leur rendez-vous, un temps clément. Ainsi par des conditions favorables, trois parties ont été jouées.

ches à Auvergnier, mais les écoliers de Saint-Blaise étaient partis en course d'école...

Dans la catégorie A, groupe 1, les Scientifiques, premiers, ont eu bien de la peine à venir à bout de Chalaterre, qui au classement général, les suivait à un tout petit point. La victoire obtenue (2-1) permettra peut-être aux Scientifiques de sortir premier de leur groupe. Un autre match de ce groupe s'est déroulé. Il opposait les Sablières à Marin. Malheureusement le résultat ne nous est pas parvenu.

Dans la catégorie B, le Vigner a battu la Côte par 3-1. Il semble malheureusement qu'il y ait eu un erreur de renseignements qui fit que la Côte fut privée de plusieurs de ses meilleurs éléments. Triste défaite, étant donné que la Côte pouvait envisager de sortir premier de sa catégorie.

Dans le groupe II, la classe M3C a perdu par forfait (3-0) au profit de Pavillon. Voilà une victoire facile et inespérée pour Pavillon qui va ainsi continuer à caracoler seul en tête de son groupe. L'autre match de ce groupe a été renvoyé. Il devait opposer les Four-

Les Breuleux qui n'avaient pas respecté le règlement lors de la première partie du tournoi, ont été éliminés si bien que tous les adversaires qui devaient les rencontrer empoquent les gains des rencontres par forfait des Breuleux.

RESULTATS
Les Scientifiques-Chalaterre 2-1; Marin - les Sablières (inconnu); Classe M3C - Pavillon 0-3 (forfait); Les Fourches - Auvergnier, renvoyé; le Vigner - la Côte 3-1; les Breuleux - Rondeuvre 0-3 (forfait).



TECHNIQUE. — Elle n'est pas encore irréprochable, mais les jeunes écoliers mettent un tel cœur à l'ouvrage qu'on leur pardonne bien des imperfections. (Avipress - Baillo)

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Direction politique du journal: René Braichet
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

AU LOCLE Réception des annonces et des abonnements
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL chez Mme S. FAVRE
Rue D.-Jeanrichard 33 Tél. (039) 5 32 66
Discobar - Tabacs - Journaux



ATTENTION. — Lugano, dont nous vous l'attaquant Brenna en train de battre le gardien Kimz, devi prendre garde à Granges. (ASL)

LIGUE B: MOUTIE VA-T-IL ENFIN SE REDRESSER?

Un examen important pour Fribourg

Deux imbattus, Saint-Gall (premier) et Fribourg (3me) se mesureront samedi du Jeûne sur l'Espenmoos du club doyen.

Ce déplacement constituera pour le néo-promu fribourgeois un test important, mais il incitera aussi les Saint-Gallois à un effort maximum, d'autant qu'ils se sont retirés sans aucune gloire du stade de Frontenex où, dimanche dernier, Urania les a tenus en échec! Ce sera là le match principal d'une cinquième journée par ailleurs fort intéressante.

EVITER LA SURPRISE

Xamax (10me) recevra Berne (dernier) et partira, bien entendu, nettement favori de vant ce néo-promu dont l'adaptation à la ligue B n'est pas encore en bonne voie. Le risque même de ne jamais se faire. Bien entendu, les Neuchâtelois devront éviter verser dans l'excès de confiance qui a déjà un mauvais tour à Saint-Gall, dimanche dernier. Berne est tout de même capable de créer quelques surprises: il faut donc garder que l'une d'elles survienne à Neuchâtel!

Moutier (11me) jouera de nouveau le Jeûne. Les Prévôtis recevront, à Châlière une équipe qui vient de se faire battre à micelle par Chiasso (Bruhl, 5me) et qui cherchera donc à compenser rapidement cette mésaventure. Or, Moutier n'a pas encore retrouvé son équilibre et manqua d'efficacité dimanche dernier, à Soleure. Ce match sera-t-il, pour les Jurassiens, celui d'un redressement tant attendu? On l'espère pour eux.

PROBLEMATIQUE

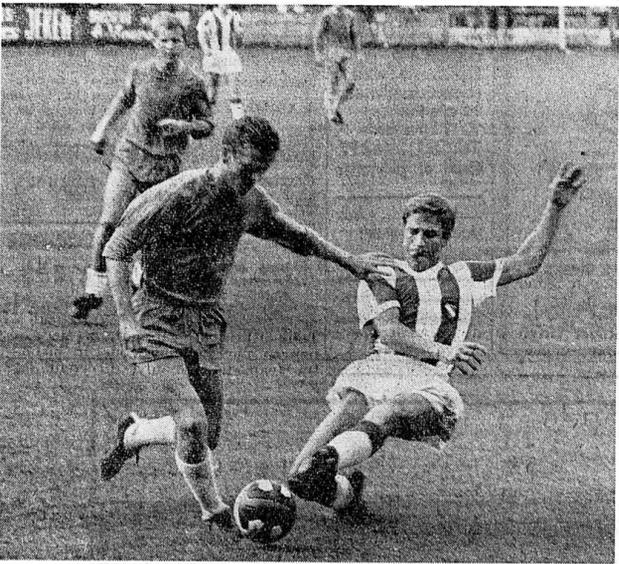
Chiasso (6me), rentré auréolé de victoire acquise au Krontal (où le point sont généralement chers) recevra Urania (12me) tout ému par le fait qu'il vient de ravir au chef de file dnt-Gall. Sur leur lancée, les Genevois auront-ils à rentrer du Tessin avec quelque bénéfice? C'est là une question à laquelle nous ne pouvons répondre.

Wettingen (2me) qui, mine de rien, recommence à jouer les vedettes du groupe, ira jouer à Baden (13me) un des derbys dont on sait qu'ils constituent toujours des boîtes à malice. La saisonnière, il y avait gagné par 2 à 0, mais Eden, malgré une défense qui a déjà concédé 20 buts en quatre matches, a plus du tour dans son sac...

Winterthur (7me) n'a pas encore fait étincelles, bien qu'il aligne une formation plus redoutable. Vexé par sa défaite de Wettingen, il va s'efforcer de faire payer cette déconvenue à son visiteur de samedi prochain, Soleure, actuellement 8me du classement.

Enfin, pour compléter le programme, un

match intéressant opposera, au Brugglifeld, Aarau (9me) à Thonon (4me). Pour les visiteurs oberlandais (qui perdirent la par 1-2 la saison dernière), ce match peut être celui d'une consécration: jusqu'ici, ils n'ont, en effet, encaissé que deux buts en quatre matches, et ils jouent un peu les « trouble-fête » en ce moment.



SE RESSAISIR. — Moutier, dont on reconnaît le jeune avant Voelin, doit se ressaisir à tout prix. (Avispress - Mick)

Une étude hebdomadaire sur le football de ligue nationale

LE CHAMPIONNAT SOUS LA LOUPE

Le samedi du Jeûne, il n'y aura pas de la tarte pour tout le monde

Derby lémanique en tête d'affiche mais il y a aussi... Grasshoppers - La Chaux-de-Fonds

Silencieusement, Grasshoppers prend ses distances. Sûr de lui, il ne porte même plus à domicile, attendant les clients. Grâce à un homme, Blaettler (six buts sur dix), la défense surprenante acquiert ses lettres de noblesse. Rappan traîne une réputation pour bien moins que ça.

A un point, Bienne étonne toujours davantage, mais je me refuse à croire qu'il apportera la contradiction au chef de file. Dommage ou pas, le trou est creusé; l'intérêt baisse déjà. Comme en queue, l'eau s'éclaircit également; on retient déjà les bâillements, à moins que des vocations naissent soudainement.

Le tour du samedi du Jeûne ne sera pas de la tarte pour tout le monde.

Servette - Lausanne (2-1, 2-0) Une fois encore, le derby occupera l'avant-scène. L'année dernière, Servette, après cinq matches et zéro point, battait Granges, puis Lausanne, sous l'énergique conduite de son entraîneur-joueur Vonlanthen. Samedi, ce dernier, de son banc, tentera de retourner le problème. Ce ne sera pas facile, mais pas irréaliste non plus.

Le défaut des deux équipes est de ne pas posséder la force d'imposer leur style. Ça rigole ou pas. Autant prévoir un honnête partage, la face serait sauvée et les portiers conduits plus haut ne seraient pas hermétiquement fermés.

Grasshoppers - La Chaux-de-Fonds (5-2, 1-3) Mignons, tournez et retournez le problème, toujours arrivez à Deck,

un but sur quatre matches. La cavalerie légère du Jura peut-elle plus que Lugano, Zurich ou Lausanne? Aura-t-elle son cheval de labours pour museler Blaettler, le si souvent sauveur? Permettez-moi d'en douter. Tout au plus, peut-on lui conseiller de murer à neuf hommes. Le public se satisfaisait des victoires de ses chouchous, pourquoi lui offrir davantage?

Young Boys - Bienne (3-1, 1-3).

Encore un derby. Il est temps pour tout le monde que Bienne confirme ses résultats. L'occasion est rêvée, car on a, jusqu'ici, trop parlé de chance. Si le gros tas de paille cher à l'ami Curdy continue de brûler, on est prêt à revoir ses théories.

La qualité première de Young Boys n'est pas la régularité, comme pour d'autres, d'ailleurs, mais il se souviendra de sa mésaventure lausannoise. Perdre deux fois de file au Wankdorf? Le théoricien Gody en renverrait sa carte de supporter!

Lucerne - Zurich.

Pas de rencontre l'année dernière. Pour ces deux aussi, c'est le quart d'heure de vérité. Lucerne, chez lui, a battu Bâle et pris un point à Lugano, s'annonçant ainsi plus coriace qu'en déplacement. Zurich, à force de tâtonner et d'annoncer, a fini par se découvrir des dons face à Servette. S'il passe l'obstacle lucernois il sera réadmis dans le petit cercle des favoris, sinon...

Granges - Lugano (1-1, 0-0).

L'expulsé Madl manquera chez Granges, équipe-type de domicile et

qui a dû sortir trois fois du Bruhl. Or, le seul match chez lui l'a vu net vainqueur de Lucerne, qui a pris un point à Lugano. Maurer a observé Granges à Sion, gardant pour lui ses réflexions. Il n'oubliera pas de doubler la valeur de son futur adversaire, obligé qu'il est, chez lui, de ramasser le maximum de points. Un retour à Vidjak lui serait combien cruel!

Bellinzone - Sion.

Pas de rencontre l'an dernier. Les Tessinois semblent bien fantasmés, bien et mal s'équilibrant. Beaucoup les voient courir vers l'ascenseur de sinistre B mémoire. J'opine du bonnet. Sion marque ses buts au compte-gouttes, si bien que le zéro à zéro n'est de loin pas à exclure.

Bâle - Young Fellows (2-2 1-2).

Bâle aussi est partie intégrante des clubs avec trois matches chez l'adversaire. Il a donc droit à une certaine indulgence qu'il récompensera par deux points bien sentis et qui feront bien dans le paysage du prestige de champion.

Young Fellows est mal parti et visé de tous les côtés. Si l'on parle toujours de la couleur de la lanterne, on oublie combien elle est lourde, l'adversaire considérant comme ignominie de se faire battre par le dernier.

A. E.-M.

Ces chiffres vous intéressent

Classement après la quatrième journée

	Matches	Buts	J. G. N. P.	p. c. Pts	
1. Grasshoppers	4	4	—	10	1 8
2. Bienne	4	3	—	7	3 7
3. Young Boys	4	2	1	8	6 5
4. Lugano	4	2	1	1	8 7 5
5. Servette	4	2	—	2	7 4 4
6. Lucerne	4	1	2	1	10 10 4
7. Lausanne	4	2	—	2	8 8 4
8. La Chx-de-Fds	4	1	2	1	5 5 4
9. Sion	4	1	2	1	3 3 4
10. Zurich	4	1	2	1	3 3 4
11. Bâle	4	1	1	2	7 9 3
12. Granges	4	1	—	3	5 10 2
13. Bellinzone	4	—	1	3	2 7 1
14. Young Fellows	4	—	1	3	3 10 1

La saison dernière

	Matches	Buts	J. G. N. P.	p. c. Pts	
1. Zurich	4	4	—	17	2 8
2. Bâle	4	3	—	10	2 7
3. Grasshoppers	4	3	—	10	3 6
4. Lausanne	4	2	1	1	8 6 5
5. Lugano	4	2	1	1	6 6 5
6. Young Fellows	4	2	1	1	6 5 5
7. La Chx-de-Fds	4	2	—	2	8 7 4
8. Young Boys	4	2	—	2	9 8 4
9. Bienne	4	2	—	2	8 9 4
10. Winterthur	4	1	1	2	5 7 3
11. Sion	4	1	—	3	9 12 2
12. Moutier	4	1	—	3	4 16 2
13. Granges	4	—	1	3	2 14 1
14. Servette	4	—	—	4	10 0

Notre classement

Nous attribuons les points de la façon suivante pour établir notre classement: Victoire = 2 points, Egalité = 1 point, Défaite = 0 point. Trois buts marqués et plus = 1 point supplémentaire. Aucun but marqué = 1 point en moins.

	Résultat	Points	Total
1. Grasshoppers	2-0	2	10
2. Bienne	2-0	2	7
3. Lausanne	0-2	—	6
Lucerne	1-1	1	6
Lugano	4-2	3	6
Young Boys	3-1	3	6
7. Servette	0-3	—	4
La Chx-de-Fds	1-3	0	4
9. Bâle	2-4	0	3
Sion	1-2	0	3
11. Zurich	3-0	3	2
12. Granges	0-1	—	1
13. Young Fellows	1-1	1	0
14. Bellinzone	0-2	—	—

Joueurs utilisés Douzième homme

Joueurs utilisés	Douzième homme	
Sion	11 Bellinzone	0
Bienne	12 Lugano	0
La Chx-de-Fds	12 Servette	0
Servette	12 Sion	0
Grasshoppers	13 Bâle	1
Lausanne	13 Bienne	1
Lugano	13 La Chx-de-Fds	1
Granges	13 Granges	1
Young Boys	13 Lausanne	1
Zurich	13 Young Boys	1
Bâle	14 Zurich	2
Young Fellows	14 Grasshoppers	3
Lucerne	15 Young Fellows	3
Bellinzone	17 Lucerne	4

Penalties Total Réussits

Pour	Total	Réussits
Bâle	1	1
Bienne	1	0
Grasshoppers	1	1
Young Boys	3	1

Autobut

Contre	Autobut
Bâle	1
Granges	1
Granges (Madl)	1

BULLETIN DE SANTÉ

BALE. 11me. Trois points. Première absence de Pfirtner et débuts de Scheibler et de Konrad. Frigerio toujours sans but. Marque son premier penalty. Sur trois parties hors de Bâle, n'a ré- colté qu'un point.

BELLINZONE. 13me. Un point. Première absence pour Paglia et Mazzini. Débuts de Castelli, Sangiorgio, Bossi et Capoferri! Troisième match sans marquer de but, les deux réussis l'ayant été contre Lausanne. La plus faible ligne d'avants.

BIENNE. 2me. Sept points. Première défection de Peters, premier but pour Quattropati. Seule équipe invaincue avec celle de Grasshoppers. A joué trois fois à la Gurzelen.

LA CHAUX-DE-FONDS. 8me. Quatre points. Premier but de Brosard. Sur les trois parties de la Char-

rière n'en a gagné aucune. Equipe irrégulière, les deux derniers résultats en font foi: victoire à Bellinzone, défaite devant Young Boys.

GRANGES. 12me. Deux points. Troisième absence de Klenti, première d'Obrecht et début de Blum. Délore le premier expulsé de la saison: Madl. A joué trois fois chez l'adversaire, pour autant de défaites.

GRASSHOPPERS. Premier. Huit points. La meilleure défense et les meilleurs avant avec ceux de Lucerne. Troisième recours au douzième homme. Si Blaettler reste en forme, peut aller loin.

LAUSANNE. 7me. Quatre points. Premier match sans réussir de but. A encaissé à chaque coup deux buts. Première absence d'Hertig.

LUCERNE. 6me. Quatre points. Quatrième entrée de Wechselberger à la mi-temps. Fait notable: a marqué autant de buts que le premier et reçu autant que le dernier. Ne possède que trois marqueurs: Bertschi, Richter, Wechselberger.

LUGANO. 4me. Cinq points. Première absence d'Indemini. Encaisse son premier penalty. Lutrop obtient son premier but. Ramasse le maximum de points au Cornaredo: quatre sur son total de cinq.

SERVETTE. 5me. Quatre points. Première absence de Piquet et débuts de Schaller. A perdu les deux parties jouées hors de Genève sans réaliser le moindre but. Est déjà à quatre points de Grasshoppers.

SION. 9me. Quatre points. Marque trop peu de buts. Quentin et Frochard encore, « sans ». Seule équipe à n'avoir utilisé que onze joueurs.

YOUNG BOYS. 3me. Cinq points. Est resté imbattu lors de ses deux sorties. N'a connu qu'un fléchissement, contre Lausanne.

YOUNG FELLOWS. 14me. Un point. Première absence de Kubler, première apparition de Feller. Marque peu, reçoit beaucoup. Troisième recours au suppléant.

ZURICH. 10me. Quatre points. Marque enfin ses premiers buts. Sur quatre parties, en a terminé trois sans en recevoir. A la différence de Bâle, Lausanne et Servette, n'a été battu qu'une fois, par Grasshoppers.

HIPPISME

Dimanche prochain Le Grand prix de Divonne

Dimanche prochain aura lieu à Divonne la plus grande épreuve de la saison (plat 2400 mètres), dotée de 74,400 fr. d'allocations. C'est dire que la compétition sera vive. Les concurrents sont annoncés de Paris, de Lyon, de Marseille et naturellement de Suisse. Les écuries de MM. H. Baumgartner, Galletti, Grossauer, Huber et Raschle notamment seront une concurrence redoutable pour les Français. Ce qui est absolument sûr, c'est qu'on assistera à une très jolie course qui, à elle seule, vaudra le déplacement, encore que le reste du programme comprenne le prix du Casino (handicap, 15,000 fr.) et le prix du Château (trop attelé, 15,000 fr.).

Des lundi 18, commencera la série de six réunions de trot qui se terminera le 1er octobre. Signalons que les 21er boxes des écuries de l'hippodrome sont d'ores et déjà retenus et qu'il sera malheureusement impossible de satisfaire toutes les réservations de dernière heure.

De toutes parts, tant de Normandie que du Nord, du Lyonnais et de Cagnes, les meilleurs écuries françaises vont venir se mesurer à nos valeureux champions romands.

BASKET

Victoire de Martigny à Saint-Imier

Huit équipes de ligue B et de première ligue se disputaient le challenge mis en jeu lors du tournoi organisé par U.C.J.G. Saint-Imier. Les équipes, réparties en deux groupes de quatre, jouèrent d'abord les rencontres éliminatoires. C'est ainsi qu'on retrouvait, pour la finale, le club organisateur et la formation de Martigny. Après un très beau match, les Valaisans s'imposèrent par 52-40.

Résultats: Abeille La Chaux-de-Fonds bat U.C.J.G. La Chaux-de-Fonds 50-9; U.C.J.G. Saint-Imier bat Fleurier 41-23; Martigny bat Cossonay 57-14; Doménica Genève bat Bienne Basket 19-16; Cossonay bat U.C.J.G. La Chaux-de-Fonds 32-22; Bienne Basket bat Fleurier 21-13; Martigny bat Abeille La Chaux-de-Fonds 26-23; Saint-Imier bat Doménica Genève 27-15; Fleurier bat U.C.J.G. La Chaux-de-Fonds 25-14; Bienne Basket bat Cossonay 27-13; Doménica Genève bat Abeille La Chaux-de-Fonds 32-24.

Fab.

Une place au soleil pour les « sans grade »

II^e ligue jurassienne: Delémont confirme ses prétentions

Le championnat est bien lancé dans cette catégorie. La lutte s'annonce des plus passionnantes et, après le troisième dimanche, toutes les équipes ont déjà perdu quelques points... Les clubs luttant à armes semblées égales, cette journée est la plus parfaite des deux précédentes, à savoir: matches âpres et résultats serrés. Même lors de la partie qui a fait exception, le résultat est quelque peu trompeur: un quart d'heure avant le coup de sifflet final, Delémont et Longen en étaient encore à 2 buts partout. C'est qu'en fin de partie que Pastore, Neury II et Balent, les trois éléments es plus en vue de la formation locale assurèrent la victoire à leurs couleurs, victoire logique, mais sévère. Les urassiens ont justifié, dimanche, leur position de prétendants. Ils paraissent, de prime abord, armés pour jouer les favoris.

Le succès des joueurs de Mâche leur permet de se hisser à la tête du classement en partageant la première place avec trois autres formations dont son vaincu USBB. Le néo-promu se signale à nouveau en apportant un point de Buren. La rencontre Bévillard - Tramelan avait une importance toute particulière puisque e perdant se voyait affubler de la lanterne rouge. La formation la plus émérite l'a emporté, de justesse il est vrai: Bévillard a confirmé par là son succès antérieur dans le cadre de la coupe.

Quant à Boujean 34 et Gruntern, ils ont tous deux signé leur deuxième partage de points, chaque équipe y trouvant son compte.

	J. G. N. P.	Buts	Pts	
1. USBB	3	2	—	1 6 4 4
2. Madretsch	3	2	—	1 8 8 4
3. Mâche	3	2	—	1 3 3 4
4. Buren	3	1	2	— 3 5 4
5. Delémont	3	1	1	— 6 3 3
6. Tauffellen	3	1	1	— 5 3 3
7. Courtemaiche	3	1	1	— 2 2 3
8. Boujean 34	3	2	—	2 2 2
9. Bévillard	3	1	—	1 1 2 2
10. Gruntern	3	—	2	1 3 5 2
11. Longeau	3	—	1	2 3 7 1
12. Tramelan	3	—	3	2 5 0

En III^e ligue

Afin de ne pas concurrencer la Fête du peuple jurassien de Delémont, le groupe Béliar avait demandé aux équipes des séries inférieures de jouer leurs matches le samedi ou le dimanche matin. Ces directives ont été suivies dans l'ensemble, rares étant les clubs qui n'acceptèrent pas cette proposition.

Les premiers points ont été thésaurisés par Aegerten, au détriment des malheureux Biennois qui ne sont plus que l'ombre de l'équipe qui, la saison passée, partageait la première place avec Aurore.

Boujean 34 tient à prouver que la défaite enregistrée lors de l'ouverture du championnat n'était qu'un accident; en effet, son compartiment offensif était à la fête dimanche puisque Pieterlen n'a même pas pu limiter les dégâts.

La Neuveville accumule les contre-performances, il serait temps que cette

équipe se ressaisisse, habituée qu'elle est à jouer les premiers rôles. Mâche, comme il se doit, a profité de la baisse de forme des Neuvevillois pour augmenter son capital de deux unités.

	J. G. N. P.	Buts	Pts	
1. Aarberg	2	2	—	11 2 4
2. USBB a	2	2	—	6 3 4
3. Boujean 34	3	2	—	1 11 5 4
4. Mâche	3	2	—	1 8 5 4
5. Madretsch	2	1	—	5 4 3
6. Pieterlen	3	1	1	6 10 3
7. Aegerten	3	1	—	2 4 7 2
8. Nidau	2	—	1	2 4 1
9. La Neuveville	3	—	1	2 4 8 1
10. Bienne	3	—	3	1 10 0

GROUPE 6

La balance des forces en présence a été respectée, ceci d'autant plus que les favoris évoluaient à domicile. Il est plus que probable que les perdants de dimanche, à savoir Le Noirmont, Tramelan, Courtelary et USBB b joueront un rôle écaé dans ce championnat, se contentant de livrer bataille afin d'éviter la culbute de fin de saison. A noter que cette troisième journée a permis à Ceneri et à Court de fêter leur première victoire, alors que, pour Les Genevez, le faux pas d'Aurore ne paraît plus être qu'un mauvais souvenir.

	J. G. N. P.	Buts	Pts	
1. Saignelégier	2	2	—	6 2 4
2. Reconvièler	2	2	—	6 3 4
3. Ceneri	3	1	2	— 7 4 4
4. Les Genevez	3	2	—	1 6 6 4
5. Court	3	1	1	6 6 3
6. Courtelary	3	1	1	3 5 3
7. Aurore	1	1	—	5 1 2
8. Tramelan	3	1	—	2 4 6 2
9. USBB b	3	—	3	2 7 0
10. Le Noirmont	3	—	3	3 8 0

GROUPE 7

Courtelète se retrouve déjà seul au commandement. Pourtant, la lanterne rouge a vendu chèrement sa peau, avant de s'avouer battue. C'est le cadet des Egli qui a mis fin aux espoirs de Develier. Il fut l'un des artisans les plus efficaces du succès de son équipe puisqu'il réussit le fameux « coup de charpe ». Courrendlin a estoqué Fontenais par un résultat qui ne souffre aucune discussion. Le second néophyte, lui non plus, n'a pas trouvé grâce à Mervelier où les joueurs locaux lui ont infligé une sévère correction. Le résultat qui sanctionna la rencontre Courfaivre -

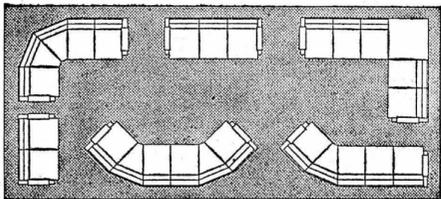
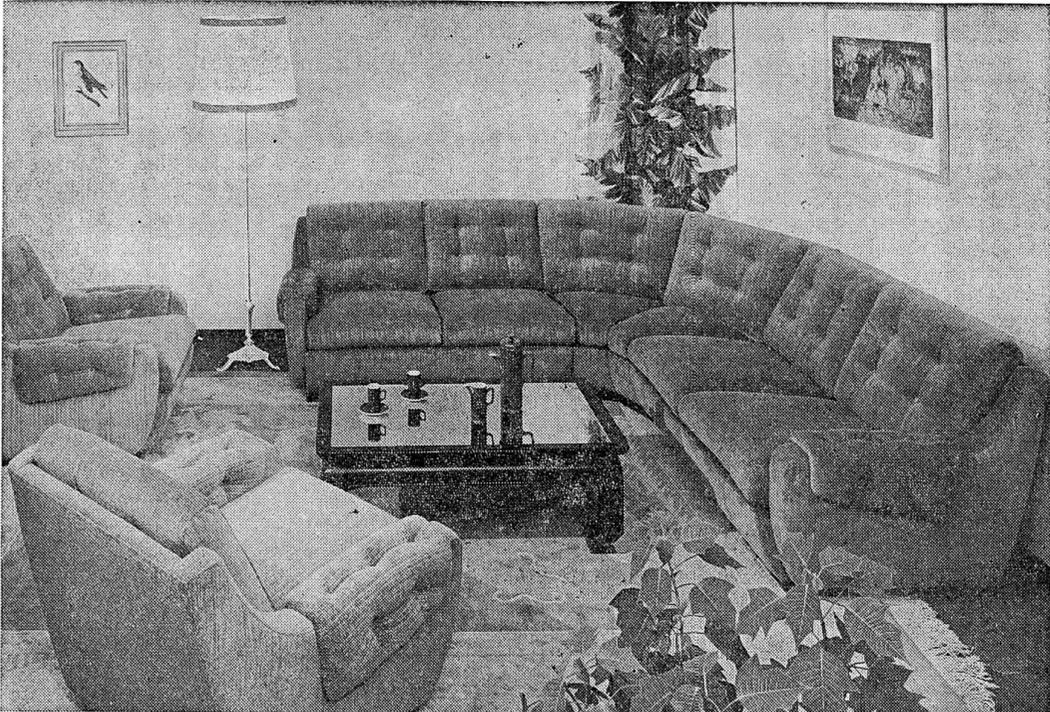
SPORT-TOTO

Dix pronostics experts vous proposent...

	1	X
--	---	---

NOUVELLE EXCLUSIVITÉ PERRENOUD

Pour vos "télé-party"



« GENÈVE »

un salon multi-place super-confort
aux mille et une possibilités
d'aménagement. Dès fr. 3775.-

Demandez une démonstration auprès de nos vendeurs-ensembliers

BON pour
une documentation
gratuite

Nom

Prénom

Adresse

8 G

meubles
perrenoud

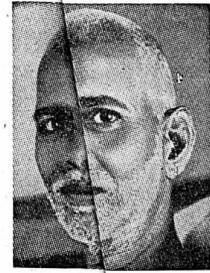
crédit Perrenoud

Expositions à Genève, Lausanne, Bienne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Fabrique & Carlier,

NEUCHÂTEL 1, rue de la Treille (tout près de la Place Pury)

En qualité de disciple spirituel du
MAÎTRE MONDAL DE YOGA MENTAL

RAMANA



MAHARSHI

par pure dévotion, et pour faciliter votre propre édification, je me mets à votre entière disposition. Vous qui êtes à la recherche de la VÉRITÉ, soumettez-moi vos **problèmes intimes** relatifs aux sujets suivants : Univers, l'Évolution, la Terre, la Vie, la Matière, l'Homme, le Bien, le Mal, la Mort, l'Enfer, l'Immortalité et Dieu ?

Quiconque suivra et comprend cet enseignement parviendra à la

- 1 MAITRISE de son corps et de son esprit,
- 2 LIBÉRATION de tous ses maux,
- 3 BÉATITUDE suprême ou Bonheur Absolu.

(Correspondance française). Discrétion assurée.

Adresse : Acharya, case postale, ADUZ, Liechtenstein.

Pour vos dépenses
combien vous
faut-il ?

500 ?
1000 ?
2000 ?

rapidement et
sans formalités ?
Alors envoyez ce
coupon à la
Banque de Prêts et
de Participations
11 rue Pichard
1003 Lausanne
Tél. (021) 22 52 77
Nom et prénom :

Adresse exacte :

FAN

DAIM-CUIR

Toutes transforma-
tions, remise à la taille.
Pittetoud
Temple-Neuf 4
Neuchâtel Tél. 5 41 23

**LE BON
FROMAGE**
POUR FONDUE
chez
H. MAIRE
Rue Fleury 16

A vendre

jeune barsoi
(lévrier russe), Agé
de 3 ans.
Tél. (038) 6 75 93.

NOS MACHINES A COUDRE

Zigzag, neuves, à
un grand succès.
Garantie 5 ans

Fr. 398.-

Gd-Rue 5 Seyon 16
Neuchâtel
☎ (038) 5 34 24

L'IMPRIMERIE
CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4
tient à la disposition
des industriels
et des
commerçants
son matériel
moderne
pour exécuter
tous les travaux
en typographie
et en offset

REMERCIEMENTS

La famille de
Madame
Rachel DIGIER-JUNOD
exprime sa reconnaissance émue à
toutes les personnes qui, par leur
présence, leurs envois de fleurs ou
leurs messages, l'ont entourée dans
sa douloureuse épreuve.
Lignières, septembre 1967.

La famille de feu
Madame Marguerite Häslér
exprime à toutes les personnes qui
ont pris part à son chagrin, sa
profonde gratitude et ses vifs re-
merciements pour les témoignages
de sympathie qu'elle a reçus lors
de sa douloureuse épreuve.
Neuchâtel, septembre 1967.

Dans l'impossibilité de répondre
personnellement à chacun,
Madame Maurice NAGEL
et ses enfants,
remercient du fond du cœur tous
ceux qui par leur présence, leurs
messages d'affection et de sym-
pathie, les ont entourés et recon-
fortés dans ces jours de si cruelle
épreuve.
La Côte-aux-Fées, septembre 1967.

La famille de
Madame
Lina LEBBA-PELLEGRINI
très sensible aux nombreuses mar-
ques de sympathie et d'affection
reçues pendant ces jours de grand
deuil, exprime à toutes les per-
sonnes qui l'ont entourée ses re-
merciements sincères et reconnais-
sants.
Neuchâtel, septembre 1967.

Profondément touchés par les nom-
breux témoignages de sympathie
et d'affection dont elle a été l'ob-
jet dans la douloureuse épreuve
qu'elle vient de traverser, la fa-
mille de
Monsieur
Georges HEGELBACH
exprime sa reconnaissance émue à
toutes les personnes qui, par leur
présence aux obsèques, leurs mes-
sages ou leurs envois de fleurs, se
sont associées à leur immense cha-
grin.
Un merci spécial aux médecins,
aux infirmiers, aux infirmières
et à Sœur Rose de l'hôpital de
Cadolles, ainsi qu'au pasteur Blaise
de Perrot.
Bôle, septembre 1967.

Profondément touchés par les
innombrables marques de sym-
pathie et d'affection reçues lors de
leur grand deuil, et dans l'impos-
sibilité de répondre à chacun,
Monsieur Arthur CHAÜTEMES
et sa famille
expriment leur vive reconnais-
sance et leurs remerciements à
toutes les personnes qui, par leur
présence, leurs messages et leurs
envois de fleurs, les ont entourés
durant ces jours de cruelle
épreuve.
Treyvaux, Bôle, septembre 1967.

A partir du 15 septembre 1967

OPÉRATION BOULES

1 couteau
de poche1 camping-
grill1 briquet
à gaz1 verre
(Old Timer)

1 stylo

1 rasoir
à pile

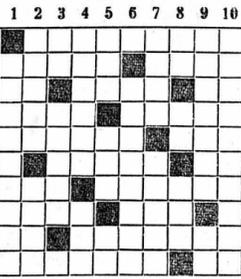
Aux stations suivantes:

Station-Service Mobil
78, Gouttes-d'Or, Neuchâtel
Station-Service Mobil
14, Quai L.-Perrier, Neuchâtel

Chaque boule gagne..... et en plus....
les POINTS CADEAUX Mobil!

MOTS CROISÉS

Problème No 286



HORIZONTALEMENT

1. Crédit. 2. Graine qui donne un... L'Albigeois en fait partie. 3. Ses feuilles sont jaunes. Ne pas reconnaître. Sur une enveloppe. 4. Capitale de l'Arabie Saoudite. Est en tête. 5. Est extrait de la fleur d'orange. Son odeur est tenace. 6. Perd sa peau. Lac. 7. La dernière est atomique. Auteurs de mordantes caricatures. 8. Peintre, né près de Naples. Vieux. 9. Préposition. Type de jeune femme. 10. Rigoureux. Personne forte.

VERTICALEMENT

1. Pièces d'acier profilées. Le pays d'Aspie. Son eau est une essence. Accord. Forment les faïenceux. Grand coureur. Est tirée en Angleterre. Deux mains qui s'étreignent sur un écu. Article. Fin d'infinif. Banc d'étréage. Son contenu pétille. Parties de quarts. 8. Symbole. Possessif. Tout d'un coup. 9. Garnit la panse. Possessif. 10. Elles sont plus ou moins timbrées.

Solution du No 285



HOROSCOPE

JEUDI 14 SEPTEMBRE 1967

Matinée vide d'influences notables. Après-midi et soirée excellents. Naissances: Les enfants de ce jour seront actifs, intelligents, curieux.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé: Protégez-vous des insulations. Amour: Assouplissez votre caractère. Affaires: Donnez à chaque détail l'importance qu'il a.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé: Soins esthétiques nécessaires. Amour: Efforcez-vous d'inspirer confiance. Affaires: Maintenez-vous sur vos positions.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé: Nervosité à dominer. Amour: Mettez de côté les questions d'intérêt. Affaires: Redoublez de prudence.

CANCER (22/6-22/7)

Santé: Troubles digestifs. Amour: Ne vous payez pas de mots. Affaires: Agissez avec énergie jusqu'au succès.

LION (23/7-23/8)

Santé: Surveillez le cœur et les artères. Amour: Faites sans hésiter des concessions. Affaires: Concentrez votre attention sur l'essentiel.

VIERGE (24/8-23/9)

Santé: Intestins délicats. Amour: Ne compliquez pas la situation. Affaires: La moindre erreur serait préjudiciable.

BALANCE (24/9-23/10)

Santé: Éliminez toute exagération. Amour: Gardez-vous de dépasser la mesure. Affaires: Sachez exactement jusqu'où vous pouvez aller.

SCORPION (24/10-22/11)

Santé: Éliminez les toxines. Amour: Ne cultivez pas de sentiments nocifs. Affaires: Ayez un esprit de coopération.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)

Santé: Remuez-vous le plus possible. Amour: Faites confiance à votre partenaire. Affaires: Restez dans la légalité.

CAPRICORNE (22/12-19/1)

Santé: Méfiez-vous des refroidissements. Amour: Écartez les influences nuisibles. Affaires: Travaillez avec patience et régularité.

VERSEAU (20/1-18/2)

Santé: Maintenez votre régime. Amour: Gardez votre indépendance. Affaires: Projets de travail en commun.

POISSONS (19/2-20/3)

Santé: N'hésitez pas à recourir au pédicure. Amour: Dégagez-vous des exigences autoritaires. Affaires: Voyez les choses en profondeur.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

Table of Zurich stock market data including OBLIGATIONS and ACTIONS for various companies and dates.

Bourse de Neuchâtel

Table of Neuchâtel stock market data including Actions and Obligations.

Cours des billets de banque

Table of bank bill exchange rates for various countries like France, Italy, Germany, etc.

Marché libre de l'or

Table of gold market prices for various types of gold and lingots.

BALE

Table of BALE stock market data including ACTIONS for various companies.

LAUSANNE

Table of Lausanne stock market data including ACTIONS for various companies.

Bourse de Neuchâtel

Table of Neuchâtel stock market data including Actions and Obligations.

Cours des billets de banque

Table of bank bill exchange rates for various countries like France, Italy, Germany, etc.

Marché libre de l'or

Table of gold market prices for various types of gold and lingots.

BALE

Table of BALE stock market data including ACTIONS for various companies.

LAUSANNE

Table of Lausanne stock market data including ACTIONS for various companies.

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU JEUDI 14 SEPTEMBRE

Table of TV programs for Switzerland (Suisse romande) and Germany (Allemagne).

Table of TV programs for France 1st Channel (France 1^{re} chaîne).

Table of TV programs for France 2nd Channel (France 2^{me} chaîne).

Table of TV programs for Switzerland (Suisse alémanique).

Table of TV programs for France 2nd Channel (France 2^{me} chaîne).

Table of TV programs for Switzerland (Suisse alémanique).

Table of TV programs for France 2nd Channel (France 2^{me} chaîne).

Table of TV programs for Switzerland (Suisse alémanique).

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Galérie Numaga, Auvenerier: Exposition Statistky. Musée d'ethnographie: 175 ans d'ethnographie. Salle Vallier, Cressier: Salon des 3 Dimanches, exposition Grounauer de 10 à 22 h.

VAL-DE-TRAVERS

CINÉMA. — Colisée (Couvett), 20 h 30: Demetrius et les gladiateurs. Pharmacie de service — Delavy (Fleurier).

PESEUX

CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 30: Mission spéciale... lady Chaplin.

COLOMBIER

CINÉMA. — Lux, 20 h 15: Les Compagnons de la gloire.

SAINT-BLAISE

CINÉMA. — Royal, 20 h 30: Per un pugno nell'occhio.

LE REDRESSEMENT FINANCIER EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Que devient la Bundeswehr?

De notre correspondant pour les affaires allemandes: Le Bundestag, comme prévu, a voté à une forte majorité le plan de redressement financier proposé par le gouvernement...

Pour maintenir coûte que coûte l'effectif actuel de la Bundeswehr avec des crédits réduits, le ministre de la défense n'aurait donc plus d'autre ressource que de faire des économies sur l'armement et notamment sur le plus coûteux (et le plus important), les blindés et les avions.

L'idée se répand donc de plus en plus, aujourd'hui, que le problème a été mal posé depuis le début, et qu'il ne pourra plus être résolu par des manipulations comptables; tant de milliards contre tant d'hommes, tant d'hommes contre tant d'avions, etc.

Effort nécessaire: Des voix autorisées, venues de tous les milieux, estiment que le seul moyen de sortir de l'impasse est de «repenser» toute la conception de la défense nationale et européenne, et cela pas seulement autour du tapis vert d'un conseil des ministres et au Bundestag, mais avec tous les alliés restés fidèles à l'OTAN.

La sécurité du continent, dit-on encore, mérite cet effort. L. LATOUR

BIBLIOGRAPHIE

LA MONTRE SUISSE (Annuaire et publication représentative annexes - Édition 1967-1968 de l'industrie horlogère et ses branches)

Cet annuaire suisse vient de paraître dans sa 44^{me} année. Sa réputation n'est plus à faire. L'éditeur et la rédaction (Vogt-Schild, Soleure) ont encore amélioré la présentation. La publication comprend un guide et un registre des branches très détaillés.

Une riche documentation concernant les branches annexes de l'industrie horlogère suisse, les associations professionnelles, les adresses des nouvelles concentrations, des représentations diplomatiques, des personnalités de l'industrie horlogère, des syndicats, des centres internationaux de formation de l'industrie horlogère suisse, facilite le travail dans les bureaux et administrations. Dans la partie rédactionnelle, on trouve de précieux renseignements relatifs

aux problèmes qui préoccupent l'industrie horlogère, la production, la technique et l'organisation de la recherche spatiale en Europe.

CATALOGUE DE TIMBRES-POSTE MULLER SUISSE-LIECHTENSTEIN (Édition - Colombe de Bâle - S.A., Bâle et Hambourg)

Le catalogue Muller 1968, tant attendu par les collectionneurs de Suisse et Liechtenstein, a ponctuellement fait son apparition le 1er septembre. Une première comparaison avec l'édition de l'année dernière fait déjà ressortir que les prix ne sont plus si déraisonnablement montés en flèche. Seuls les bonnes pièces et les timbres isolés recherchés ont subi une augmentation, tandis que les objets de pure spéculation ont accusé une baisse de prix sensible.

SUPERMAN



DONALD DUCK



INCROYABLE MAIS VRAI!

Immersion dans l'oxygène pur à forte pression pour ranimer des nouveau-nés asphyxiés...

L'immersion totale dans l'oxygène à forte pression permet de ranimer des nouveau-nés dont la respiration ne se déclenche pas dès les premières minutes suivant la naissance. Cette constatation vient d'être publiée par l'académie de médecine d'Écosse. Jusqu'à présent, on recourait bien à la tente d'oxygène dans de tels cas mais celle-ci ne procure au bébé qu'un air particulièrement riche en oxygène. Cela ne suffit pas dans le cas d'asphyxie totale postnatale, pour permettre au nouveau-né de survivre. La nouvelle méthode consiste à plonger le bébé en état de mort néonatale apparente dans un véritable bain d'oxygène pur à une pression de 2 à 4 atmosphères. De cette manière, l'oxygène se trouve directement diffusé à travers la peau de

FERDINAND



Nouvel herbicide sélectif pour les céréales

Un nouvel herbicide sélectif pour les céréales est actuellement à l'essai simultanément en Grande-Bretagne, au Canada et aux États-Unis. Il allie un très fort pouvoir de contact à une faculté exceptionnelle d'assimilation par les racines des plantes. Ce sont là des caractéristiques très difficiles à associer dans les herbicides conçus pour protéger les céréales. Ce produit détruit donc les mauvaises herbes plus vite et de manière plus durable que les autres substances connues. Il présente d'autre part l'avantage d'être actif à faible dose: 160 litres à l'hectare. Les recherches et expérimentations en cours ont pour objet de déterminer l'innocuité de ce produit pour ceux qui l'emploient, pour les consommateurs et pour la faune. Les renseignements déjà recueillis sont encourageants.

critique

En fin d'après-midi

ÉMISSION POUR LA JEUNESSE (Suisse romande). — Chaque fois que nous suivons la séquence destinée aux tout petits, RONDIN-PICOTIN, nous ne pouvons que constater sa qualité constante. Elle est toujours aussi fraîche et adaptée à la psychologie des enfants auxquels elle s'adresse. Son riche contenu permet à ses destinataires de découvrir le monde qui les entoure, d'enrichir leur vocabulaire tout en se distrayant. L'émission présentée hier fut tout particulièrement réussie. La petite étude du pigeon aura captivé les enfants et la démarche adoptée est un modèle pour la télévision mais aussi pour ceux qui l'ont suivie sur leur petit écran. A quand l'augmentation du nombre de petits quarts d'heure si appréciés des enfants?

Si nous pouvons faire entièrement confiance à la réalisatrice et à la présentatrice de la précédente émission, il n'en est pas de même pour le «Cinq à Six», une émission dont la seule constante est le feuilleton. Mercredi passé, les enfants furent comblés. Hier, le feuilleton et un dessin animé composaient les deux tiers du programme. Le seul moment intéressant aurait pu se trouver dans la présentation de diverses avaries simples susceptibles d'entraîner la bonne marche d'une bicyclette. Malheureusement, une réalisation, qui était toujours un temps en retard par rapport à l'animateur et qui n'a pas su approcher correctement les choses, lui enlevait toutes ses qualités. Le «Cinq à Six», une émission très irrégulière et qui est quelque peu démagogique. Vive le courrier!

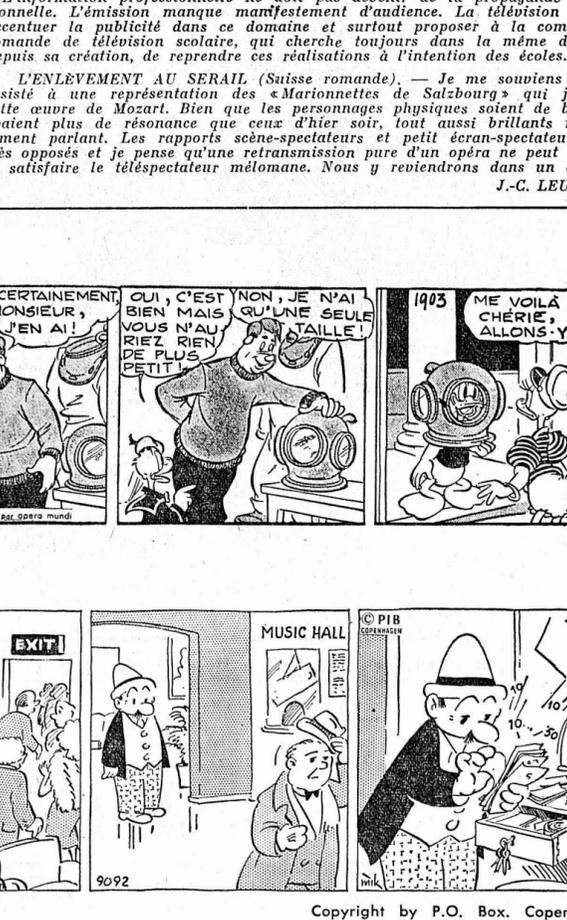
VIE ET MÉTIER (Suisse romande). — L'émission d'information professionnelle de la télévision romande mériterait d'être suivie par tous les jeunes de 14 à 16 ans. Elle leur permet de prendre contact avec des métiers souvent mal connus. Ce n'est pas la réalisation de Barrat qui nous contrariait. Cependant, il faut tout de même regretter que l'auteur ait choisi d'aborder un trop vaste domaine et qu'il ne puisse pas s'attacher aux aspects marginaux.

Il aurait été bon de présenter les avis de jeunes quant aux deux filières possibles d'apprentissage, de parler de certaines contre-indications, des désagréments et surtout d'indiquer les exigences scolaires de départ. Dresser un «état civil» d'une profession, voilà l'important. En suivant les images de Barrat, on ressentait la pénible impression que l'on cherchait à éblouir le jeune. L'information professionnelle ne doit pas devenir de la propagande professionnelle. L'émission manque manifestement d'audience. La télévision devrait accuser la publicité dans ce domaine et surtout proposer à la commission romande de télévision scolaire, qui cherche toujours dans la même direction depuis sa création, de reprendre ces réalisations à l'intention des écoles.

L'ENLEVEMENT AU SERAIL (Suisse romande). — Je me souviens d'avoir assisté à une représentation des «Marionnettes de Salzbourg» qui jouaient cette œuvre de Mozart. Bien que les personnages physiques soient de bois, ils avaient plus de résonance que ceux d'hier soir, tout aussi brillants musicalement parlant. Les rapports scène-spectateurs et petit écran-spectateurs sont très opposés et je pense qu'une retransmission pure d'un opéra ne peut toucher et satisfaire le téléspectateur mélomane. Nous y retournerons dans un contact.

J.-C. LEUBA

PIB



STUDIO

Jeudi - samedi
lundi-mercredi 15 h

SOIRÉES
à 20 h 30

DIMANCHE DU JEÛNE
pas de spectacle

5 30 00

Un chef-d'œuvre de western

Une ville frontière où les balles
sifflent jour et nuit



REÉDITION
TECHNICOLOR

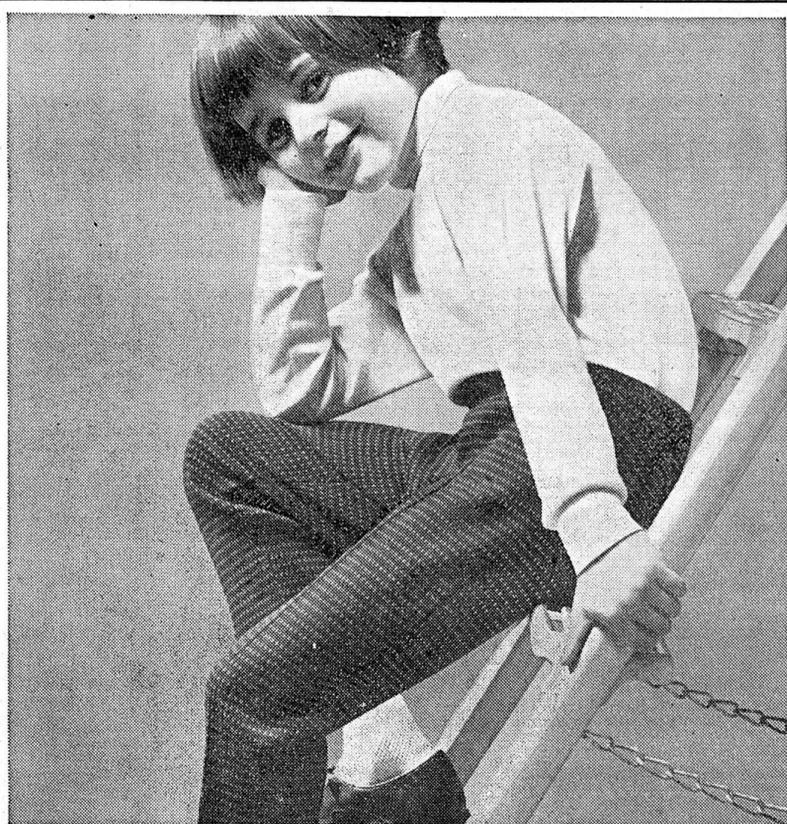
16
ans

PARLÉ
FRANÇAIS

RIO BRAVO

Le spectacle
débuté
par le film

John Wayne, Dean Martin, Ricky Nelson, Angie Dickinson



Achetez aussi!

Pantalon en tricot laine/viscose,
uni ou fantaisie
taille 1-8 ans
taille 1 an fr. 8.90
+fr.1.- par taille



avec ristourne ou 5 % rabais

ARCADES

3 heures de
spectacle

5 78 78



...SENSATIONNEL...

c'est l'avis des milliers
de spectateurs qui ont
déjà vu ce film...

LA NOUVELLE SUPERPRODUCTION



HENRY FONDA - ROBERT SHAW
ROBERT RYAN - DANA ANDREWS
PIER ANGELI - BARBARA WERLE

GEORGE MONTGOMERY - HANS CHRISTIAN BLECH
WERNER PETERS - JAMES MACARTHUR

Produced by MILTON SPERLING - PHILIP YORDAN
Directed by KEN ANNAKIN

ULTRA-PANAVISION® 70MM TECHNICOLOR®
BATTLE OF THE BULGE from WARNER BROS. WB

LA BATAILLE DES ARDENNES

TECHNICOLOR

DIMANCHE DU JEÛNE PAS DE SPECTACLE

Tous les soirs
à 20 h 15 précises

Prix des places imposés
par le producteur
LOGES . . . Fr. 6.-
BALCON . . Fr. 6.-
FAUTEUIL . Fr. 5.-
RÉSERVÉE . Fr. 4.-
PREMIÈRE . Fr. 3.-

MATINÉES
à 14 h 45

Jeudi-Samedi-Lundi-Mercredi

16 ANS

CAFÉ DU THÉÂTRE
AU CENTRE
Choucroute
nouvelle
bernoise

Maculature
en vente au
bureau du journal
en vente au
bureau du journal

Hôtel du Poisson
Marin
Fermé au Jeûne fédéral

COUTURE
Transformations, re-
mise à la taille. Ro-
bes, jupes, manteaux.
Pitteloud
Temple-Neuf 4
Neuchâtel Tél. 5 41 23

CHARPENTERIE - MENUISERIE
DECOPPET FRÈRES
Evoles 69 - Tél. 5 12 67



PROFITEZ
RAISIN

(Chasselas)

le kg

1.-

POIVRONS

le kg

1.-

Avec ristourne dans tous les magasins



Actualité suisse et romande

Ce qu'on attend d'un «Fonds national» de la santé

De notre correspondant de Berne : Le 8 décembre 1966, M. Tschudi, au nom du Conseil fédéral acceptait, sous la forme non impérative de «postulat», une motion de M. Alfred Borel, député de Genève au Conseil des Etats, invitant le gouvernement à préparer la création d'un «Fonds national de la recherche médicale appliquée» ou «Fonds national de la santé» institution qui existe dans bon nombre d'autres pays.

ligue pour la lutte contre le cancer et pour la recherche anticancéreuse. Il s'agit là de quelques centaines de milliers de francs. En outre, depuis 1962, le Fonds national suisse de la recherche scientifique a mis des sommes importantes à la disposition de la médecine, et la contribution de cet organisme, en 1965, n'était pas loin des sept millions et demi.

L'EXEMPLE DE LA BELGIQUE

Mais le Fonds national doit de plus en plus réserver ses ressources à la recherche appliquée. La recherche clinique ou recherche appliquée dans le domaine des sciences médicales, qui influence directement les soins aux malades et qui est indispensable pour la prévention des maladies, court donc le risque de ne plus disposer des moyens nécessaires.

Or, d'autres pays européens ont déjà pris sur ce terrain une certaine avance. En Belgique, par exemple, le fonds de la recherche scientifique médicale avait, en 1966, un budget de près de six millions de francs suisses, somme à laquelle il faut ajouter les dépenses pour la recherche dans le domaine du cancer.

COORDINATION

Bien entendu, l'aide officielle par le canal des «Fonds nationaux de la santé», complément obligé du «Fonds national de la recherche», ne devrait pas réduire, mais au contraire stimuler, l'effort de l'économie privée. Jusqu'à présent, c'est l'industrie pharmaceutique qui a le plus efficacement aidé la recherche médicale clinique — sans

compter les sommes qu'elle consacre aux recherches dans ses propres laboratoires — et qui a permis à l'Académie des sciences médicales de procurer des bourses à de jeunes chercheurs.

Mais un «Fonds national» assurera la coordination de la recherche entre les hôpitaux universitaires ou non universitaires, de même qu'il permettra de maintenir dans les établissements hospitaliers des équipes de chercheurs qui non seulement contribueront à poser les diagnostics, mais pourront participer à l'enseignement universitaire ou post-universitaire.

Une telle institution serait donc de nature à retenir dans le pays des savants de valeur que les moyens matériels offerts par l'étranger attirèrent si souvent.

On ne peut s'empêcher de mettre ces considérations en rapport avec les résultats de l'enquête sur les problèmes de la vieillesse en Suisse. Il est bien évident que, dans la mesure où, grâce à une recherche clinique plus poussée, il aura été possible de prévenir certaines maladies ou d'atténuer certaines infirmités, le sort des vieillards pourra être allégé.

Il n'y a donc pas de cloison étanche, bien au contraire, entre la politique de la science et la politique sociale. La aussi, il s'agit d'assurer la coordination indispensable.

G.P.

Le Septembre musical de Montreux

Van Cliburn et l'orchestre de Radio-Cologne

De notre envoyé spécial :

Le Festival de Lucerne n'est pas terminé que déjà Montreux nous propose les fastes de son Septembre musical 1967. Trois ensembles symphoniques : l'OSR (un concert), Radio-Cologne (cinq), l'orchestre de la Radiodiffusion polonaise (six). Les plus grands noms de la baguette, du clavier ou de l'archet. Et un programme peut-être plus varié, plus original que par le passé avec des œuvres modernes telles que les Concertos pour orchestre de Pétrossi et de Lutoslawski, le Shabat Mater de Szymanowski, la «Quatrième» de Mahler.

Des récitals réservés à de jeunes solistes : les violonistes Nejni Succaci — lauréat du concours Long-Thibaud — M. Ushioda — second prix du concours Tchaïkovsky — le pianiste Dino Giani. Sans oublier la très belle soirée que le Trio à cordes français et quelques solistes consacreront à la musique contemporaine. Ni les trois concerts de Vevey, au début d'octobre, avec l'Ensemble baroque de Lausanne, la violoniste S. Martzy, le pianiste A. Anevans. La vedette du concert du 6 septembre était évidemment le pianiste américain

Van Cliburn, qui prit un départ fulgurant, il y a quelques années, en remportant à Moscou le prix Tchaïkovsky. S'il a aujourd'hui 33 ans, il ne les paraît guère, toujours aussi grand, aussi



Van Cliburn

mince, toujours ce regard très bleu dans un visage d'adolescent.

Son interprétation du 3me Concerto de Rachmaninov, qui lui valut d'innombrables rappels, révélait d'emblée le solide de grande classe : sûreté, aisance technique assez ébouriffantes ; poigne vigoureuse qui lui permet de dominer l'orchestre sans effort apparent ; jeu parfaitement clair et d'une indiscutable autorité.

Toutefois, Van Cliburn exploite, trop exclusivement à mon sens, les «couleurs fondamentales» et pas assez les teintes intermédiaires. Il sait fort bien souligner l'expression révélateur du thème initial ou de l'Adagio, le brio pianistique des traits et cadences, le relief mélodique ou le ton sarcastique de certains passages. Mais j'aurais aimé des sonorités moins dures, plus généreuses dans le «forte» ; une ligne plus soutenue, mieux accordée au lyrisme débordant — et même un peu morbide — du compositeur.

Placé sous la direction de W. Sawallisch, l'orchestre de Radio-Cologne nous est apparu comme un excellent ensemble, qui s'impose surtout par la qualité exceptionnelle de ses «cordes». En revanche les attaques parfois molles et imprécises de ses cuivres m'ont surprises.

On sait que W. Sawallisch, qui a maintes fois dirigé à Bayreuth, est un grand spécialiste du répertoire romantique. Preuve en est l'accent fiévreux et passionné qu'il a su donner à l'ouverture de «Manfred» ce splendide poème symphonique où Schumann nous montre le héros cher à Byron franchissant les portes de la Mort pour retrouver Astarté, sa bien-aimée.

Après avoir accompagné, avec autant de couleur que de précision, le concerto de Rachmaninov, l'orchestre de Cologne exécute encore une partition assez rarement jouée chez nous : la Symphonie de Franck.

Hélas ! Alors que tant de symphonies classiques ou romantiques ont conservé toute leur jeunesse, celle-ci «date» terriblement. Pourtant les proportions sont justes, la construction impeccable. Et les thèmes, bien caractérisés, sont d'une beauté indéfinissable. Malheureusement, l'aspect dynamique de ces thèmes est trop souvent contredit par des répétitions, des reprises en écho, des «retours en arrière» et d'autres procédés éminemment statiques. Rien de plus pénible qu'un fringant coursier contraint de marcher au pas.

W. Sawallisch n'en a pas moins su donner à chaque épisode une couleur, une intensité expressive remarquables. Tout particulièrement dans le très beau et poétique Larghetto où, dès le début — emploi de la harpe, des cordes en pizzicato, du cor anglais — abondent les trouvailles instrumentales.

L. de Mv.

CONFÉDÉRATION

Mort subite d'un officier pendant une marche

BERNE (ATS). — Le département militaire fédéral communique, que lors d'une marche du cours tactique II de la division de montagne 12 au col de Jable près de Gessenay, le premier-lieutenant Ernst Bach, de Winterthur s'est soudain affaibli et est mort peu après. Les causes de cette mort subite n'ont pas encore pu être éclaircies.

AMNISTIES FISCALES

La commission des Etats se rallie en principe à la décision du National

BERNE (ATS). — La commission du Conseil des Etats chargée d'étudier le message du Conseil fédéral sur la motion Maeder relative à l'adhésion de la Confédération aux amnisties fiscales cantonales en ce qui concerne l'impôt pour la défense nationale a siégé à Berne, le 13 septembre.

Elle avait à discuter la décision du Conseil national qui, à la place de l'adhésion aux amnisties fiscales cantonales demandée par la motion Maeder, institue une amnistie fiscale générale à la date du 1er janvier 1969. Par 5 voix contre 0 et 2 abstentions, la commission s'est ralliée en principe au Conseil national.

Toutefois, dans la discussion de détail, elle a rejeté une modification de l'arrêté concernant l'impôt de défense nationale que le Conseil national avait prévue au sujet de l'obligation des tiers de délivrer des attestations. La commission fera dans ce sens ses propositions au Conseil des Etats.

Pour la première fois depuis plus de 20 ans Une voiture sera montée en série en Suisse

BINNEN (AP). — L'ancien coursier automobile Peter Monteverdi a présenté à la presse la «Monteverdi 400 SS» qui sera la première voiture construite en Suisse depuis plus de 20 ans. La production initiale porte sur une petite série de 50 exemplaires dont le premier sortira des chaînes de montage dans quelques semaines. Carrossée en coupé deux places, la «400 SS» sera propulsée par un moteur «Chrysler» de 7 litres 2 développant 400 CV, qui lui permettra d'atteindre 100 km/h en six secondes et de frôler en pointe les 270 km/h.

VALAIS

Tomates : amélioration

(c) Nous avons eu l'occasion de passer mercredi après-midi dans la zone de Saxon-Fully où la récolte des tomates se poursuit. La situation heureusement s'est sensiblement améliorée. Les machines à broyer cependant poursuivent encore leur sinistre besogne. On nous a précisé qu'il s'agissait de la destruction de derniers stocks entreposés lors du marasme que l'on sait et qui seraient impropres actuellement à tout transport, tant la maturité des produits est avancée.

La situation étant redevenue meilleure sur le marché, il a été possible d'offrir au producteur un prix un peu plus convenable pour son travail. Depuis mercredi le prix du premier choix de tomates non triées est monté à 49 c. à la production par kilo.

Folle embardée d'une voiture

(c) Une jeune maman valaisanne transportant dans sa voiture ses trois enfants en bas âge a fait une folle embardée mercredi après-midi sur la route cantonale Sion - Brigue. La malheureuse a été blessée et conduite à l'hôpital. Il s'agit de Mme Paula Bayart, 36 ans, de Sierre. Elle perdait tout contrôle à la suite d'un mouvement exécuté dans la machine par l'un des gosses. Elle quitta la chaussée, l'auto faisant plusieurs tonneaux. Les trois enfants en ont été quittes pour la peur.

Touriste disparu : recherches suspendues

(c) La décision a été prise mercredi de suspendre pour l'instant du moins les recherches entreprises pour retrouver le touriste lausannois, M. André Panchaud, 53 ans, disparu depuis une semaine dans le région de Zinal.

Mardi plusieurs heures des guides de la vallée placés sous la conduite de l'arpenteur René Epiney, ratisèrent la région ; notamment le secteur d'Arpietta où M. Panchaud fut aperçu pour la dernière fois.

Trouvé mort parmi les abeilles

(c) On a découvert à Chiboz, au-dessus du village de Fully, un habitant de la localité, M. Jules Cotture. Il gisait sans vie au milieu de son rucher, entouré d'abeilles.

Tout porte à croire que le malheureux s'est éffondré alors qu'il soignait ses abeilles, victime d'une déficience cardiaque. C'était l'une des figures les plus populaires de la région.

CHRONIQUE VITICOLE

Bonnes vendanges en perspective

BERNE (ATS). — Les estimations faites dans les cantons sur les prochaines vendanges, ont permis d'envisager un résultat favorable pour l'ensemble du pays. La moyenne suisse des dix dernières années, c'est-à-dire allant de 1957 à 1966 s'est établie à 884,404 hectolitres de vin. En 1966, la quantité a totalisé 842,530 hectolitres. D'après les chiffres recueillis, on évalue la vendange de cet automne à 921,000 hectolitres.

L'estimation pour le Valais est de 340,000 hl c'est-à-dire à peu près la moyenne des dix dernières années. Dans le canton de Vaud, le chiffre de la vendange escomptée est de 291,000 hl, soit un total supérieur à celui de l'année dernière et à celui de la moyenne des dix dernières années. Dans le canton de Neuchâtel, (à part les vignobles touchés par la grêle) et dans la région du Jura, on s'attend à un résultat sensiblement meilleur qu'en 1966 et supérieur aussi à la moyenne des dix dernières années. En revanche, dans le canton de Genève, le résultat sera moins bon que l'année dernière. Quant au Tessin, la situation non plus ne sera pas aussi favorable qu'ailleurs.

La nomination de deux nouveaux commandants de corps LES VAUDOIS SONT DÉÇUS

La démission des commandants de corps Dubois et Zueblin et la nomination à leur place, par le Conseil fédéral, des colonels divisionnaires Roch de Diesbach et Fritz Wille a suscité des commentaires... aigres-doux chez nos confrères vaudois.

Au Zuricois Zueblin succède le Zuricois Wille, écrit la Tribune de Lausanne. Au Neuchâtelois Dubois succède le Fribourgeois von Diesbach. Le commandant d'une division mécanisée prend ainsi le commandement d'un corps d'armée de montagne, tandis que le commandant d'une division de montagne prend la tête d'un corps d'armée de campagne dont l'élément le plus dynamique et le plus complexe est une division mécanisée.

«Faut-il s'étonner de ces sortes de transferts et se demander si l'on a su mettre «the right man at the right place»? Pourrait-on consentir de certaines «exigences politiques» — plus manifestes que jamais à cet échelon — plusieurs observateurs militaires s'attendraient plutôt à ce que l'on mette à la tête du corps d'armée de montagne le commandant haut-valaisan d'une division de montagne, et à la tête du corps d'armée de campagne le commandant vaudois d'une division mécanisée. Les observateurs politiques, eux, n'ont pas été surpris du tout de la décision du Conseil fédéral.

DEPUIS 28 ANS...

«Nous n'entendons pas mettre ici en cause les qualifications militaires des nouveaux commandants de corps, enchaîne la Gazette de Lausanne. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de penser que la volonté d'assurer une certaine représentation des principaux partis au sein de la Commission de défense nationale a joué un rôle dans les récentes nominations. C'est ce qui appelle notre commentaire.

«La couleur politique des commandants de corps démissionnaires était ignorée. Il sied de rendre hommage, ici, à deux officiers généraux qui, chacun à leur manière, ont rendu de grands services au pays.

«Si politique et militaire ne sont désormais plus strictement séparés, le canton de Vaud ne peut que regretter que nos troupes ne soient pas placées sous les ordres d'un Vaudois. Depuis la nomination du général Henri Guisan, il y a vingt-huit ans, le grade de commandant de corps n'a été conféré à aucun Vaudois. Nous le regrettons d'au-

tant plus qu'aujourd'hui, à Lausanne, un de nos concitoyens rend les plus éminents services à la tête de sa division et travaille efficacement à instaurer un climat de confiance entre civils et militaires.»

«Abstraction faite des qualifications personnelles des deux nouveaux commandants de corps, on ne peut que s'étonner d'une pareille décision gouvernementale, renchérit la Feuille d'Avis de Lausanne. Elle ne s'explique que par le jeu de la politique et la volonté de faire régner au sein de la Commission de défense nationale, une représentation proportionnelle, comme à l'exécutif, où la formule n'est pourtant pas un succès.

«Les Vaudois, quant à eux, constatent qu'ils pouvaient offrir un excellent candidat au poste de commandement du 1er corps d'armée, un candidat particulièrement préparé à l'engagement des grandes unités d'armée sur le Plateau suisse. Ils enregistrèrent la décision du Conseil fédéral, mais n'en pensent pas moins...»

SUISSE ALÉMANIQUE

SOLEURE Vote sur le suffrage féminin : 11 février 1968

SOLEURE (ATS). — Le Conseil d'Etat du canton de Soleure a fixé au 11 février 1968 la date du scrutin sur la révision partielle de la Constitution cantonale en vue de l'introduction du suffrage féminin.

Embardée mortelle

BREMEN (AG). — (UPD). — En voulant faire une manœuvre de dépassement, un automobiliste a perdu le contrôle de sa machine en devant se rattrapper soudain. Il n'a pu éviter une collision avec une voiture arrivant en sens inverse, à Bremgarten, en Argovie. Un opposé, à Bremgarten, en Argovie. Un passage de la voiture de l'automobiliste fut à été tué dans la collision. Il s'agit du jeune Richard Merli, âgé de 19 ans, de Hedingen, dans le canton de Zurich. Le conducteur a été blessé, tandis que les occupants de l'autre machine sont indemnes.

Un conseil presbytéral dans le diocèse de Saint-Gall

SAINT-GALL (ATS). — Le clergé catholique de Saint-Gall devra d'ici au 18 septembre former un conseil presbytéral, conformément aux décisions du Concile du Vatican, en tant qu'organe consultatif de l'évêque. Jusqu'à maintenant, les chapitres réunis en chapitre, étaient les conseillers de l'évêque. En scrutin secret ont été élus six curés, quatre vicaires, deux ecclésiastiques (directeurs spirituels, maîtres religieux, etc.), deux religieux réguliers et un chanoine élu par le chapitre. L'évêque pourra en outre, si besoin est, faire appel à six autres prêtres dont la collaboration pourrait lui paraître souhaitable. La durée de fonction du conseil presbytéral s'étend sur quatre ans. Une seule réélection est possible. On prévoit également dans le canton de Saint-Gall la formation d'un conseil pastoral dont feront partie des prêtres et des laïcs.

VAUD

La nomination de deux nouveaux commandants de corps LES VAUDOIS SONT DÉÇUS

La démission des commandants de corps Dubois et Zueblin et la nomination à leur place, par le Conseil fédéral, des colonels divisionnaires Roch de Diesbach et Fritz Wille a suscité des commentaires... aigres-doux chez nos confrères vaudois.

Au Zuricois Zueblin succède le Zuricois Wille, écrit la Tribune de Lausanne. Au Neuchâtelois Dubois succède le Fribourgeois von Diesbach. Le commandant d'une division mécanisée prend ainsi le commandement d'un corps d'armée de montagne, tandis que le commandant d'une division de montagne prend la tête d'un corps d'armée de campagne dont l'élément le plus dynamique et le plus complexe est une division mécanisée.

«Faut-il s'étonner de ces sortes de transferts et se demander si l'on a su mettre «the right man at the right place»? Pourrait-on consentir de certaines «exigences politiques» — plus manifestes que jamais à cet échelon — plusieurs observateurs militaires s'attendraient plutôt à ce que l'on mette à la tête du corps d'armée de montagne le commandant haut-valaisan d'une division de montagne, et à la tête du corps d'armée de campagne le commandant vaudois d'une division mécanisée. Les observateurs politiques, eux, n'ont pas été surpris du tout de la décision du Conseil fédéral.

DEPUIS 28 ANS...

«Nous n'entendons pas mettre ici en cause les qualifications militaires des nouveaux commandants de corps, enchaîne la Gazette de Lausanne. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de penser que la volonté d'assurer une certaine représentation des principaux partis au sein de la Commission de défense nationale a joué un rôle dans les récentes nominations. C'est ce qui appelle notre commentaire.

«La couleur politique des commandants de corps démissionnaires était ignorée. Il sied de rendre hommage, ici, à deux officiers généraux qui, chacun à leur manière, ont rendu de grands services au pays.

«Si politique et militaire ne sont désormais plus strictement séparés, le canton de Vaud ne peut que regretter que nos troupes ne soient pas placées sous les ordres d'un Vaudois. Depuis la nomination du général Henri Guisan, il y a vingt-huit ans, le grade de commandant de corps n'a été conféré à aucun Vaudois. Nous le regrettons d'au-

tant plus qu'aujourd'hui, à Lausanne, un de nos concitoyens rend les plus éminents services à la tête de sa division et travaille efficacement à instaurer un climat de confiance entre civils et militaires.»

«Abstraction faite des qualifications personnelles des deux nouveaux commandants de corps, on ne peut que s'étonner d'une pareille décision gouvernementale, renchérit la Feuille d'Avis de Lausanne. Elle ne s'explique que par le jeu de la politique et la volonté de faire régner au sein de la Commission de défense nationale, une représentation proportionnelle, comme à l'exécutif, où la formule n'est pourtant pas un succès.

«Les Vaudois, quant à eux, constatent qu'ils pouvaient offrir un excellent candidat au poste de commandement du 1er corps d'armée, un candidat particulièrement préparé à l'engagement des grandes unités d'armée sur le Plateau suisse. Ils enregistrèrent la décision du Conseil fédéral, mais n'en pensent pas moins...»

Brève séance du Grand conseil

LAUSANNE (ATS). — Le Grand conseil vaudois a terminé mercredi matin sa session extraordinaire par une brève séance où il a liquidé des seconds débats où M. Pierre Graber, chef du département des finances a répondu à deux interpellations. L'une concernant l'ajustement des salaires des maîtres secondaires lausannois, et l'autre l'autorisation à donner aux fonctionnaires qui veulent briguer des charges publiques. Deux motions ont été renvoyées au Conseil d'Etat, l'une sur l'obligation de créer des abris dans les zones de villas, et l'autre sur une modification de la loi sur l'aménagement du territoire afin de réserver à l'agriculture les meilleurs terrains.

Une auto en feu sur l'autoroute

(sp) Mercredi à 17 h 05, sur la chaussée Jura de l'autoroute Genève - Lausanne, entre Rolle et Bursins, un automobiliste, M. Maurice Bochaton, de Thonon, a dû brusquement s'arrêter sur l'accotement : sa voiture avait pris feu. Il n'eut que le temps d'en sortir précipitamment et de s'éloigner, craignant une explosion, qui, heureusement, ne se produisit pas. La police de l'autoroute, à Bursins, avertie, se rendit immédiatement sur les lieux avec ses moyens d'intervention mais ne put empêcher la voiture d'être mise hors d'usage.

GENÈVE

Une remarquable exposition dans le cadre des Rencontres internationales de Genève

S'il est une manifestation des rencontres internationales de Genève qui a vraiment traité le thème choisi : «L'art dans la société d'aujourd'hui», c'est, plutôt que les grandes conférences, la remarquable exposition des ouvrages de luxe édités depuis quarante ans par Albert Skira. Par le commerce personnel qu'il a su entretenir avec les artistes et écrivains de ces dernières décennies, notre compatriote tessinois — vague cousin de l'astronome Schira, en tout cas originaire de la même vallée d'alentour — a établi un lien très étroit avec un vaste public. On a été étonné lors du vernissage de cette récapitulation de la diversification sociale et culturelle des amateurs de beaux livres. Les éditeurs romands et parisiens, les spécialistes des arts graphiques, les bibliophiles entourent de leur présence et de leur estime unanime cet homme de goût qui a tant fait pour « vulgariser » les œuvres d'art sans jamais les rendre vulgaires.

Skira, dont les livres restent exposés quelques semaines au Musée d'art et d'histoire de Genève, s'y entend comme pas un pour choisir les matériaux les meilleurs. Sa contribution est particulièrement appréciée dans les cas nombreux où il a renoncé à limiter les tirages, mais où, au contraire, il a cherché à rendre accessible au plus grand nombre possible les chefs-d'œuvre de la peinture ou de la littérature. La reconnaissance des lecteurs lui a été témoignée par l'empressement d'une foule énorme à l'entourer le jour de l'inauguration. Cette exposition plus détaillée que celles qui ont successivement captivé

la jeunesse moscovite puis les amateurs new-yorkais avait été entièrement «reconstituée» pour l'occasion par l'habile décorateur André Pasche de Lausanne, qui travailla selon les indications précises de Mme Arlette Perrenoud-Faessler, la secrétaire attentive d'Albert Skira.

Quant à l'intérêt très variable — trop inégal — des conférences publiques qui se sont succédées ces dix derniers jours, nous y reviendrons brièvement dès que le critique Gaëtan Picon aura mis un terme à ce «septembre littéraire» par ses propos de synthèse.

A. R.

Etude de l'Institut Battelle pour la Grande-Bretagne

GENÈVE. — Le ministère de la technologie du Royaume-Uni vient de charger l'Institut de recherche Battelle, à Genève, d'entreprendre une enquête technico-économique sur l'industrie de la construction de réservoirs à gaz liquéfié, etc., en Grande-Bretagne et à l'étranger. L'objet de l'étude est d'établir la position économique de la Grande-Bretagne dans ce domaine, de comparer la structure de l'industrie britannique des réservoirs à pression avec celle des autres pays.

Le jeune homme renversé par un chauffeur ivre est décédé

(sp) Samedi dernier, comme nous l'avons relaté dans notre numéro de lundi, un jeune homme de 18 ans qui circulait à vélo dans la région d'Onex, était accroché par la voiture d'un chauffeur de taxi ivre-mort et grièvement blessé. Le chauffard, Etienne F., 41 ans, s'empressa de prendre le large sans plus se préoccuper de sa victime qui gisait inanimée, les deux jambes et le bassin fracturés.

Etienne F. fut pris en chasse par un autre automobiliste qui le rejoignit, le contraignit à faire demi-tour et le ramena sur le lieu de l'accident. Les policiers durent protéger ce peu reluisant personnage. Etienne F. a été arrêté et écroué sur l'heure et son permis de conduire retiré.

Quant à sa victime, Juan Querol, un ouvrier espagnol de 18 ans, il fut hospitalisé dans un état très grave. Le malheureux ne devait pas survivre à ses terribles blessures. Il a succombé sans avoir repris connaissance, mercredi matin, à l'hôpital cantonal de Genève.

Etienne F. a été inculpé d'homicide par négligence, délit de fuite, ivresse au volant et infractions multiples aux lois de la circulation. Un contrôle de son sang a fait apparaître une dose d'alcool considérable. Un mandat de dépôt a été délivré contre le chauffard qui sera traduit devant la cour correctionnelle.

Contre un platane : 1 mort, 2 blessés

GENÈVE (ATS). — Un accident mortel qui a coûté la vie à une personne s'est produit mercredi après-midi au quai Wilson, à Genève. Une voiture roulant à une vitesse excessive a fait une embardée et s'est écrasée contre un platane. Le conducteur a été tué sur le coup. Il s'agit de M. Raymond Hybis, 37 ans, Français, demeurant dans un garage genevois, marié, père de 3 enfants, domicilié à Gland. Les deux passagers, grièvement blessés, ont été admis à l'hôpital cantonal.

FRANCE VOISINE

Près d'Annemasse

Un bambin broyé par une épandeuse

(sp) Une famille d'agriculteurs de la région d'Annemasse vient d'être endeuillée par un épouvantable accident.

Le fils cadet de M. et Mme Marcelino Liandreal, Olivier, âgé de 3 ans à peine, regardait son père en train d'épandre de l'engrais dans un champ, à 300 mètres de la ferme familiale. L'agriculteur utilisait une épandeuse mécanique dont le fonctionnement passionnait le bambin. Il s'en approcha si près, pendant une seconde d'inattention de son père, qu'il fut happé par les pointes d'acier qui garnissent les deux «hérissons» placés à l'arrière de la machine. Entraîné irrésistiblement par la rotation des rouleaux, l'enfant a été littéralement broyé.

C'est un pauvre petit cadavre déchéqueté que les pompiers ont déposé.

Chasseur maladroit

(sp) Un nemrod à la gâchette peu sûre chassait dans la région de Chamoniex. Il manipula sa carabine de façon si imprudente que le coup partit tout seul... à un très mauvais moment : le canon de l'arme était braqué sur son ventre. Il reçut la totalité de la décharge. L'abdomen et une cuisse criblés de plombs, le malheureux a été hospitalisé dans un état très grave.

L'Imprimerie Centrale S. A. Neuchâtel

4, rue Saint-Maurice - Tél. (038) 5 65 01

met à votre disposition : ● une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques ● un matériel moderne ● une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, d'impression et de façonnage ● une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise

schmid Confiserie Tea-room rue du concert Neuchâtel vous propose la gamme de ses cafés : Le ristretto en tasse noire L'expresso en tasse rouge Le plus léger en tasse jaune

Dernières dépêches de la nuit

Alors que M. Thant arrive à Kinshasa Le «sommet» de l'OUA demande le retrait immédiat des mercenaires du Congo

KINSHASA (AP). — Les dirigeants africains participants à la conférence de l'Organisation de l'Unité africaine (O.U.A.) de Kinshasa, ont adopté hier une résolution en cinq points demandant le retrait immédiat des mercenaires du Congo.

La résolution, préparée et présentée par la délégation soudanaise :

- Condamne énergiquement l'agression perpétrée contre le Congo par les mercenaires ;
- Exige le départ immédiat des mercenaires du Congo, avec l'aide des organismes internationaux compétents ;
- Invite tous les Etats membres à fournir aide et assistance au gouvernement congolais dans ses efforts pour mettre fin à l'intervention criminelle des mercenaires ;
- Invite les Nations unies à condamner cette pratique immorale et illégale et à prendre des mesures immédiates pour la supprimer ;
- Demande à tous les pays d'interdire et de sanctionner le recrutement et l'entraînement de mercenaires sur leur territoire.

Quelque 150 mercenaires sous les ordres du commandant Schramme, appuyés par environ 850 gendarmes katangais sont retranchés depuis plusieurs semaines à Bukavu, la capitale du Kivu.

LE RAPPORT DE MOBUTU

Cette résolution a été adoptée après que le président Mobutu eut fait rapport sur le rôle des mercenaires au Congo, devant dix-huit chefs d'Etat et de gouvernement et les représentants de 19 autres.

Le chef d'Etat congolais a souligné que lorsque M. Tchombi est devenu premier ministre en juillet 1964, il y avait en tout 1800 mercenaires au Congo ; lorsque les derniers mercenaires ont été tués, a-t-il ajouté, il n'en restait que quatre-vingt-sept.

Le président Mobutu a souligné que son gouvernement s'est efforcé de supprimer les unités de mercenaires.

DÉFENSE DES NATIONALISTES DU SUD-OUEST AFRICAIN

D'autre part, les chefs d'Etat ont décidé de prendre la défense des 37 nationalistes du sud-ouest africain qui doivent être jugés à Pretoria et qui risquent la peine capitale.

Les dirigeants africains ont également adopté toutes les résolutions proposées par les ministres des affaires étrangères, lors de leurs deux dernières séances.

MÉDIATION

Ils ont également demandé au président William Tubman du Libéria de poursuivre sa médiation dans le conflit entre la Guinée et la Côte-d'Ivoire et ont approuvé une résolution prévoyant la mise en place du tribunal d'arbitrage africain.

M. THANT A KINSHASA

Aujourd'hui, les dirigeants africains pourront entendre M. Thant, secrétaire général des Nations unies qui est arrivé hier après-midi à Kinshasa.

Parmi les autres décisions prises figurent : la mise sur pied d'une commission militaire «ad hoc» pour conseiller les nationalistes africains, notamment ceux de Rhodésie et d'Afrique du Sud ; l'adoption d'une résolution autorisant les réfugiés à s'établir dans d'autres pays.

L'ANNÉE PROCHAINE A ALGER

Les travaux de la conférence ont pris fin hier soir. Les dirigeants africains quitteront Kinshasa après la conférence qui aura lieu ce matin.

teront Kinshasa après la séance de clôture de la conférence qui aura lieu ce matin.

Il a été décidé également de demander à l'Algérie d'inviter l'année prochaine les dirigeants africains, pour la cinquième conférence au sommet de l'O.U.A.

Après Algérie presse service, «El Moudjahid» Les trois Suisses auraient espionné dans un pays communiste européen

ALGER (AFP). — Les documents découverts sur les trois Suisses arrêtés en Algérie pour atteinte à la sécurité de l'Etat, vers le mi-juillet dernier, prouvent qu'ils s'étaient «intéressés» aux installations stratégiques d'un pays d'Europe orientale, révèle le quotidien gouvernemental algérien «El Moudjahid», qui apporte de nouvelles précisions sur l'affaire de l'avion-espion saisi à Hassi-Messaud.

Après «Algérie-presse service», mardi soir, le quotidien souligne l'importance du réseau auquel appartenait Wilfried Schlatter, Jean-Maurice Ruff et André Juillard et le rôle important joué par Israël dans cette affaire. «L'une des têtes de l'organisation», précise «El Moudjahid», est un major des services secrets «sioux», Hans Anton Aveni, alias Hans Stamberger.

Après avoir évoqué la livraison par l'organisation, d'armes à la province sécessionniste nigérienne du Biafra, par une société fictive «L'Incese», «El Moudjahid» rapporte que le groupe d'espions, y compris ceux arrêtés en Algérie, se trouva à la mi-juillet dans une capitale africaine «pour se distribuer de nouvelles tâches. C'est ainsi que Schlatter, Juillard et Ruff avaient à accomplir, outre leur «reconnaissance»

La Somalie et le Kenya renouent

KINSHASA (AP). — Les gouvernements de Somalie et du Kenya ont signé hier un accord par lequel ils s'engagent à mettre fin aux combats qui les opposent et à reprendre leurs relations diplomatiques. Des entretiens auront lieu entre des représentants des deux pays à Lusaka (Zambie).

Les chefs des deux gouvernements rencontreront, pendant le week-end, l'empereur Haïlé Sélassié d'Ethiopie, dont les relations avec la Somalie et avec le Kenya sont tendues.

L'opération portait en code, le nom de «Nasser»... «Al Ahram» donne enfin quelques précisions officielles sur le complot avorté du maréchal Amer

LE CAIRE (AP). — L'ancien commandant en chef des forces égyptiennes, le maréchal Abdel Hakim Amer, avait envisagé de s'emparer le 27 août, avec un groupe d'officiers mécontents, du commandement du front oriental à Ismaïlia, puis d'imposer au président Nasser ses «exigences», a révélé hier le quotidien officiel «Al Ahram».

Le quotidien déclare que les conspirateurs, parmi lesquels l'ancien ministre de la défense, M. Chams Badran et une cinquantaine d'officiers, passèrent en cour martiale dans deux semaines.

Parmi les autres personnalités importantes inculpées figurent M. Abbas Radwan, l'ancien ministre de l'intérieur et M. Salah Nasr, l'ancien chef des services de renseignements, dont la récente démission ne cou-

vrait en fait que sa mise en résidence surveillée pour sa participation au complot.

LE PLAN

Selon «Al Ahram», le maréchal Amer avait envisagé de conduire 400 hommes des commandos de choc à Ismaïlia où il aurait proclamé que Nasser l'avait réinstallé au commandement suprême.

Pendant que le maréchal s'emparait du commandement d'Ismaïlia, pacifiquement ou par tout autre moyen, ses complices devaient s'assurer du Caire au moyen de collaborateurs dans la police pour prendre position aux points stratégiques et procéder à quelques arrestations.

En position de force, le maréchal Amer devait imposer à Nasser son rétablissement et celui des officiers limogés après la guerre contre Israël. En cas de refus le maréchal devait conduire une colonne blindée sur le Caire. Il avait obtenu la promesse du général d'aviation, Tahseen Zaki, qu'il n'interviendrait pas contre lui, mais qu'il emploierait ses appareils contre les masses égyptiennes si elles se soulevaient contre l'opération du maréchal baptisée, sous le nom de code, «Nasser».

LE BUT DE L'OPÉRATION

«Al Ahram» déclare que, selon les aveux des comploteurs, ceux-ci ne visaient pas à renverser le régime mais à se rétablir dans leurs fonctions à n'importe quel prix.

cependant, ajoute le journal, le maréchal aurait eu l'intention d'imposer un nouveau gouvernement conduit par l'ancien ministre de la défense, M. Chams Badran.

La date du 27 précède d'un jour celle du départ de Nasser pour le sommet de Khartoum.

Le maréchal et ses complices ont été arrêtés le 26 août.

Enfin, M. Abbas Radwan, ancien ministre de l'intérieur et ancien vice-président du conseil égyptien, a été arrêté à son tour pour complicité dans la tentative avortée du maréchal Amer.

Sous séquestre

Les biens du maréchal Amer et des membres de sa famille ont été placés sous séquestre. Il s'agit notamment de propriétés ou de villas situées au Caire et à Alexandrie, ainsi que de plantations en Haute-Egypte. La même mesure aurait été prise à l'encontre des officiers et des membres de l'entourage du maréchal Amer.

Nouvelle fusillade sur le canal de Suez

TEL-AVIV (AP). — Israéliens et Egyptiens ont de nouveau échangé hier, des coups de feu par-dessus le canal de Suez, a annoncé un porte-parole militaire israélien.

Selon le porte-parole, ce sont les Egyptiens qui ont tiré les premiers à l'arme légère sur une patrouille israélienne, à huit kilomètres au nord d'El Kantara, à 6 h 15 (5 h, heure suisse). Les Israéliens ont riposté et n'ont subi aucune perte au cours de la fusillade qui a duré cinq minutes, a-t-il dit.

Selon un journal libanais La politique pétrolière des pays arabes pourrait provoquer une crise en Irak

BEYROUTH (AP). — La décision des pays arabes de reprendre les exportations de pétrole vers la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Allemagne occidentale pourrait provoquer une crise politique en Irak, rapporte-t-on à Beyrouth.

L'Irak est le seul pays arabe qui n'a pas encore levé l'interdit sur ces exportations, à la suite de la conférence de Khartoum, et d'après le journal libanais «Le Jour», Bagdad se «rebelle» contre cette décision, sous la pression des socialistes.

Selon le journal, les socialistes du gouvernement et de l'armée ont amené le général Aref, chef de l'Etat irakien, à différer la reprise des exportations. Six ministres auraient manifesté l'intention de se démettre.

L'Iraq Petroleum Company (I.P.C.) a confirmé récemment au milieu des assurances données par le gouvernement de Bagdad, quant à la reprise des exportations vers les trois pays, aucun ordre n'a été donné en ce sens.

Une autre indication de l'incertitude de la politique pétrolière de Bagdad est donnée par une information annonçant que M. Abdel Sattar Hussein, ministre du pétrole n'assistera pas à la conférence des pays exportateurs de pétrole, qui doit se réunir à Rome l'Irak sera représenté par M. Abdel Moneim Ali, directeur de la compagnie nationale des pétroles.

D'autre part, le département d'Etat américain a levé les restrictions concernant les déplacements de ses ressortissants en Irak, en Jordanie et au Yémen. M. Robert McGlotheskey a fait remarquer que l'interdiction était toujours valable pour la RAU et la Syrie.

Méthane liquide

Alger lève l'embargo vers l'Angleterre

ALGER (AFP). — Après être restée un moment d'expectative après le sommet de Khartoum qui recommandait la levée de l'embargo pétrolier à destination des pays anglo-saxons, l'Algérie vient de décider de reprendre ses livraisons de méthane liquide à la Grande-Bretagne, son plus gros client en ce domaine.

En effet, le ministère algérien de l'industrie et de l'énergie vient d'autoriser la direction de la compagnie de méthane liquide (Camel) à charger le méthane britannique «Methane progress» arrivé hier après-midi dans le port d'Arzew, a annoncé hier soir la direction de la compagnie.

Rien ne permet d'indiquer pour l'instant que la levée de l'embargo des exportations de gaz vers la Grande-Bretagne, dont aucune confirmation officielle n'a pu être obtenue jusqu'ici, soit étendue aux hydrocarbures à destination des Etats-Unis.

Nouveaux coups de feu au Sikkim où les Chinois ont franchi la frontière C'est du moins ce que déclarent les Indiens

LA NOUVELLE-DELHI (AP). — Une accalmie, qui régnait depuis 12 heures dans le secteur du col de Nathu, à la frontière entre le Tibet et le Sikkim, a été rompue par les Chinois qui ont franchi la frontière et ouvert le feu, au mortier et au

canon, a annoncé le ministre indien de la guerre deux dernières semaines.

Selon le ministère, des messages radios reçus du secteur déclarent que les tirs ont repris hier à 2 h 30 (heure locale) et ont continué pendant trois heures. Par la suite, les canons se sont tus, mais les tirs d'armes légères continuent encore lorsque les plus récentes nouvelles ont été reçues, neuf heures plus tard.

Sihanouk rappelle ses diplomates de Chine populaire

PNOM-PENH (AP). — «Nous rappelons tous nos diplomates de Pékin pour éviter des incidents s'il y a des manifestations chinoises contre notre ambassade», a annoncé hier le prince Sihanouk, devant plusieurs dizaines de milliers de personnes, participant, devant le Palais royal, à une manifestation de soutien de la politique cambodgienne de stricte neutralité, d'approbation de la dissolution des associations kméro-étrangères, de la suspension des journaux privés et de la dénonciation des éléments pro-chinois.

«Nous ne rompons pas les relations diplomatiques avec la Chine qui reste notre ami, si la Chine ne cherche pas à s'immiscer dans nos affaires intérieures», a déclaré le prince, qui a ajouté : «Les Chinois doivent nous respecter à l'avenir.»

Dans son émission en anglais de midi, Radio-Pékin a, d'après le ministère, déclaré qu'il n'y a pas le moindre signe montrant que les troupes indiennes cessent leur provocation et que les événements continuent.

Les coups de feu se sont poursuivis par intermittence pendant toute la journée et jusqu'en début de soirée.

De source gouvernementale, on déclare que les forces indiennes ont eu 20 morts depuis le début des incidents, lundi à l'aube.

M. Swaran Singh, ministre de la défense, et des chefs militaires ont présenté hier matin un rapport sur la situation à Mme Gandhi, porte-parole ministérielle.

Un porte-parole officiel a dit que rien n'indiquait encore une escalade de la part des Chinois.

Dans un document remis à l'ambassade de Chine, l'Inde a proposé une rencontre entre les deux commandants militaires du secteur, pour discuter du conflit.

Pour Mme Gandhi, qui se trouvait à Juliarder, à 150 km au nord de Bombay, les bagarres du col de Nathu ne sont pas un nouveau danger, car le danger chinois a toujours été là.

Plus d'un million de sans-abri en Inde

CALCUTTA (ATS-AFP). — A la suite des inondations catastrophiques, on compte plus d'un million de sans-abri dans l'Etat de Bihar, plus d'un demi-million dans le Bengale occidental, et une quarantaine de morts dans diverses régions du pays, sans compter des centaines de milliers d'hectares ravagés par les eaux.

Violente attaque nord-vietnamienne contre une base américaine à Con-thien

SAIGON (REUTER-AP). — Deux cents Nord-Vietnamiens ont lancé mercredi une attaque contre la base avancée des fusiliers marins américains de Con-thien. Les Américains ont riposté par un tir de mitrailleuses depuis leurs fortins, mais, devant le barrage d'artillerie des Nord-Vietnamiens, ils ont dû faire appel à leur propre artillerie et à des hélicoptères pour rejeter l'assaut de communistes.

Les Nord-Vietnamiens ont refuté, et les Américains ont perdu 4 soldats et ont dénombré 10 blessés. Pendant ce temps, d'autres éléments du Viet-nam du Nord bombardaient avec artillerie et mortiers d'autres postes avancés de fusiliers marins le long de la partie sud de la zone délimitée. Selon un porte-parole américain, les pertes des Américains en deux jours seraient évaluées à 6 morts et 99 blessés,

tandis que les résultats de la contre-attaque américaine ne seraient pas connus.

TIRS DE MORTIER

D'autre part, le Vietcong s'est manifesté dans le courant de la nuit de mercredi par des tirs de mortier sur les capitales des provinces du nord Quang-tri et Tam-ky, infligeant des pertes légères aux troupes gouvernementales du Viet-nam du Sud.

Quant aux opérations sur le Viet-nam du Nord, elles se sont soldées par 84 missions aériennes mercredi, chiffre le plus bas atteint seulement depuis le 3 juillet. Les missions se sont limitées à la région côtière du sud et pour la première fois depuis un mois, le nord de Haiphong et de Hanoi n'a pas été attaqué.

PACIFISTES AMÉRICAINS A BRATISLAVA

Vingt-trois représentants d'organisations de masse nord et sud-vietnamiennes ont rencontré du 6 au 12 septembre à Bratislava 41 Américains, faisant partie d'organisations pacifistes religieuses ou hostiles à la guerre du Viet-nam, annonce l'agence G.T.K.

La position nord-vietnamienne face à la guerre et le nouveau programme du front national de libération ont été au centre des discussions.

Le communiqué publié à l'issue de la réunion fait état de «la confiance du Viet-nam dans la victoire finale sur l'agression américaine».

Le comité tchécoslovaque de la paix a organisé la rencontre entre Américains et communistes, qui a été qualifiée par un journal autrichien «de réunion secrète américano-nord-vietnamienne».

Tout ne va pas pour le mieux entre Thieu et Ky

SAIGON (AP). — De vives discussions ont eu lieu, au cours des derniers jours, entre le général Nguyen Van Thieu, président, et le général Nguyen Cao Ky, vice-président, apprenant dans les milieux bien informés.

Le fond de ces discussions porterait sur la répartition des sièges entre amis des deux hommes. A un moment, le général Ky aurait annoncé son intention de se démettre, mais il aurait été dissuadé par son entourage. M. Ellsworth Bunker, ambassadeur des Etats-Unis, se tient en contact avec les deux généraux, pour essayer d'apaiser les choses.

L'agitation se poursuit à East-Saint-Louis

EAST-SAINTE-LOUIS (Illinois) (AFP). — L'agitation raciale se poursuit à East-Saint-Louis où on a enregistré hier 21 incendies et 8 arrestations. Les pompiers indiquent que des preuves certaines ont été recueillies sur le caractère criminel des sinistres.

Le FLN contrôle le «petit Aden»

ADEN (AFP). — Le «FLN» a annoncé qu'il avait assumé le contrôle du «petit Aden», région où est située la raffinerie, à 15 km de la ville. La raffinerie elle-même, évacuée par les Britanniques est sous contrôle de l'armée locale.

Fin des travaux de l'A.T.A.

LUXEMBOURG (AFP). — L'Assemblée de l'A.T.A. (Atlantic Treaty Association), a terminé mercredi soir ses débats sur les rapports présentés par le général Paul Stehlin (France), et le sous-secrétaire d'Etat américain Eugene Hostow. Tous les orateurs ont mis l'accent sur la nécessité de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la communauté européenne, et ont souhaité une rapide évolution vers le «partnes ship» au sein de l'alliance atlantique.

Le compositeur Chostakovitch se casse la jambe

MOSCOU (AP). — Le célèbre compositeur Dmitri Chostakovitch s'est récemment cassé la jambe droite en tombant dans un fossé, alors qu'il voulait éviter une voiture. Aucune précision n'a été donnée sur la date ou le lieu de l'accident.

Encore un espion condamné en France

PARIS (AFP). — Après Jaroslav Svoboda, condamné mardi à 10 ans de détention criminelle, un deuxième espion au service de la Tchécoslovaquie, Edouard Molinier, 32 ans, a été condamné mercredi à sept ans de la même peine.

Accident d'autocar au Brésil : 13 morts

BELO HORIZONTE (Brésil) (Reuter). — Un autocar circulant mercredi près de Belo Horizonte est tombé d'un pont d'une hauteur de cent mètres. On compte treize morts. Il y a six rescapés parmi lesquels le célèbre pianiste Nelson Freyre, de Rio-de-Janeiro. Ses parents sont parmi les morts.

M. Pompidou est arrivé à Vienne

VIENNE (ATS-DPA). — Le premier ministre français, M. Georges Pompidou, est arrivé hier à Vienne, pour une visite officielle de trois jours. Il est accompagné du chef du Quai d'Orsay, M. Couve de Murville, et du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. André Bettencourt.

Les visiteurs français ont été accueillis à l'aérodrome par le chancelier fédéral M. Klaus.

«Nous n'avons pas l'intention de demander au gouvernement français d'intervenir officiellement en notre faveur, mais nous lui serons reconnaissants pour toute bonne parole de sa part qui mettrait en valeur l'importance de l'indépendance de l'Autriche, la responsabilité qu'elle a dans le cadre de l'Europe et sa volonté de coopérer à sa construction», a déclaré le chancelier Klaus aux journalistes français venus à Vienne.

De son côté, M. Georges Pompidou a parlé en termes généraux du rôle mondial de l'Autriche dans le passé et dans le présent, mais il n'a évoqué que très brièvement le problème d'une Europe unie.

De Gaulle a voulu en Pologne «aller au fond des choses»

PARIS (AFP). — En voulant que la Pologne soit elle-même la France ne renie pas l'amitié avec l'URSS, pas plus qu'elle ne renie l'amitié allemande en reconnaissant les frontières issues de la guerre et en encourageant la Pologne à s'entendre avec ses voisins, ou l'amitié américaine en voulant que l'Europe soit maîtresse d'elle-même et en déplorant la guerre au Viet-nam, a déclaré M. Georges Gorse, ministre français de l'information.

M. Gorse a fait ce commentaire à l'issue du Conseil des ministres au cours duquel le général De Gaulle a fait part des résultats de son voyage en Pologne.

AU FOND DES CHOSSES

M. Gorse a souligné que le général De Gaulle a voulu en Pologne aller au fond des choses. Pour la première fois, a ajouté le ministre, «au-delà de ce qu'on appelle naguère le rideau de fer», le général De Gaulle a parlé librement, il a dialogué avec les dirigeants polonais devant la Diète et devant le peuple.

«A l'est comme à l'ouest», a dit M. Gorse, le général De Gaulle tient le même

langage sans dévier de la ligne politique qu'il s'est tracée.

C'est dans cette ligne, a dit M. Gorse, qu'il convient de situer les positions du général De Gaulle qui ont fait l'objet de controverses ; ainsi au Moyen-Orient, «le chef de l'Etat a marqué que toute action armée, même légitime par l'angoisse, ne suffit pas à résoudre le problème et constitue une menace pour la paix mondiale».

Au Québec, a dit encore M. Gorse, «on a cru que les propos tenus par le général De Gaulle à Montréal étaient dus à l'inspiration du moment ; on voit maintenant la justesse, reconnue non seulement par le gouvernement du Québec, mais par le parti conservateur du Canada».

Jean Lecanuet tend la main à Giscard d'Estaing

PARIS (AFP). — Un Français sur trois environ refuse le choix entre gaullistes et partis de gauche : c'est en se basant sur les résultats de ce sondage d'opinion que le leader centriste Jean Lecanuet a fait hier à Paris sa rentrée politique.

Ancien candidat à la présidence de la République contre le général De Gaulle, le jeune sénateur centriste s'est une nouvelle fois élevé contre la politique étrangère du gouvernement. Il a considéré que le voyage du général De Gaulle en Pologne faisait apparaître deux illusions : la politique de la France seule, a-t-il dit, n'apporte pas une garantie suffisante, jouer la carte de la désintégration de l'Occident afin d'enlever la désintégration des pays de l'Est est une seconde erreur.

LA MAIN TENDUE

Sur le plan intérieur, M. Jean Lecanuet a tendu la main aux républicains indépendants de M. Giscard d'Estaing, ancien ministre des finances du général De Gaulle qui s'est, il y a un mois, mis en vedette sur la scène politique en critiquant ouvertement ce qu'il a appelé «l'exercice solitaire du pouvoir» par le chef de l'Etat.

Pour M. Lecanuet, «il n'est pas possible d'être le censeur le plus public de la politique du chef de l'Etat et en même temps de la soutenir». M. Lecanuet a souhaité en conclusion que l'évolution des républicains indépendants, partenaires indociles de la majorité gaulliste à l'Assemblée «se traduise par des actes politiques».

Le leader du centre démocrate a ainsi renouvelé son appel à un élargissement du parti centriste dont il est l'un des chefs et qui, selon lui, est seul capable d'assurer la relève du gaullisme.

Budget français 1968 : déficit de 1789 millions

PARIS (AFP). — Le projet du budget pour 1968 adopté mercredi par le gouvernement répond à quatre préoccupations principales : déclarer, hier soir, à la presse, M. Michel Debré, ministre de l'économie et des finances.

● Il marque un effort d'assainissement financier par la réduction des déficits de la Sécurité sociale et de certaines entreprises publiques. Cet effort sera poursuivi au cours des prochaines années.

● Il prépare l'échéance du Marché commun et la compétition internationale qui s'ensuivra notamment par la généralisation du système de la taxe sur la valeur ajoutée et des incitations fiscales à la concentration et à la modernisation des entreprises.

● Il permet d'exécuter le 5me plan au cours de sa troisième année, conformément aux prévisions, par un effort d'équipement public atteignant la limite des possibilités.

● Il tend à améliorer la conjoncture économique en stimulant l'expansion par un effort de trésorerie de 1789 millions couvrant l'excédent de dépenses sur les recettes. Le ministre a ajouté que cet effort était sur la «prévision d'une reprise d'activité vers le milieu de 1968 qui pourra être accentuée ou diminuée selon l'évolution de la situation».

Dans ce budget, on remarquera notamment que les dépenses militaires s'accroissent de 5,04 %, les dépenses ordinaires civiles de 10,10 %, et les dépenses civiles en capital de 11,1 %.

Le budget prévoit d'autre part, un aménagement des tarifs du droit de consommation sur les alcools, qui n'ont pas été relevés depuis 1959, ce qui entrainera quelques hausses.

Effacement du M.R.P.

PARIS (AFP). — Le mouvement républicain populaire (M.R.P.) s'efface devant le centre démocrate. C'est ce qu'a confirmé, mercredi soir, la commission exécutive de ce mouvement à l'issue d'une réunion qu'elle a tenue à Paris. L'organe du M.R.P., «Forces Nouvelles» fusionne avec le «Courrier des démocrates». Une nouvelle publication, qui sera surtout celle du centre démocrate, portera le titre de «démocratie moderne».

En «hibernation» depuis la création au début de 1966, par M. Jean Lecanuet, du nouveau parti centriste, le M.R.P. restera cependant le «correspondant français» de la démocratie chrétienne dans le monde. Il se transformera en une sorte de club de pensée ayant ses groupes d'études diverses.